

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738



HARRY POTTER Tome 5 en vente

Le 5e volume de la série Harry Potter est depuis aujourd'hui en vente dans le canton. Les commerçants s'attendent à une ruée. ■ page 2



CRESSIER Groupe au travail

La santé de la Maison Vallier est préoccupante. Un groupe de travail a été constitué pour déterminer son avenir et ses besoins. ■ page 12



BANDE DESSINÉE Héros immortels

Blake et Mortimer comptent plusieurs résurrections, pas toutes judiciaires. Sente et Juillard livrent une histoire très réussie. ■ page 20

Le secret bancaire entre dans la Constitution

Le Conseil national veut inscrire le secret bancaire dans la Constitution fédérale. Il a donné suite à une initiative parlementaire de l'UDC. Le camp rose-vert a combattu en vain ce qu'il considère comme une manœuvre. La gauche aurait souhaité en tout cas reporter le débat. Cette décision met les bâtons dans les roues des négociateurs du deuxième paquet de bilatérales avec l'Union européenne. Le secret bancaire touche trois dossiers: la fiscalité de l'épargne, presque fini, l'adhésion à l'espace de Schengen et la fraude douanière. Dans ces conditions, donner suite à l'initiative parlementaire est un très mauvais signal à l'UE. La majorité bourgeoise a jugé au contraire que cela renforçait la position de la Suisse. ■ page 23

La gauche plurielle, avec le PDC, réunit 125 députés pour assurer la réélection de Ruth Metzler et Joseph Deiss, contre les 121 qui comptent la droite pour leur opposer Christoph Blocher. Mais des députés PDC, admettant leur défaite le 19 octobre, opteront pour le Zurichois, alors que des radicaux lui refuseront leur voix. Si aucune manœuvre n'est tentée lors des deux premières réélections (Moritz Leuenberger, PS, et Pascal Couchepin, PRD), les troisième et quatrième devraient maintenir les deux PDC Metzler et Deiss, sous réserve des francs-tireurs. A la cinquième, l'UDC Samuel Schmid, non contesté, devrait passer. Dernière tentative de Blocher, à la sixième, contre Micheline Calmy-Rey cette fois. Avec moins de chances que contre les PDC. Le dernier round

Sursis pour le Vallon

Enseignement ■ La majorité du Grand Conseil neuchâtelois s'oppose à la fermeture des classes de lycée à Fleurier



A l'instar du libéral Jean Walder, les députés du Val-de-Travers, tous partis confondus, ont associé leurs voix à la gauche du Grand Conseil neuchâtelois, sauvant la tête de l'antenne de Fleurier du lycée Denis-de-Rougemont. Le législatif cantonal a d'ailleurs fait passer une mauvaise

journée au Conseil d'Etat, refusant de réduire les subventions aux communes en matière scolaire et faisant passer le déficit du budget 2004 à plus de 78 millions. D'où un renvoi à ce matin du vote d'entrée en matière. PHOTO GALLEY ■ page 3

A l'aube du septième tour

Une partie du jeu s'est clarifiée hier, mais l'issue reste incertaine. Sur un plan arithmétique, la route du Conseil fédéral est bloquée pour Christoph Blocher, mais la différence de voix est si faible que quelques francs-tireurs suffiront à la lui ouvrir. Et rien n'est joué, en fin de course, pour la succession de Villiger.

La gauche plurielle, avec le PDC, réunit 125 députés pour assurer la réélection de Ruth Metzler et Joseph Deiss, contre les 121 qui comptent la droite pour leur opposer Christoph Blocher. Mais des députés PDC, admettant leur défaite le 19 octobre, opteront pour le Zurichois, alors que des radicaux lui refuseront leur voix. Si aucune manœuvre n'est tentée lors des deux premières réélections (Moritz Leuenberger, PS, et Pascal Couchepin, PRD), les troisième et quatrième devraient maintenir les deux PDC Metzler et Deiss, sous réserve des francs-tireurs. A la cinquième, l'UDC Samuel Schmid, non contesté, devrait passer. Dernière tentative de Blocher, à la sixième, contre Micheline Calmy-Rey cette fois. Avec moins de chances que contre les PDC. Le dernier round

(succession de Villiger) sera le plus incertain: l'UDC annoncera-t-elle son entrée dans l'opposition? Samuel Schmid suivra-t-il, laissant un siège de plus à repourvoir? Là, les groupes ont dû laisser toutes les options ouvertes. Le septième siège est prévu pour un des candidats officiels radicaux, Christine Beerti ou Hans Rudolf Merz. Mais, dans ce scénario qui verrait l'échec de Blocher, l'UDC - le parti le plus fort des quatre - n'aurait toujours qu'un siège, ou serait dans l'opposition. Cette situation n'est pas très compréhensible pour les électeurs. A gauche, on pourrait se dédouaner en votant pour un autre UDC de tendance blochérienne, comme la Zurichoise Rita Fuhrer. En justifiant ce choix par «l'ultimatum arrogant» lancé par l'UDC le 19 octobre (ce sera Blocher ou l'opposition). Cet ultimatum a effectivement bloqué beaucoup de choses, y compris peut-être le retrait plus ou moins spontané d'un PDC. Mais la tentative Fuhrer a peu de chances. Pour l'heure, on en est là. Suite mardi prochain. François Nussbaum

OPINION

Illuminer pour revitaliser Neuchâtel ■ Plusieurs rues du centre-ville dévoileront demain leurs nouvelles lumières



Alors que les discussions vont bon train au sein des différents groupes de travail planchant sur la revitalisation du centre-ville, la première étape, l'illumination de cinq rues situées dans la zone piétonne (ici le Coq-d'Inde), sera dévoilée demain. PHOTO LEUENBERGER

■ page 5

À LA UNE

NEUCHÂTEL

La taxe résiste

■ page 7

CRESSIER

Incendie par négligence

■ page 9

PUBLICITÉ

AUBERGE D'AUVERNIER
Jacques Besse

Ouvert à la
St-Sylvestre et
au jour de l'An

Route de la Gare 36
2012 Auvornier
Tél. 032 731 50 50

Fermé dimanche et lundi

SOMMAIRE

| | |
|--------------------|-------|
| Télévision | 17 |
| Cinés-loisirs | 19 |
| Dessin d'Elzingre | 29 |
| Bourse | 30 |
| Sports | 31-37 |
| Feuilleton | 33 |
| Adresses pratiques | 38 |
| Carnet | 39 |

ALGÉRIE

Cet hiver, sous la tente

Déjà dans les débris, bientôt sous la pluie et dans le froid. Dans le nord de l'Algérie, les sinistrés du tremblement de terre du 21 mai dernier n'ont pas oublié la promesse du président Bouteflika que tous seraient relogés avant l'hiver. Mais à Zemmouri, épicentre du séisme, les habitants en sont à rafistoler le provisoire. Reportage. ■ page 21

MINEURES

Centre de détention en projet

Un établissement fermé destiné à accueillir les jeunes femmes mineures condamnées à la détention pourrait être construit dans le canton de Neuchâtel en 2007. C'est l'un des projets présentés, hier à Fribourg, par la Conférence latine des chefs de Département de justice et de police. Cet établissement, comme un autre en Valais et un troisième dans le canton de Vaud, figure dans un projet de concordat visant à créer des places de détention pour les mineurs punis pénalement, places qui manquent cruellement aujourd'hui.

L'établissement envisagé pour le canton de Neuchâtel compterait seize places, destinées aux mineurs de la Suisse romande, du Tessin et de la partie francophone du canton de Bern.

Le rapport présentant ce projet sera soumis avant la fin de l'année au Conseil d'Etat neuchâtelois. «Au mieux, il passera devant le Grand Conseil au printemps», estime Georges Lapraz, chef du Service pénitentiaire. Peut-être lié au projet de nouvel établissement carcéral cantonal. Les deux centres pourraient se situer sur le même site, mais mineurs et majeurs seront strictement séparés.

Condamnations rares

Comme sa version masculine située en Valais (le projet y est déjà plus avancé), l'établissement neuchâtelois est réservé aux peines légères. C'est dans le canton de Vaud, qui devrait être construite l'institution centralisant les peines plus lourdes (jusqu'à quatre ans de privation de liberté).

La criminalité des mineurs est en forte hausse en Suisse, mais les cas nécessitant une détention sont rares: 400 cas sur 12.854 condamnations en 2002 (selon des données encore provisoires de l'OFS). /nhu

EN BREF

MOYEN-ORIENT ■ Entre douleur et révolte. Le Club 44, à La Chaux-de-Fonds (rue de la Serre 64), mettra demain soir, à 20 heures, le cap sur le Moyen-Orient. Avec une conférence de Laurence Deonna, auteur du livre «La guerre à deux voix» (prix Unesco de l'éducation à la paix), suivie d'un film de Lucienne Lanaz, «Moyen-Orient, douleur et révolte». L'écrivaine parlera également de ses reportages et la réalisatrice de ses expériences cinématographiques. /réd

RAID THÉODORA ■ Un chèque de 16.000 francs. Souvenez-vous: en septembre dernier, le sportif de l'extrême Patrick Christinat réalisait en quatre jours le tour du canton de Neuchâtel à la force des bras et des mollets. C'était pour une bonne cause, celle des clowns de la fondation Théodora. Les comptes sont aujourd'hui bouclés: 16.000 francs ont été récoltés grâce au soutien de nombreux parains. Patrick Christinat concocte d'ailleurs déjà une nouvelle aventure: il se lancera, en septembre prochain, sur les frontières du canton de Vaud! /frk

Ruée sur «L'Ordre du Phénix»

Phénomène ■ Journée faste pour les fans de Harry Potter et les marchands de livres: le tome 5 sort aujourd'hui en grande pompe

Par
Brigitte Rebetz

Ce 3 décembre, Grégoire, 11 ans, l'attendait de pied ferme. Pas question de différer les retrouvailles avec l'apprenti sorcier Harry Potter. L'école de Poudlard et ses aventures abracadabrantes ont enchanté le garçon au fil des quatre premiers volumes. Si bien que la sortie en langue française du tome 5, annoncée à grands coups de pub pour aujourd'hui, l'a poussé à jouer la sécurité: il a pris la précaution de réserver un exemplaire de «L'Ordre du Phénix» dans une librairie,

pour pouvoir s'y plonger sans plus attendre, comme des centaines d'autres jeunes Moldus tombés sous le charme de Potter.

Une attente partagée par les commerces, où Harry Potter a droit à un traitement de VIP: beaucoup de points de vente ont fait davantage que dérouler un tapis rouge pour saluer le retour du héros de l'auteure J.K. Rowling. Stands, animations et décors spéciaux sont de mise un peu partout. Deux commerces de la région, la librairie Billod, à La Neuveville, et Globus à Neuchâtel, ont même avancé leur heure d'ouverture à 6h30 ce matin, pour

permettre aux écoliers d'acheter le bouquin avant de se rendre en classe. D'autres, en revanche, ont renoncé à la mise en scène... parce que leurs exemplaires de «L'Ordre du Phénix» sont déjà tous réservés. A la librairie Reymond à Neuchâtel, par exemple, dont les 200 volumes ont trouvé preneur. «Nous en avons demandé plus au distributeur, il y a longtemps, sans succès», peste la gérante, persuadée que les quotas attribués aux grandes surfaces sont plus importants que ceux accordés aux petites librairies. «On a dû se battre pour en avoir!», dit aussi la librairie du Dam'Oiseau, à La Chaux-

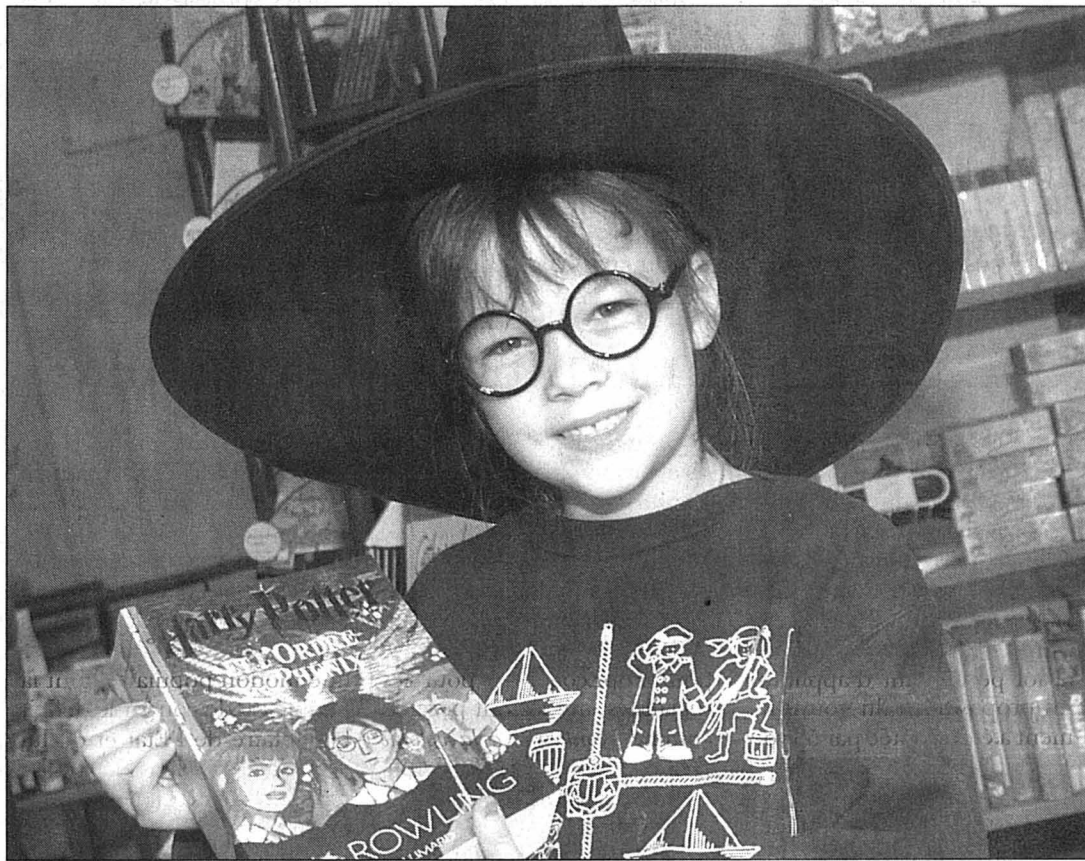
de-Fonds, dont les cent exemplaires mis en vente ce matin sont pratiquement tous déjà réservés.

Demande énorme

Entre les désirs des librairies et des grandes surfaces, «nous avons dû prier nos clients d'être moins gourmands, en France comme en Suisse», explique le représentant des éditions Gallimard Jeunesse en Suisse, Olivier Parault. Parce que la demande est énorme: «Depuis le tome 4, il s'est écoulé deux ans et la sortie de deux films de Harry Potter. L'attente du public, c'est une folie douce!» L'éditeur prévoit des ventes très fortes, ce qui tombe bien dans la mesure où «l'année 2003 était difficile, dans le secteur livres, avec la guerre en Irak». Pour

Olivier Parault, «il est évident qu'avec un objet comme cela, on va remettre les compteurs à zéro.»

En une seule journée, le tome 4 s'était arraché à 300 exemplaires il y a deux ans chez Payot, à Neuchâtel. Autant dire que la librairie s'attend à une ruée aujourd'hui, avec un stock conséquent: 1200 livres, soit deux fois plus que lors de la sortie du précédent, dont plus de 400 sont réservés... «Ce phénomène est exceptionnel!», s'exclame la gérante Josiane Mazeau. Et, dit-elle, les retombées sont salutaires pour la lecture en général. «C'est une façon de faire rentrer les enfants dans les librairies, une porte d'entrée dans le monde du livre. Beaucoup d'enfants ont eu le déclic avec Harry Potter.»/BRE



Les commerces, à l'instar de la librairie Dam'Oiseau, à La Chaux-de-Fonds, s'attendent à une ruée des clients sur le dernier volume de Harry Potter. PHOTO LEUENBERGER

«Un coup médiatique»

Qu'inspire le phénomène Harry Potter au délégué à la lecture pour les écoles primaires? «C'est d'abord un grand coup médiatique, commente Alfred Béguin, dubitatif. Je préférerais qu'on fasse du battage autour de «La nuit des gratteurs de tête», l'un des livres qui trône sur son bureau. Mais l'essentiel, ajoute-t-il, c'est que les enfants lisent.»

Cependant le délégué s'interroge sur les ventes record des tomes de la série. Qu'y a-t-il derrière l'effet de mode? Les enfants lisent-ils vraiment les livres de la Britannique J.K. Rowling, ou se contentent-ils de les collectionner, pour le plaisir de les posséder? «On parle beaucoup de Harry Potter,

mais on ne dit pratiquement pas un mot des dizaines de livres pour la jeunesse qui sortent sur le marché.»

Complicé

Alfred Béguin a en a lu deux volumes. L'histoire du jeune sorcier est drôle, imaginative, intéressante, concède-t-il, «quoiqu'elle me lasse un peu». Cela dit, elle est compliquée, et donc pas forcément accessible à tous les élèves. Un travail sur les héros qu'il a mené dans seize classes lui a révélé que la cote de Harry Potter n'était pas aussi élevée qu'on pourrait le supposer: dans les cœurs des enfants, Hermione (une camarade de Harry Potter) et Titeuf devaient l'apprenti sorcier. /bre

Ils ont terminé leur école supérieure

Diplômes ■ Deux ou trois ans de plus sur les bancs du Cifom et du CPLN ont permis aux lauréats de décrocher un titre au niveau plus relevé que le CFC

Quelques brassées de courageux qui ne se sont pas contentés de leur CFC ont reçu, lundi au temple du Bas, à Neuchâtel, un diplôme ES. Parmi eux, les quatre lauréats de la première volée de l'Ecole supérieure d'économie.

«ES» tient pour «école supérieure»: l'Ecole technique, l'Ecole supérieure neuchâteloise de gestion, l'Ecole technique du soir et l'Ecole supérieure d'économie délivrent en effet un titre dont le niveau se situe entre le CFC et le diplôme HES. Ces formations durent deux ans (à plein temps) et trois ans (en emploi). /nhu

Ecole technique - CIFOM

Diplôme de technicien ET en automation, formation plein temps: Nicolas Corpataux, Arnaud Fiems, Yann Gaignat, Christophe Hajny, Mikael Houriet, Yann Jauss, Bernhard Lauber, Florian Reichen, Gaël Rossier, Frédéric Stettler, Domenico Troilo, Sébastien Viloz, Mihret Vrevic. **Diplôme de technicien ET en électronique, formation plein temps:** Rachid Abdoun, Frédéric Bornet, Gabriel Del Nunzio, Sylvain Gindrat, David

Houriet, Jérôme Paratte, Fabrice Steffen. **Diplôme de technicien ET en informatique, formation plein temps:** Sandra Gruber, Serge Haeny. **Diplôme de technicien et en télécommunications. Formation plein temps:** Serge Bourquin, David Cao, Pascal Linder, Marco Meulensteen, Christian Rose.

Ecole technique - CPLN

Diplôme de technicien ET en informatique, formation plein temps: Nicolas Comtesse, Nelson De Jesus Antunes, Sandro Lensi, Jacques Oberli, Nicolas Pagani, Frédéric Procino, Yoto Jean-Dieter Talama, Christelle Von Allmen. **Diplôme de technicien ET en électronique, formation plein temps:** Juan-Carlos Barreira, Fabien Luginbuhl, Sébastien Perret, Yannick Probst, Patrick Surdez. **Diplôme de technicien ET en microtechnique, formation plein temps:** Stéphane Berney, Xavier Dumont, Sébastien Wuille-

min. **Diplôme de technicien ET en construction horlogère, formation plein temps:** Flavio Colaprete, Claude-François Greisler, Marcel Schenk, Michaël Zwahlen. **Diplôme de technicien ET en restauration/complication, formation plein temps:** Laure Borel, Frédéric Challet, Takahiro Hamaguchi, Guillaume Mamie, Romain Nagel. **Diplôme de technicien ET en mécanique, formation plein temps:** Khirine Berto, Marc Blaser, Thibaut Koller, Yves Theurillat, Yann Winkel.

Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion
Diplôme d'informaticien de gestion ES, formation plein temps: Lukas Bitter, Michaël Boulianne, Vladimir Carnal, Jean-Marc Colard, Sandra Da Costa, Yann Doerflinger, Bruno Ros Reis, Raphaël Eggenschwiler, François Egger, Yann Favalli, Julien Jeanneret, Thomas Kohler, Sébastien Lammers, Alexander Makarov, Anne Oppliger, Frédéric Philippekin, Nicolas Portmann, Anne-Cécile Robert, Léonard Sandoz, Raffaele Schmid, Didier Staudenmann, Astrid Von Wyl, Anthony Vuillaume. **Diplôme d'information de gestion ES, formation en emploi:** Cyril Affolter, Max Baumann, Ellen

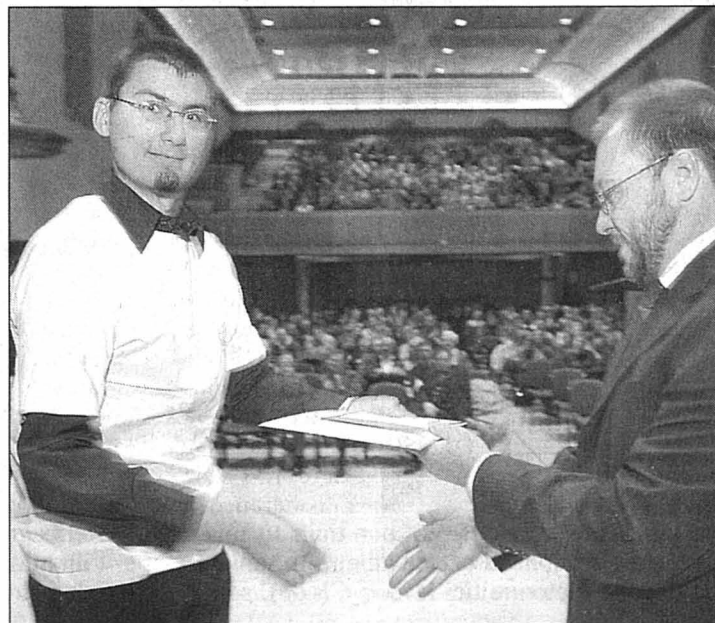
Beck-Tyson, Mahdia Boutaleb, Christophe Bruegger, Stéphane Brunner, Sébastien Chappatte, Jean Chèvre, Joanne Edgerley, Olivier Flückiger, Philippe Gafner, Roberto Genesi, Stefano Giammarino, Sébastien Maradan, Fausto Mezzi, Peggy Pasquali-Müller, Christian Weber.

Ecole technique du soir

Diplôme de technicien ET en exploitation et logistique, formation en emploi: Sébastien Blanc, Eric Bonnet, Patrick Burkhalter, Michel Halef, Thai-Binh Nguyen, Raphaël Perret, Christian Pierrehumbert, Viviane Rime, Jean-Georges Scarpini, Daniele Scurti. **Diplôme de technicien ET en construction horlogère, formation en emploi:** Isabelle Birbaum-Girod, Didier Cretin, Joao Paulo Dos Santos Duarte, Patricia Djabour-Bucaille, Valery Fugé, Johnny Girardin. **Diplôme de technicien ET en microtechnique, formation en emploi:** Pascal Boschi, Pedro De Oliveira, Frédéric Haefeli, Gaëtan Willemin.

Ecole supérieure d'économie

Diplôme d'économiste d'entreprise ES, formation en emploi: Dimitri Aubert, Lilia Fleury, Frédéric Jeanneret, Cédric Lorenz.



Un diplômé accueilli avec le sourire de rigueur. PHOTO GALLEY

Fleurier garde ses classes de lycée

Grand Conseil ■ La gauche et le Val-de-Travers s'unissent pour sauver l'antenne du lycée Denis-de-Rougemont. Non unanime à la réduction des subventions aux communes pour l'école

Par **Stéphane Devaux**
et **Frédéric Mairy**

Le Val-de-Travers conserve son lycée. Par 52 voix contre 49, le Grand Conseil neuchâtelois a refusé la fermeture, en 2005, de l'antenne du lycée Denis-de-Rougemont située à Fleurier. Mais ce n'est peut-être qu'un sursis. Le groupe libéral a prévenu qu'il déposerait une motion pour qu'on le limite à deux ans, le temps de voir si l'établissement est en mesure d'atteindre une taille et une dynamique justifiant son existence. Le comité de sauvegarde qui s'est formé au Vallon en est conscient, lui qui veut travailler à sa pérennité, notamment dans le cadre d'un lycée cantonal multisites.

Vibrants plaidoyers

Le débat a vite pris une tournure émotionnelle. Aux élus de gauche, qui avaient précédemment refusé d'entrer en matière sur l'ensemble des mesures proposées par le Conseil d'Etat pour mettre un peu de baume sur les plaies financières de l'Etat (en vain, la droite l'ayant emporté par 56 voix contre 51), sont venus s'associer une poignée de députés de droite. Dont les trois libéraux et les deux radicaux du Val-de-Travers, qui ont accordé leurs vibrants plaidoyers en faveur de la dernière école postobligatoire du district.

Pour Thérèse Humair (lib), «les prétendues économies (réd: 70.000 en 2005, un demi-million en 2006, selon le tableau du Conseil d'Etat) n'en sont pas vraiment». Rapport aux transferts de charges sur les parents ou sur les communes. «Avec les charges compensatoires, les écono-

mies seront ramenées à 300.000 francs. Une bien faible somme pour mettre à mal la cohésion du canton», a renchéri la radicale Muriel Desaulles-Bovay. Elle-même soutenue par un Jean Walder (lib) appelant les Vallonniers eux-mêmes à «entretenir la flamme régionale» autour d'un lycée apportant «sa part de chaleur culturelle et sociale».

Appel à la responsabilité

Au nom des socialistes, Jean-Nat Karakash - autre Vallonnier - s'est défendu de condamner toute velléité de réforme structurelle de la part de l'exécutif. En fait de condamnation, il lui est apparu prématuré de mettre la clé sous le paillason avant qu'une étude globale ait confirmé, ou infirmé, son aptitude à devenir rentable. Plus déterminé encore, le groupe PopEcoSol, par la voix de Marianne Ebel, a plaidé pour un développement de l'offre de formation au Val-de-Travers.

Face à cette vague d'assauts (et sentant que le reste de la droite ne suffirait pas à faire pencher la balance), Thierry Béguin, patron de l'Instruction publique, a mis les membres du législatif devant leurs responsabilités. «Si vous succomez aux arguments pour le maintien, je ne sais pas comment vous pourrez prendre des mesures autrement plus douloureuses.» Plus menaçant: «Et il ne faudra plus me demander des économies sur les structures.» Dans la cour, la délégation vallonnaise qui venait de quitter la tribune n'en avait cure. Tout à sa joie, le président du groupe de sauvegarde, Sven Schwab, gardait toutefois les pieds sur terre. «C'est un sursis, mais il nous permettra de poursuivre la réflexion pour assurer l'avenir du lycée à Fleurier.» /SDX



A la tribune, les Vallonniers sont tendus. A l'instar de Sven Schwab (deuxième depuis la droite, au premier rang), président du comité de sauvegarde du lycée. PHOTO GALLEY

La fonction publique bredouille

Des abstentions à droite et une gauche unie n'ont pas suffi pour faire barrage aux mesures salariales concernant la fonction publique. Mais il s'en est fallu de peu pour que le Conseil d'Etat soit, ici aussi, désavoué: la loi permettant d'appliquer les propositions du gouvernement a été adoptée par 53 voix contre 51. Conséquences, les salaires des fonctionnaires seront indexés l'an prochain de 0,1% au lieu de 0,6%. Et la revalorisation des salaires de un pour cent, prévue pour 2004, sera reportée de deux ans.

Les radicaux s'étaient d'emblée prononcés en faveur de «mesures raisonnables» permettant «d'éviter des licenciements». Même avis chez les libéraux, qui ont estimé que ces propositions étaient «tout à fait acceptables». Elle ne l'étaient pas pour PopEcoSol, ni pour les socialistes, qui les ont perçues comme «contraires à la volonté du Grand Conseil et du Conseil d'Etat de revaloriser le traitement du personnel».

Le rassemblement des travailleurs de l'Etat dans la cour du Château, en fin d'après-midi, n'aura donc pas fait

plier la majorité. Pas plus que la résolution de l'assemblée générale de la fonction publique, remise en début de séance aux députés. Le Syndicat des services publics-région Neuchâtel n'entend toutefois pas en rester là. Il a lancé hier une motion populaire dont la finalité est de couvrir le déficit budgétaire de l'Etat et de lui donner les moyens de revaloriser les salaires de ses employés de 1% l'an prochain. Cela grâce à «une contribution de solidarité de 1% à prélever sur les fortunes des millionnaires du canton». /fdm

SUR LE VIF

FINANCES ■ Réforme en neuf actes. Parce qu'il estime que «l'Etat souffre d'un déficit structurel» auquel ne s'attaquent pas assez les mesures proposées par le gouvernement, le groupe radical a déposé des postulats pour «Structurer les réformes - réformer les structures». Un projet décliné en neuf actes, priant le gouvernement d'étudier, entre autres, le renforcement de la coopération dans le domaine policier, l'augmentation du nombre maximal d'enfants par classe afin de diminuer le nombre de classes, le réexamen des critères d'attribution des prestations complémentaires AVS/AI ou encore la fusion des entreprises de transports publics. /fdm

NOUVELLES RECETTES ■ Chasseurs et pêcheurs à la caisse. Il n'y a pas de petites recettes. Fort de cet adage, le Grand Conseil, suivant pour une fois le Conseil d'Etat, a accepté l'instauration d'un permis spécial pour la chasse au sanglier, ainsi que l'augmentation des permis de pêche en rivière et de la taxe sur les bateaux. Gain escompté pour 2004: 230.000 francs. /sdx

CHANGEMENTS VOLANTS ■ Deux nouveaux députés. Le Grand Conseil a connu deux modifications de composition. L'une chez les socialistes, à la suite de la démission, pour raisons de santé, de Florence Perrin-Marti. Son premier suppléant, David Taillard, s'étant désisté, le siège est revenu à Jean-Pierre Franchon, chancelier de la ville du Locle. Le deuxième changement concerne les rangs libéraux, que Violaine Blétry-de Montmollin a quittés pour raisons professionnelles. Elle a été remplacée par Christophe Untersee, par ailleurs conseiller général à Peseux. /fdm



Christophe Untersee, nouveau député. PHOTO GALLEY

CHÂTEAU FORT

Kamasutradical. Jean-Bernard Wälti (rad), à propos des mesures salariales touchant la fonction publique: «Nous n'avons rien contre les fonctionnaires. Ils nous apparaissent d'ailleurs souvent comme des missionnaires.» Qui ont toutefois connu des positions plus agréables. /fdm

Décidément. Jean-Nat Karakash (soc), toujours dans le registre des finances cantonales: «Il est temps de faire ceinture.» De chasteté? /fdm

Corps gras. François Bonnet (éco) sur les recettes engendrées par le nouveau permis de chasse au sanglier: «Si, pour le lycée au Val-de-Travers, on a parlé de cacahuètes, il ne s'agit ici que de miettes de cacahuètes.» Et on s'étonne, avec un tel déficit en corps gras, que ces pauvres bêtes se ruent sur les cultures indigènes! /sdx

Gros gibier. Thierry Béguin, chef du Dipac, confirmant la hausse des effectifs au lycée De-Rougemont à Fleurier: «Cette année, on est allé les chercher par la peau du cou.» Etudiants ou gros gibier? /sdx

Garniture. Ce même Thierry Béguin: «Les carottes nous paraissent cuites.» Non, il n'était pas commis aux cuisines du château! /sdx

Sursis pour le vote d'entrée en matière

La nuit d'hier à aujourd'hui aura-t-elle porté conseil? C'est ce qu'espère le gouvernement qui, hier soir, s'est déclaré surpris par la position des groupes face à l'entrée en matière du budget 2004. Un budget présentant désormais un excédent de charges de 78,244 millions sur un total de plus de 1,6 milliard.

Car si les socialistes, par Jean-Nat Karakash, ont estimé que renvoyer le budget au Conseil d'Etat donnerait «une image catastrophique du canton», la position était autre ailleurs. Chez PopEcoSol, comme l'a relevé Patrick Erard, il n'était pas question d'entrer en matière sur un budget coupant dans les prestations et ne cherchant son salut que dans «une

course vers une consommation effrénée». Refus ferme également sur les bancs libéraux, mais pour d'autres raisons, relevées par Philippe Bauer: «Il est possible de ramener le déficit à 37 millions de francs et nous voulons donner un signal clair au Conseil d'Etat.» Les radicaux, eux, s'étaient annoncés par Philippe Haerberli en faveur de l'examen du budget. Pour autant notamment qu'un sort favorable soit réservé à leur amendement demandant de limiter l'engagement du personnel et les dépenses de biens et services de l'an prochain au même niveau que cette année. Amendement irrecevable a estimé une large majorité de députés.

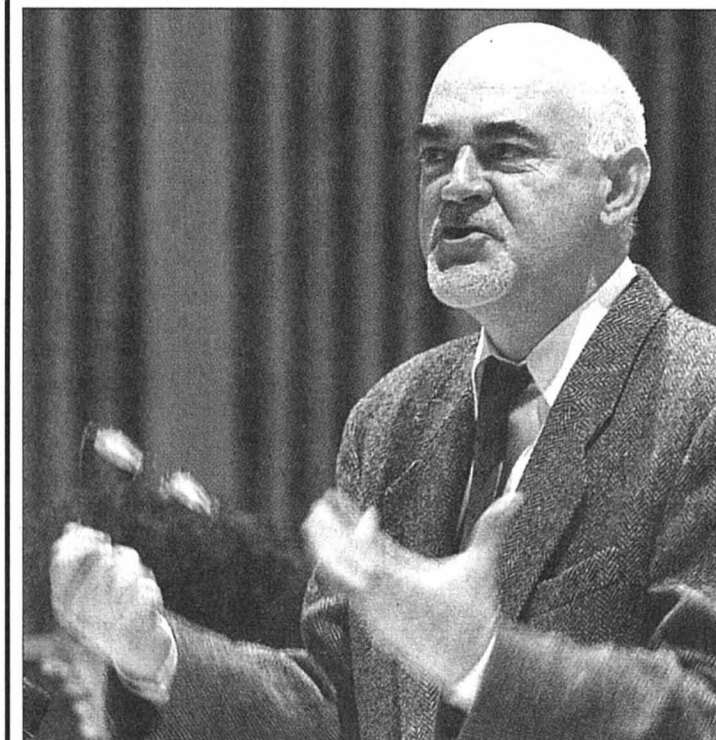
Le front du refus gagnait du terrain. Sylvie Perrinjaquet avait beau avoir rappelé auparavant les conséquences d'un report du vote du budget de l'Etat: dépenses limitées au seul fonctionnement de l'administration, gel de plusieurs projets (Neode, Ecoparc). La cheffe des Finances avait également souligné le vote favorable de la commission financière. Et s'était interrogée sur la cohérence de députés diminuant les recettes fiscales, mais incapables dans le même temps de proposer des diminutions de charges autres que

les 417.000 francs de la commission financière.

Espérant rallier à leur cause les radicaux, les socialistes ont alors demandé un report du vote à ce matin. Une solution «sage» selon le président du Conseil d'Etat, et imposée par celui du Grand Conseil.

Subvention maintenue

Si le budget est plus rouge de près de 9 millions, c'est parce que le Grand Conseil, dans un élan unanime (un chœur de 103 voix), s'était auparavant opposé à une baisse des subventions versées aux communes dans le domaine scolaire. Renvoyant ainsi à ses chères études un Conseil d'Etat qui entendait réduire de 45 à 40%, et ce pendant deux ans, la subvention accordée pour le traitement des enseignants des écoles enfantines, primaires et secondaires inférieures. Amélioration budgétaire estimée: 8,8 millions en 2004, 9 millions en 2005. «Qu'est-ce que ces manières de faire aux communes ce qu'on ne veut pas que la Confédération nous fasse?», s'est étranglé Adrien Laurent (soc), par ailleurs chef des Finances à Bevaix. «Transférer, ce n'est pas alléger, c'est alourdir ailleurs», a fait remarquer pour sa part Jean-Bernard Wälti (rad). /sdx-fdm



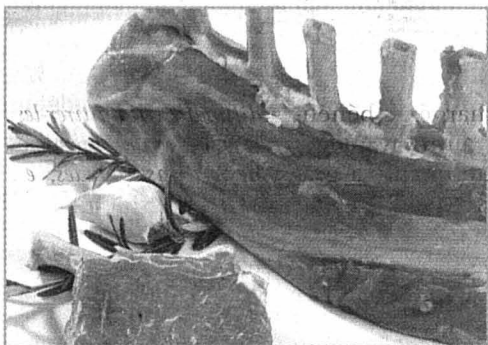
Le président du Conseil d'Etat, Thierry Béguin, était favorable à un renvoi du vote à ce matin. PHOTO GALLEY

PUBLICITÉ

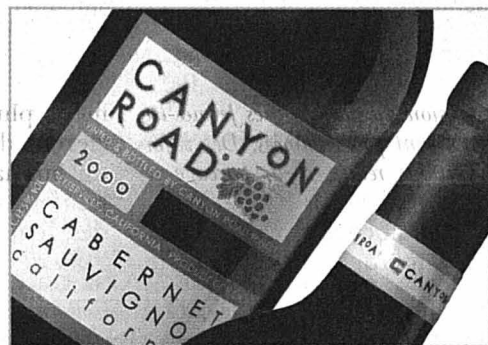
Farine Droz
Rue des Granges 2 • Peseux
Tél.: 032 731 59 39 • 032 724 04 04

kg **1.50**
Espagne

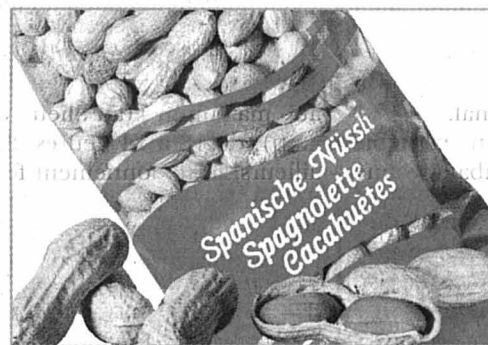
Clémentines



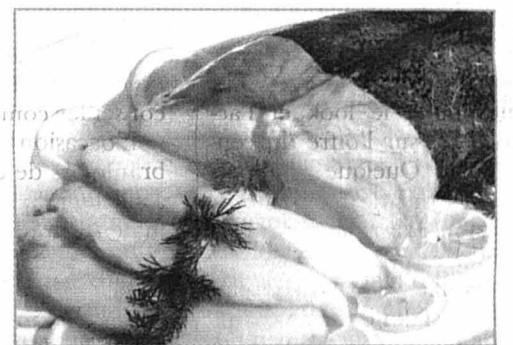
35.- /kg
Racks d'agneau, Australie, Nouvelle-Zélande



69.90 au lieu de 83.70 / 6 x 75 cl
Cabernet Sauvignon «Canyon Road»
 California MO 2000



3.95 / 800 g
Cacahuètes, Israël
 fraîchement torréfiées en Suisse



4.95 / 100 g
Baudroie, sauvage, en tranches
 Angleterre, Danemark



1.90 au lieu de 2.60 / 1l
Minute Maid, premium orange
 Tropical ou exotic fresh / 1.90 au lieu de 2.80



1.95 au lieu de 3.10 / 25 sachets
Twinings, earl grey tea, english breakfast
 ou lady grey



4.95 au lieu de 6.75 / 650 ml
Viennetta, biscuit praliné, biscuit tiramisù
 Vanille ou cappuccino



4.95 au lieu de 7.30 / pack de 2
Knorr, bouillon en étui
 par ex. bouillon de poule



2.80 au lieu de 3.80 / 200 g
Pringles, toutes les variétés



9.90 au lieu de 19.80 / 70 pastilles
Sun Tablets, regular ou citron



11.90 au lieu de 23.80 / 2 x 1.5l
Persil, gel ou color gel



5.50 au lieu de 7.20 / 8 x 100 g
Whiskas Finesse, bœuf, poulet, lapin
 Quattro ou jelly

Centre-ville: et la lumière sera!

Période des fêtes ■ Les nouvelles décorations de Noël, à découvrir dès demain, s'inscrivent dans le vaste projet de revitalisation initié par la Ville

Par
Florence Hügi

Première manifestation concrète du vaste projet de revitalisation du centre-ville de Neuchâtel entrepris en juin dernier (voir encadré), de nouvelles décorations lumineuses, installées pour les fêtes de fin d'année, s'illumineront dès demain, date de la première ouverture nocturne des magasins. « Cette première phase concernera les rues du Bassin, des Poteaux, des Chaudronniers, ainsi que la rue Fleury et la place du Coq-d'Inde, précise Antoine Grandjean, conseiller communal en charge des Services indus-

triels. Certaines rues étaient éclairées de longue date, des commerçants souhaitaient que d'autres le soient également. Une situation alambiquée, dont on a fait table rase. Grâce à un partenariat entre les membres du commerce indépendant de détail (CID) et les autorités de la ville, il a été possible d'élargir la zone décorée. »

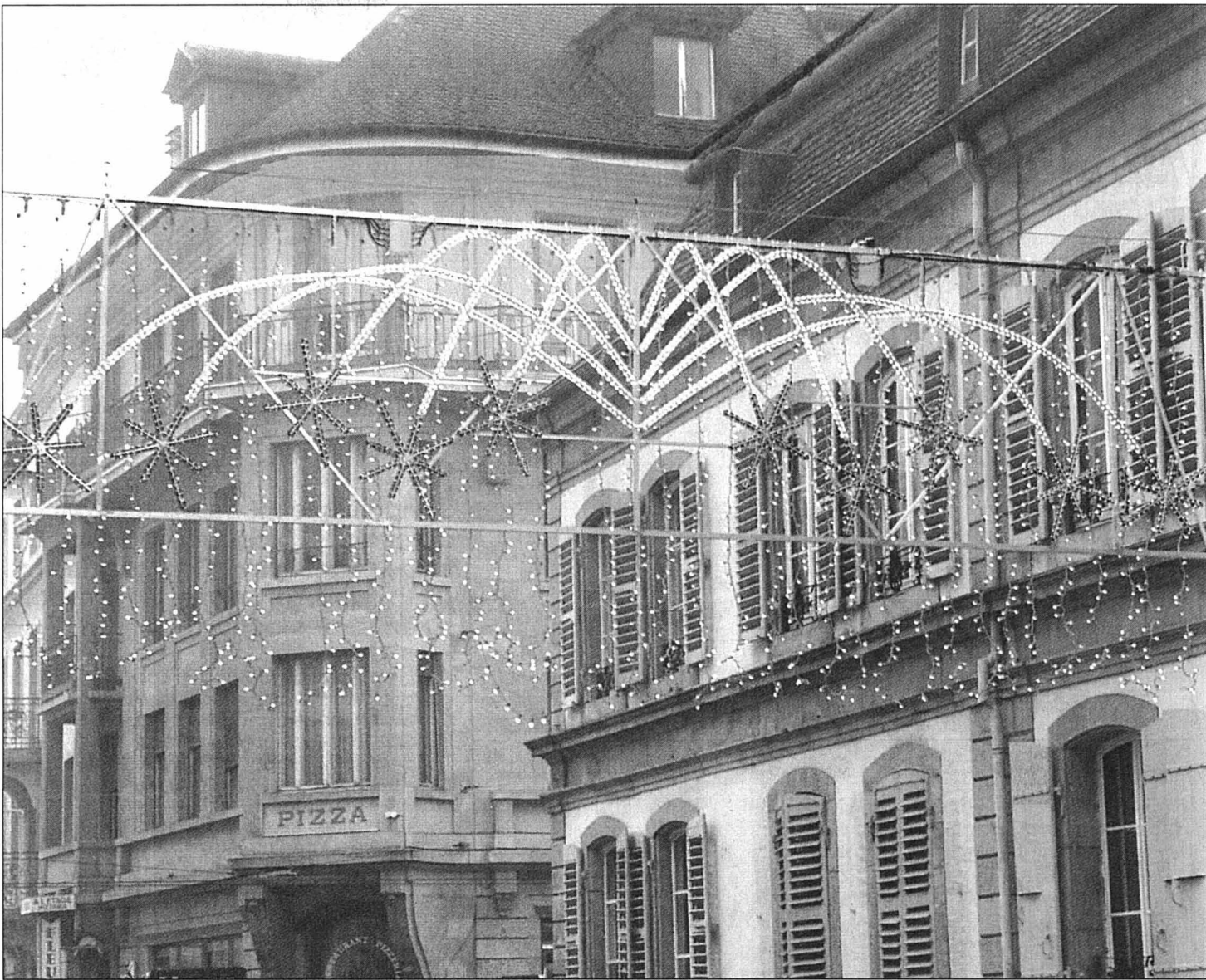
Une collaboration qui s'est aussi concrétisée sur le plan financier: l'action, qui s'élève à 40.000 francs par an, est financée « à raison de 75% par les Services industriels et 25% par les commerçants et les entreprises du centre-ville ». Une première étape qui pourrait avoir des suites: il est prévu, à terme, d'illuminer l'ensemble des rues piétonnes et artères d'accès de la ville, pour un coût total de 160.000 francs. « Mais cette étape dépendra des moyens financiers de la Ville et des commerçants », dit encore Antoine Grandjean. « Souhaitons qu'une majorité de commerçants jouent le jeu. Cela en vaut vraiment la peine », commente Pierre Walder, président du CID.

Consommateurs rois

« Vitrine idéale » des nouveaux aménagements lumineux, les ventes nocturnes débiteront donc demain. « Quatre soirées sont prévues, les 4, 11, 18 et 23 décembre, où tous les magasins pourront rester ouverts jusqu'à 22 heures », rappelle le conseiller communal.

L'occasion d'un véritable branle-bas de combat, destiné à faciliter la vie des consommateurs, tout accaparés qu'ils seront par leurs achats de Noël.

Les parkings privés souterrains du Port, de la place Pury et du Seyon proposeront un stationnement à deux francs



Ce feu d'artifice électrique éclatant est situé à la rue du Bassin.

PHOTO LEUENBERGER

au maximum (au lieu de cinq), de 18 à 24 heures. Par ailleurs, le stationnement fera l'objet, durant les quatre soirées, d'une mobilisation de tous les instants. « La place sud du Collège latin sera ouverte dès le début des nocturnes, et le parking des Jeunes-Rives sera gratuit dès 19 heures. En cas de besoin, une voie du quai Philippe-Godet et l'ex-

tension du parking des Jeunes-Rives sont programmées. Des informations relatives au parking seront diffusées par la radio RTN. »

Les nocturnes des 18 et 23 décembre, traditionnelle-

ment plus chargées, bénéficieront d'un autre avantage: un busnavette circulera gratuitement entre le parking des Jeunes-Rives et la place Pury de 18 à 22h30. « Toute la

difficulté est d'attirer les visiteurs lors des deux premières nocturnes, moins courues, et de gérer l'afflux important de visiteurs durant les deux dernières soirées », résume Nadia Bavaud, adjointe à la Direction de la police.

«L'Express» joue le jeu

Le groupe de travail «offre» a initié une démarche originale, visant à mieux comprendre les désirs des consommateurs. En collaboration avec les étudiants de la Haute Ecole de gestion (HEG), une liste de questions a été élaborée et mise en ligne sur le site de «L'Express». Les internautes sont invités à répondre, durant un mois environ, à des questionnaires portant sur la culture et l'atmosphère, le look et l'accueil ou sur l'offre du centre-ville. Quelque 730 personnes ont déjà répondu à l'un ou l'autre de ces questionnaires. Le sondage est accessible jusqu'à mi-décembre, il est donc encore temps d'y répondre, à l'adresse www.lexpress.ch/flh

Comme un supermarché

« Gérer le centre-ville à la manière d'un centre commercial. »

Si Antoine Grandjean résume ainsi l'ensemble des mesures visant à revitaliser le centre-ville, il précise: « Ne confondons pas la méthode et le contenu! Le centre-ville conserve ses particularismes, une diversité et un nombre de commerces plus large, ce qui reste indiscutablement un atout! »

Le projet de revitalisation du centre-ville de Neuchâtel, visant à juguler l'exode des consommateurs dans les centres commerciaux de la périphérie, est actuellement discuté au sein de quatre groupes de travail (offre en assortiment, décoration et aménagements, accès, animations), chapeautés par la commission marketing présidée par Antoine Grandjean.

Maladière en vue

L'ouverture, d'ici 2006, du complexe multifonctionnel «La Maladière», et plus précisément de son centre commercial, a également incité les autorités à se pencher sur la situation économique du centre de Neuchâtel. « Nous voulons faire en sorte que le futur centre commercial soit un plus pour la ville, et non un concurrent pour le centre », explique le conseiller communal.

Examinant « ce qui constitue un potentiel ou un frein pour le développement économique de la zone piétonne », les milieux

économiques, culturels et politiques – un plénum de 25 membres – se sont réunis pour la première fois en juin 2003. Leur but: « Penser le centre-ville globalement », afin d'établir « des stratégies concertées pour un meilleur impact auprès des médias et de la population ».

Outre les discussions portant sur des actions commerciales plus ciblées, un assortiment varié ou les animations du centre-ville, la question de l'accès au centre de la cité est débattue. « Une seule carte d'accès aux trois parkings privés du Seyon, de la place Pury et du Port pourra être obtenue, annonce le conseiller communal, sans donner plus de détails. A terme, il serait profitable de pouvoir bénéficier des services d'un « city manager », chargé de coordonner l'ensemble de ces actions, comme cela s'est fait à Viège, par exemple ».

Intérêt scientifique

Le groupe de travail planchant sur l'offre du centre-ville a, de son côté, collaboré avec des étudiants de la Haute Ecole de gestion (HEG) de Neuchâtel, qui, après un premier questionnaire destiné aux internautes (lire ci-contre), prendront part à l'élaboration d'un questionnaire plus scientifique en vue d'un sondage de population par téléphone, qui sera réalisé au début de l'année 2004. /FLH

2004, Noël, Pâques

Une situation qui, dès l'an prochain, sera réglée: seules deux nocturnes seront programmées avant les fêtes de Noël. La troisième aura lieu le 30 décembre. Quant à la quatrième, elle aura lieu... à Pâques! « Comme la loi cantonale autorise quatre soirées de vente nocturne, nous avons simplement choisi de les répartir autrement », conclut Antoine Grandjean. /FLH

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Urgences-santé et ambulance:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Intoxication:** 01 251 51 51.
- **La Main tendue:** 143.
- **Dentiste de garde:** 144.
- **Pharmacie de service:** Wildhaber, rue de l'Orange-rie/fbg de l'Hôpital, 8-20h, (en dehors de ces heures, le 032 722 22 22 renseigne).
- **Médecin de garde:** 144.
- **Hôpitaux:** Cadolles (policlinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtalès: (policlinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 713 30 00, Providence. 032 720 31 11.
- **Violences:** centre de consultations LAVI - aide aux victimes 032 889 66 49 ou 032 919 66 52 ou la main tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence 079 270 92 06. Solidarité-femme 032 968 60 10.

PISCINES

- **Piscines du Nid-du-Crô:** (intérieures) lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h. Tél: 032 722 62 22.

PATINOIRES

- **Patinoires du Littoral. Halle principale:** me 9h-11h45/14h15-16h45, je 9h-11h45/13h45-15h45, ve 9-11h45/13h45-15h45/20h-22h, sa/di 13h45-16h. **Halle secondaire:** me/je/ve 9-11h45/13h45-16h15,

sa 13h45-16h30, di 10h15-11h45/13h45-16h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Nature A 12h30 et 14h15** au Muséum d'histoire naturelle: «Le géant de la Vallée perdue», film de Thierry Machado, présenté par Jacques Ayer, dans le cadre des rendez-vous «Nature».
- **Vidéos A 18h30**, à l'amphithéâtre R.E. 48 de la faculté des lettres, espace Agassiz: extraits des films «Matrix» et «Matrix Reloaded», projetés sur grand écran, analyses, débat. Organisation: Groupe biblique universitaire.
- **Piano A 19 heures**, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Laurent Perrenoud, piano.
- **Chants de Noël A 19h30**, au temple du Bas: «Le grand saint-Nicolas et les enfants du monde», concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et 1600 écoliers neuchâtelois. Direction: Jan Schultz.
- **Conférence A 19h30**, au théâtre du Pommier: «Le conflit israélo-palestinien: état des lieux», conférence par Yves Besson, historien, ancien diplomate à Jérusalem. Organisation: Amis du Monde diplomatique et Collectif urgence Palestine.
- **Violoncelle A 19h30**, au Centre Dürrenmatt: création par Frances-Marie Uitti, violoncelle.

- **Concert A 20 heures**, à l'aula du lycée Denis-de-Rougemont, faubourg de l'Hôpital 59: les lycéens musiciens jouent des musiques d'hier et d'aujourd'hui.

DEMAIN

- **Nocturnes A** l'occasion des fêtes, les magasins sont ouverts jusqu'à 22 heures.
- **Seniors De 14h15 à 16 heures**, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Les volcans et la vie: des rapports ambigus», conférence par Francis Persoz, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel.
- **Sapin de Noël De 15 à 21 heures:** illumination du sapin de Noël de la place de l'Hôtel communal. Stand, orchestre. Organisation: Rotary-club Neuchâtel et Ville de Neuchâtel.
- **Vernissage** Dès 18 heures au théâtre du Passage: vernissage de l'installation itinérante «Provenance Tchétchénie», de Laurent-Dominique Fontana et Hélène Upjohn, philosophe.
- **Piano A 19 heures**, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Marlène Müller, piano.
- **Chants de Noël A 19h30**, au temple du Bas: «Le grand saint-Nicolas et les enfants du monde», concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et 1600 écoliers neuchâtelois. Direction: Jan Schultz.

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h

Délai:

Remise des textes Du lundi au vendredi, dès 17 heures, du lundi exclusivement, ou vendredi et durant le week-end et jours fériés: jusqu'à 17 heures

PUBLICITAS

tél. 032/729 42 42 fax. 032/729 42 43

L'EXPRESS

tél. 032/723 53 01 fax. 032/723 53 09

Les textes de telles annonces ne peuvent être traités par la voie du courrier électronique (e-mail)

COFFRANE

Salle de gymnastique
Mercredi 3 décembre 2003 à 20h

MATCH AU LOTO

Contrôlé par LOTOTRONIC

Système fribourgeois, 30 tours
Abonnements: Fr. 10.- la carte

Fr. 8000.- de quines

La moitié des lots en bons d'achats

Valeur des quines: 40.- 80.- 120.-

Viande fraîche - Corbeilles garnies -

Fromages - Vin - Bons d'achats

1 royale hors abonnement Fr. 2.- la carte

Bons d'achats de Fr. 200.- 200.- et 300.-

● 1 salle non-fumeurs ●

Organisation: Gym-Hommes Coffrane

028-421088

NEUCHÂTEL Pleins feux sur les



A.A.L.T Auto-location
Romandie SA
DBL Système
Carrosserie
Décodann
EMKA
Informatique S.à.r.l.
Garage M. Facchinetti
FAIGLE OFFICE
TECHNOLOGY
Haefliger
& Kaeser S.A.
HDT Humbert-Droz
Transports S.A.
Migros
Neotec S.A.
Orma, création
de bureau S.A.
Pharmacie
J. Etienne
P.H. Métal
serrurerie-tôlerie
Station service
Tamoil
Tapis Masserey S.A.
Télé Tonic
neuch.ch

Masserey LITERIE

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel - Tél. 032 725 59 12 E-mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

Gratuit: livraison et montage
Débarras de votre ancienne literie
Conditions spéciales pour retraités



028-422381

PHARMACIE
Etienne
Neuchâtel

Portes-Rouges 141 - Tél. 032 725 66 78

**SAMEDI OUVERT
SANS INTERRUPTION**

- Service à domicile gratuit
- Fermé le lundi matin

AVENE
WIDMER
VICHY
ROC

**Tout se passe en trois mouvements.
Attraction. Tentation.
Possession.**



**Lancia
Ypsilon...**

**à découvrir
absolument**

garage - carrosserie
M. FACCHINETTI

Portes-Rouges 1-3 • 2002 Neuchâtel • Tél. 032/720 22 22 P. et J.-M. Rohrer

028-422423

Masserey

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel
Tél. 032 725 59 12

**ARRIVAGE
SPÉCIAL**

Tapis Tibétains
noués au Népal

**RABAIS
50%**

E-mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

028-422382

Station service



Portes-Rouges

Une équipe dynamique
à votre service
de 6 h à 22 h

365 jours par année

Car Wash

Shop alimentaire

Vidéo-Club

**Pain chaud jusqu'à
la fermeture**

028-422384

SENSATIONNEL!

NIVO ACTIF - Poste complet
avec canal d'électrification,
bordures arrondies



Fr. 1'330.- HT livré, monté

Combinaison comprenant:
1 plan de travail de 160 x 80 cm
1 angle de 90°, 1 retour de 120 x 80 cm,
1 caisson en acier sur roulettes, (prof. 78 cm).

**VISITEZ NOTRE
EXPOSITION**
Samedi sur rendez-vous

orma

création de bureau s.a.

PORTES-ROUGES 36 2000 NEUCHÂTEL

Tél. 032 724 00 00 Fax 032 724 00 06

Internet: www.orma.ch E-mail: orma@orma.ch

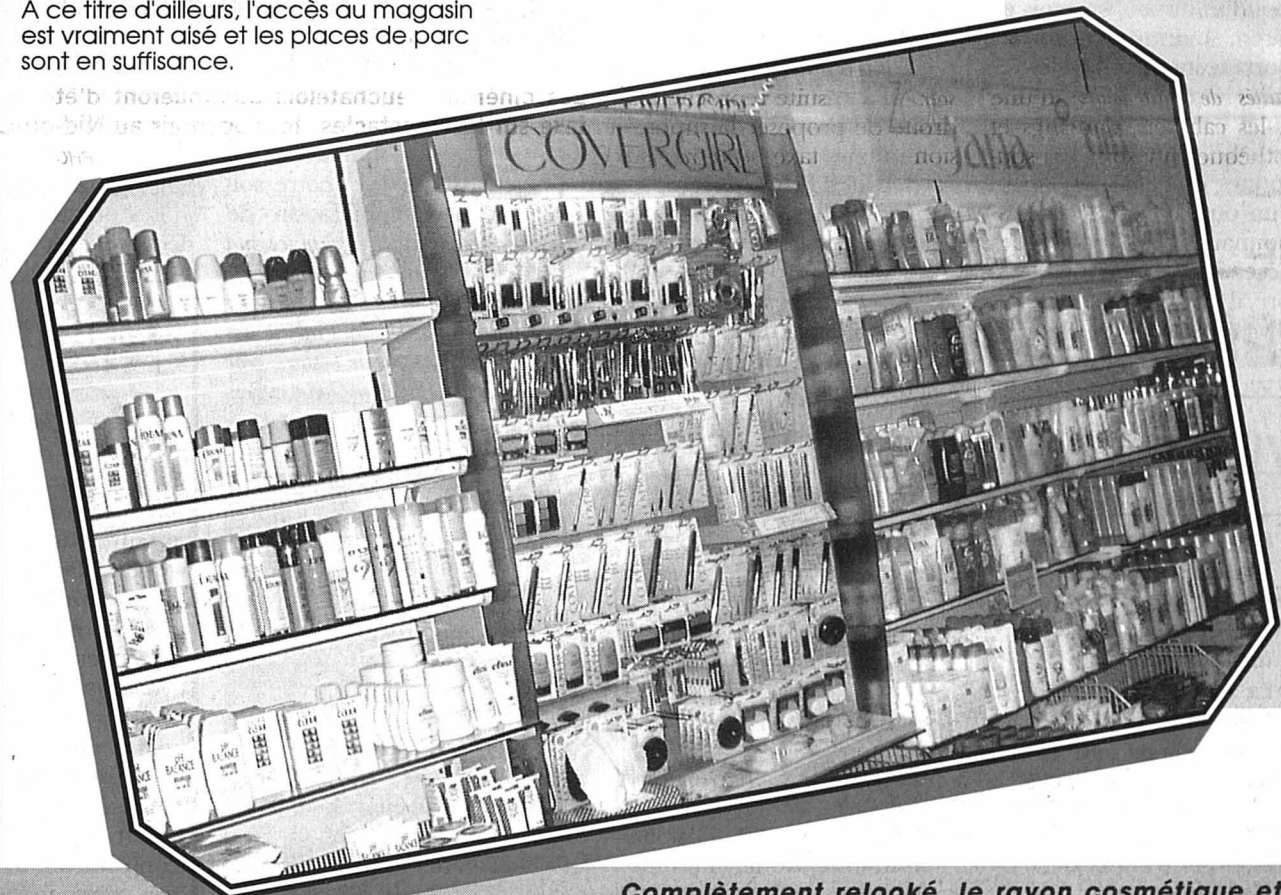
028-422385

**Un sympathique
magasin
de proximité**

Sympathique magasin de proximité, la Migros des Portes-Rouges à Neuchâtel propose davantage qu'une grande surface souvent froide et anonyme. On y soigne en effet l'accueil, tout en misant sur la qualité et un choix impressionnant d'articles comparé à la petitesse des locaux.

À la Migros des Portes-Rouges, les clients sont reçus dans une ambiance conviviale et familiale. Collaboratrices et collaborateurs sont à leur écoute et ne manqueront pas de les aiguiller dans la recherche d'un produit où qualité et fraîcheur font excellent ménage. L'assortiment est varié et très complet; il comprend un service de pain chaud jusqu'à la fermeture. Il permet en tous les cas de faire ses achats au quotidien, sans avoir besoin de faire un trop long déplacement en voiture. A ce titre d'ailleurs, l'accès au magasin est vraiment aisé et les places de parc sont en suffisance.

L'accueil clients est pourvu d'un rayon fleurs, vidéos, DVD et CD tout à fait raisonnable. On y trouve les dernières nouveautés en films et musiques, ceci pratiquement en même temps que les magasins spécialisés dans le genre. En outre, le rayon cosmétique et hygiène a été complètement relooké et propose dorénavant des articles de marques. Le personnel de la Migros des Portes-Rouges souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à sa fidèle clientèle. / paf-E



Complètement relooké, le rayon cosmétique et hygiène propose des articles de marques. paf-E

RESTAURATION

500 PLACES
DE PARC

2 ARRÊTS DE BUS

PUBLIREPORTAGE

**Migros Portes-Rouges
Avenue des
Portes-Rouges 46
Neuchâtel
Tél. 032 724 51 31**

Jusqu'au 8 décembre

Pâte pour brunslis

1 paquet
de 500g

1 90

~~2.60~~



M-CUMULUS:
des points,
des économies.

**MIGROS
PORTES-ROUGES**

028-422319

La taxe sur les spectacles maintenue

Conseil général ■ Les radicaux demandaient l'abrogation de l'ex-droit des pauvres. «Avec le déficit de 4,2 millions annoncé au budget 2004, ce n'est pas le moment», a rétorqué la gauche

Par
Yvonne Tissot

Le deuxième assaut radical contre la taxe sur les spectacles n'a pas été le bon. Lundi soir, lors de la séance sur le budget 2004 (notre édition d'hier), le Conseil général de Neuchâtel a une nouvelle fois refusé de supprimer l'impôt prélevé sur les billets vendus à l'entrée des manifestations culturelles ou sportives. L'assemblée a néanmoins accepté de l'abaisser à 10% par 24 voix contre 3 et 11 abstentions, comme l'exige d'ailleurs la loi cantonale.

En décembre 2002, lors de la discussion sur le budget budget, le groupe radical, emmené par le conseiller général Blaise Péquignot, avait déjà déposé un amendement demandant son abrogation, une proposition qui avait alors été refusée au profit du statut quo, c'est-à-dire le maintien de la taxe à 15 pour cent.

Inégalités

Lundi soir, Blaise Péquignot, soutenu par quelques membres des groupes radical et libéral, est revenu à la charge avec une proposition écrite (notre édition du 11 novembre), assortie d'un long développement, démontrant que, selon lui, «cette taxe est désuète et crée des inégalités de traitement»: d'une part, les cabarets, dancings et discothèques n'y sont pas sou-

mis car ils ne distribuent pas de billets; d'autre part, des forfaits ont parfois été négociés avec de grands manifestations, comme Expo.02. En outre, le fait que le produit de cette taxe soit redistribué aux syndicats intercommunaux, qui gèrent le théâtre du Passage et les patinoires du Littoral est «loin d'être un moyen de péréquation, comme l'affirme les défenseurs de cette taxe, mais est dénué de toute base légale».

Tard dans la nuit

Cette proposition de suppression a nourri de vives discussions au sein de l'assemblée, malgré l'heure tardive des débats: entre minuit et 1 heure du matin. Philippe Ribaux, rapporteur des libéraux, a annoncé le soutien de son groupe «à la suppression de la pompe à fric que représente cette taxe».

«Nous n'allons pas faire une éloge dithyrambique de cette taxe, a répondu Philippe Loup, pour le groupe socialiste. Le développement radical montre ses faiblesses et des défauts récurrents, comme le non-assujettissement des cabarets et des discothèques.» Mais l'élu s'est refusé à la trouver injuste: «Elle permet à la Ville de faire participer les habitants des communes alentours aux charges d'agglomération. Et nous n'accepterons pas de la supprimer tant qu'une solution de remplacement n'aura été imaginée, par exemple le parking payant le soir.» Il a ensuite reproché à la droite de proposer la suppression d'une taxe «qui rapporte

600.000 à 700.000 francs, deux heures après avoir exigé du Conseil communal qu'il prenne des mesures pour restreindre le déficit de la Ville».

Pour sa part, Dorothee Ecklin a déclaré que le groupe PopEcoSol approuvait le fait que cette taxe serve à alimenter le budget des Affaires culturelles, mais qu'elle déposait toutefois un amendement exonérant de la taxe les associations à but non lucratif. «Il serait juste de faire payer l'industrie lucrative de l'art, par exemple les

films à grand public, au profit des activités locales associatives et bénévoles.»

Cet amendement a été jugé irrecevable par la conseillère communale Françoise Jeanne, directrice des Finances: «Ce ne sont pas les organisateurs qui paient cette taxe, mais les spectateurs.»

Après avoir refusé la suppression de la taxe sur les spectacles, les élus ont accepté le budget 2004 - qui présente un déficit de 4,2 millions - par 27 voix contre 5. /YVT



Les cinémas neuchâtelois continueront d'être soumis à la taxe sur les spectacles. Ici l'open air au Nid-du-Crê.

PHOTO ARCH-MARCHON

Le consensus à la neuchâteloise existe encore, nous l'avons rencontré! Non, pas au Grand Conseil... C'était lundi soir à l'Hôtel de ville de Neuchâtel, où les esprits se sont montrés beaucoup moins embrumés que les rues alentours.

Consensus

Il a tout de même fallu un peu de temps aux uns et aux autres avant que les quatre groupes du Conseil général en viennent non pas à avoir le même avis, mais au moins à ne pas s'affronter à coup d'amendements plus ou moins inutiles.

On pense en particulier aux socialistes, du moins à certains d'entre eux, qui auraient souhaité que le Conseil communal s'engage formellement à... respecter le budget qu'il avait lui-même concocté. Vous en connaissez beaucoup, vous, des exécutifs qui ne font pas tout leur possible pour que le déficit annoncé soit moins élevé que prévu?

De leur côté, les radicaux auraient voulu que le Conseil communal élabore un programme d'économies structurelles de l'ordre de quatre millions de francs par an. Souhait beaucoup plus pertinent, mais qui trébuchait en

partie sur une réalité: l'exécutif du chef-lieu, compte tenu de la brusque dégringolade des recettes fiscales enregistrée cette année, a lancé une première opération «économies», tout en annonçant une seconde réflexion.

Heureusement, le socialiste Mario Castioni et le libéral Pierre Aubert ont alors remis l'église budgétaire au milieu du village politique. Emmenés par Blaise Péquignot, les radicaux ont ensuite, dans un geste qui les honore, accepté de jouer la carte du consensus en retirant leur proposition d'amendement.

Reste l'essentiel: les finances communales passent une très mauvaise passe. Or, en s'engageant à mener une réflexion «sans tabous» et «d'ordre structurel comme conjoncturel» - autrement dit à s'interroger sur chacune des prestations fournies par la Ville -, l'exécutif se doit désormais de trouver un certain nombre de solutions. Et de les chiffrer de manière précise.

Dans le cas contraire, radicaux et libéraux auront beau jeu de dire qu'ils ont été trompés. Ce qui, à quelques mois des élections communales, ferait tache dans le bilan de la majorité de gauche.

Pascal Hofer

COMMENTAIRE

Des vendeurs souriants pour de jolies puces



Difficile d'évaluer le nombre d'ouvrages vendus ce week-end durant les 6es Pucés du livre du lycée Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel (avec un prix allant de 1 à 600 francs). «On peut dire entre 8000 et 10.000 livres, pour une recette d'environ 15.000 francs», déclare Gilles Attinger, président de la fondation de l'Association des anciens élèves. Mais pour l'éditeur l'essentiel est ailleurs: «Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils venaient aussi pour le sourire des vendeurs, et c'est vrai que l'engagement et l'intérêt des lycéens a été exceptionnel.» /aca

PHOTO LEUENBERGER

EN BREF

PROCHE-ORIENT ■ Conférence et concert. Yves Besson, professeur à l'Université de Fribourg et ancien diplomate à Jérusalem, donnera une conférence ce soir, à 20h30, sur le thème «Le conflit israélo-palestinien, état des lieux», au théâtre du Pommier, à Neuchâtel. Cette conférence permettra de parler de l'actualité. La soirée se poursuivra avec le groupe

fribourgeois de musique orientale Contraste. Cet événement est organisé par le collectif Urgence Palestine et les Amis du «Monde diplomatique», en collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois. Pour les papilles, des pâtisseries et des mets palestiniens seront proposés, sans oublier une vente d'artisanat, d'huile d'olive et de livres. /comm-réd



Dix interventions

Entre lundi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à dix reprises.

- Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour un feu de compost, sans gravité, route des Pins à Corcelles-Cormondrèche - avec intervention des sapeurs-pompier du lieu -, lundi à 17h30.

- Les ambulances ont été sollicitées à neuf reprises pour: un transport urgent, rue du Verger-Rond à Neuchâtel, lundi à 18 heures; une ambulance en attente, pour une éventuelle intervention (sans suite), rue des Parcs, à Neuchâtel, lundi à 19 heures; une urgence médicale, rue des Fahys, à Neuchâtel, hier à 0h50; une urgence médicale, avec intervention du Smur, à la métairie du Fornel-du-Haut, au Pâquier, hier à 5h55; une urgence médicale suite à un malaise, rue de Porcena à Corcelles, hier à 8 heures; une intervention, sans suite, chemin des Valangines à Neuchâtel, hier à 9h30; une urgence médicale, suite à un malaise, rue de la Maladière à Neuchâtel, hier à 12 heures; un accident de circulation, avec un blessé léger, avenue Edouard-Dubois à Neuchâtel, hier à 12h05; une urgence médicale, avec intervention du Smur, rue de la Maladière à Neuchâtel, hier à 14h25. /comm-réd

Au plus profond du «Grand Cahier» Au Pommier ■ Valentin Rossier se métamorphose

Plonger au coeur d'un roman, s'immerger. Le poser, y revenir. Le poser, y revenir. Et puis enfin le donner, le livrer pour s'en défaire ou pour le sublimer. L'acteur et metteur en scène Valentin Rossier a proposé vendredi et samedi au théâtre du Pommier, à Neuchâtel, une démonstration du rapport si particulier que l'on peut nourrir à l'égard d'un texte non théâtral.

Pas n'importe lequel: «Le Grand Cahier», de la Neuchâteloise d'adoption Agota Kristof saisissant récit d'initiation et de cruauté. Rossier le donne à voir au plus près de la langue. Salle pleine le premier soir, nettement moins remplie le second. Les absents ont eu tort.

Une voix d'adulte

Un rideau rouge circulaire en fond de scène. Des ombres au sol qui immortalisent les jumeaux du récit. Une petite berceuse, juste pour introduire une respiration. Et surtout une présence scénique incroyablement, le comédien ne bouge presque pas. Mais avec sa seule voix, il fabrique un curé, une servante, un officier et parvient même à rendre le personnage le plus déroutant, nommé «Bec-de-lièvre». Aux jumeaux, il prête une voix

d'adulte, assurée, sans tremolos, un regard franc et fixe. Parfois, il incline la tête, plisse un peu les yeux, mais ne perd jamais ses personnages en route.

Décrire les habits sales, la méchanceté de la grand-mère ou même tous ces personnages qui meurent paraît concevable. Mais comment allait-il se débrouiller avec les scènes crues de fellation sur des enfants ou d'amour avec un chien? Il mime les scènes, puis se redresse, continue son récit mine de rien, laissant le public face à ces visions troublantes. Valentin Rossier parvient même à nous faire sourire dans les phases les plus austères du «Grand Cahier».

Le récit a été largement coupé, mais toute la pulpe amère reste. Et cette langue si sèche, si brute et sans pathos se reflète dans les yeux malicieux du comédien et dans son ton pince-sans-rire. Tout est question de rythme. Parfois les phrases partent en rafale, et l'instant d'après il les laisse naître avec un plaisir gourmand et roublard.

Valentin Rossier a tout du garçon tendre, mais il sait faire oublier ce côté-là et se fondre dans la peau de bourreaux fabriqués par la guerre. Un prodigieux oubli de soi pour le bonheur du texte. /ACA

SAPIN DE LA VILLE

Faire d'une ampoule deux coups

En partenariat avec la Ville de Neuchâtel (les Services industriels en particulier), le Rotary club de Neuchâtel illuminera le sapin de Noël de la place de l'Hôtel communal, demain jeudi, de 15 h à 21 heures.

Le club-service répète ainsi son action de Noël, action qui repose sur le principe suivant: des membres du Rotary vendront des ampoules, au prix de dix francs, jusqu'à illumination complète du sapin. Le bénéfice de l'opération sera ensuite versé intégralement à deux associations «sociales» de Neuchâtel: le Dispensaire des rues d'une part, le centre d'écoute La Margelle d'autre part.

La manifestation sera agrémentée par un stand où sera offert du vin chaud et où seront vendus de la soupe à la courge, du chocolat et des biscuits de Noël. L'orchestre de jazz Rochette's Good News Band réchauffera davantage encore l'ambiance de cette soirée qui correspondra à la première ouverture nocturne des magasins. /comm-réd

Rubrique ville de Neuchâtel

Pascal Hofer
Alexandre Caldara
Florence Hügi
Yvonne Tissot

Tél: 032 723 53 30
Fax 032 723 53 09

Embarquement pour un million

Les Geneveys-sur-Coffrane ■ La desserte du village par les trains régionaux passe par l'étude du réaménagement de la gare, en partenariat avec les CFF

Par **Philippe Chopard**

Contrairement à la commune des Hauts-Geneveys, engagée sur la voie de la confrontation, celle des Geneveys-sur-Coffrane a choisi d'embarquer dans le train de l'automatisation de la ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Cela même si le Conseil communal a regretté la fermeture de la gare du village, en 2002, il a voulu participer aux travaux qui devront être engagés sur la ligne, notamment à la hauteur de chaque passage à niveau. Jeudi 11 décembre, le Conseil général sera invité à débloquer 30.000 fr. pour l'étude du

réaménagement de ce bâtiment, avec la garantie que le village sera toujours desservi par les trains régionaux.

Une telle attitude ne se conçoit pas dans l'enthousiasme. L'exécutif geneveysan se dit «*préoccupé*» par le risque de voir la gare du village désaffectée à l'avenir. C'est pour éviter cela qu'il a pris langue avec les CFF, pour demander une étude préliminaire pour le réaménagement du bâtiment. Le dialogue instauré, les conseillers généraux ont été également sensibilisés à la problématique en rencontrant tous les partenaires de ce projet. A eux, maintenant, de prendre la responsabilité de s'engager pour 30.000 francs,

en prélude à une dépense qui sera nettement plus salée à l'avenir.

Le réaménagement de la gare des Geneveys-sur-Coffrane coûtera en effet 3,25 millions, dont 975.000 à la charge de la commune. L'exécutif veut se lancer dans cette aventure au nom de la sécurité des flux de circulation piétonnière dans le village. Si le projet se réalise, la traversée des voies entre la rue des Tilleuls et la gare sera «*cancelée*». Le sud du village pourra ainsi accéder au nord, au moyen de passages davantage sécurisés.

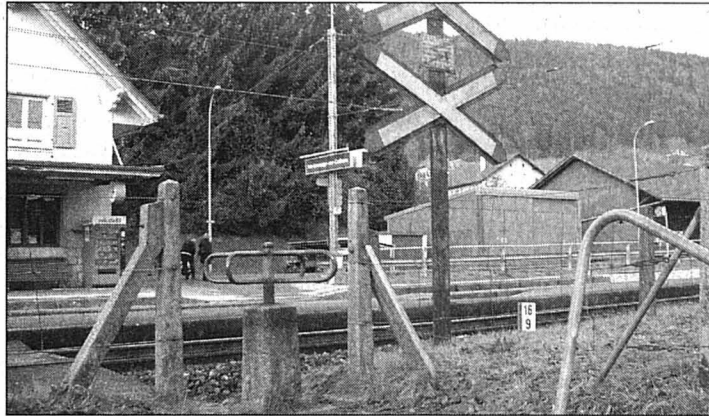
Sans charger le bateau

Avant de faire engager, de concert avec les CFF, les tra-

vaux nécessaires, l'exécutif souhaite encore effectuer une étude de détail. D'où le crédit de 30.000 fr. qu'il sollicite des élus, sur les 80.000 fr. que ces investigations vont coûter. Lorsqu'il s'agira de faire voter le million nécessaire, le Conseil communal promet de contracter un prêt LIM - Loi fédérale d'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne -, soit sans intérêts. Ce qui ne chargerait pas les investissements de la commune de manière insupportable.

L'exécutif rappelle aussi aux élus qu'il «*est impossible de statuer sur l'avenir de la gare sans faire*

cette étude» et que «*les CFF ne s'engageront pas si la collectivité locale n'en fait pas de même*». Rappelons que le projet d'automatisation des passages à niveau sur la ligne entre le haut et le bas du canton se heurte actuellement aux oppositions déterminées de Rochefort et des Hauts-Geneveys, en partie parce que les sommes à engager obligatoirement par ces communes sont démesurées par rapport à ce qui est considéré localement comme un démantèlement d'infrastructures. Le Grand Conseil sera encore invité à débloquer 800.000 fr. à ce sujet. /PHC



Cette traversée piétonnière des voies sera «cancelée» pour des raisons de sécurité, si les CFF réussissent à automatiser la gestion de leur ligne. PHOTO CHOPARD

Jean-Pierre Jequier s'en va

Le président de commune Jean-Pierre Jequier a décidé de donner sa démission pour le 1er janvier 2004, à la surprise générale. Motivé pour des raisons personnelles, ce départ va obliger le groupe libéral-PPN à pourvoir le poste le 11 décembre. Le démissionnaire s'y est employé, de telle sorte que

ses collègues de l'exécutif finiront la législature au complet. Jean-Pierre Jequier a déclaré toujours s'intéresser à la chose publique et assumer son mandat de président de la piscine du Val-de-Ruz au moins jusqu'à la fin de la législature.

Les élus seront aussi invités dans une semaine à proroger un emprunt de 520.000 fr. arri-

vant à échéance le 31 décembre prochain. Ils statueront également sur l'achat d'un nouveau véhicule communal, pour un montant de 90.000 francs, et se pencheront sur le budget établi pour 2004, avec 180.000 fr. de déficit pour un total de charges de 7,2 millions. Soit un résultat légèrement meilleur que celui des prévisions de 2003. /phc

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51:

VAL-DE-RUZ

- Pharmacie de service: Piergiorganni, Fontainemelon, 032 853 22 56, jusqu'au 5.12. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne.
- Médecin de garde: cabinet de groupe, Fontainemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 5.12.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de Landeyeux: 032 854 45 45.

VAL-DE-TRAVERS

- Médecin de garde: 032 888 90 00.
- Pharmacie de service: 032 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Sage-femme: 032 863 17 27.
- Foyer d'accueil L'Etoile: 032 863 21 91. Permanence médicale: votre médecin habituel.
- Dentiste de garde: 144.

EN BREF

SAVAGNIER ■ Soirée gymnique. C'est samedi soir que les gymnastes de Savagnier ont choisi de présenter le fruit de leur travail de ces derniers mois. La soirée se déroulera dès 20h au centre communal de La Corbière, comme d'habitude. Ambiance, cantine et tutti quanti. /comm

CHÉZARD-SAINT-MARTIN ■ Saint-Nicolas. Le groupe musical Abraxas se mettra en chasse du Père Fouettard, samedi après-midi dès 17h30, à la place du Boveret, au-dessus de Chézarard-Saint-Martin. Les enfants pourront apprécier quelques jeux toniques dès 16h, et chacun est invité à se munir d'une chaussette de la Saint-Nicolas et de victuailles pour éclairer cette fête. /comm

COFFRANE ■ Concert. Le chœur mixte et la fanfare L'Espérance de Coffrane invitent la population, samedi soir

dès 20h, à la salle de gymnastique, pour un grand concert de la Saint-Nicolas. Entrée libre, collecte en faveur d'une institution régionale. /comm

FONTAINEMELON ■ Portes ouvertes. Dans l'optique du vote du projet de rénovation de la cantine et du terrain de sport, le Football club et le Conseil communal de Fontainemelon organisent des portes ouvertes sur place, samedi matin de 10h à midi. Histoire de visiter les installations et de poser toutes les questions voulues. /comm

FONTAINES ■ Un rêve réalisé. Céline Jendly, styliste de Fontaines établie depuis plusieurs années à Paris, va réaliser le rêve de toute une vie samedi, en ouvrant sa propre boutique à Montmartre. Une décennie de chemin parcouru depuis les combles d'une maison de Cernier, en passant par Zurich et la Ville lumière. /phc

Céramique et peinture Fleurier ■ Seconde exposition à la galerie Bleu de Chine

La galerie Bleu de Chine, à Fleurier, propose dès vendredi la seconde exposition de sa jeune existence. Après la présentation d'artistes vallonniers en ouverture, Adriana et Philippe Ioset ont invité François Schneider, céramiste, et Gilbert Pauli, peintre. A découvrir jusqu'au 31 janvier 2004.

Bleu de Chine invite à découvrir deux créateurs très différents et complémentaires. L'un est lumineux, l'autre joue avec les gris, leur point commun étant la quête de la sobriété.

Né à Fribourg, Gilbert Pauli vit et travaille à Genève. Il chemine du figuratif vers l'abstraction en s'essayant à diverses techniques. Son fil

conducteur? L'humain, la lumière, le désir de communiquer. Sur un fond de toile de jute récupérée, ses huiles trouvent un support idéal.

François Schneider, céramiste aux Geneveys-sur-Coffrane, présente un ensemble de boules. Chacune d'elle est unique grâce à des cuissons différentes. L'artiste est allé jusqu'à construire un four pour cuire une seule pièce! Son parcours créatif l'a amené à toujours davantage dépouiller les formes, pour arriver à la sphère. /mdc

Vernissage vendredi 5 décembre dès 18 heures. Heures d'ouverture: de mercredi à vendredi de 15h à 18h30, samedi de 14h à 18h et sur rendez-vous au 032 861 28 87

MÔTIERS

Mascarons en scène

Le Groupe théâtral des Mascarons (GTM) présentera, dès le vendredi et pour sept représentations, sa nouvelle création, «Théâtre sans animaux». Ce spectacle à l'humour fin et jubilatoire, composé de six pièces de l'auteur français Jean-Michel Ribes, sera interprété par une pléiade de comédiens vallonniers.

Créée en 2001 au théâtre Tristan-Bernard, à Paris, «Théâtre sans animaux» a reçu trois Molières: meilleure pièce comique, meilleur auteur et meilleure comédienne dans un second rôle pour Anne Grégorio.

Dix comédiens

Sous le titre énigmatique de «Théâtre sans animaux», Jean-Michel Ribes tisse un véritable éloge du sursaut. Au fil du spectacle, les spectateurs découvriront un homme révélant à son propre frère qu'il est plus intelligent que lui depuis 1h30 et qu'il lui a fallu plus de 37 ans pour y arriver... Ils comprendront comment une soirée à la Comédie française peut détruire la vie d'un couple et renonceront définitivement à prénommer leurs enfants Monique et Bob.

Mis en scène par François Visinand, Jérôme Jeannin et Daniel Hirschi, «Théâtre sans animaux» implique dix comédiens du GTM. Soit Marie Contesse, Camille Mermet, Thérèse Roy, Caroline et René Vuillemin, Yves Barrelet, Daniel Delachaux, Daniel Hirschi, Olivier Klausner et François Visinand. Les costumes sont d'Anne-Lise Cavin et l'affiche d'Antoine Rota. Sans oublier le coup de crayon de Jean-Pierre Carrel, Bernard Colomb, éclairage, et Stéphane Bilat, régie.

Ce spectacle hilarant et plein d'esprit devrait s'inscrire dans la ligne des grandes comédies populaires de la troupe vallonnaire, comme l'a été le cabaret «30 ans... on s'déride» l'hiver passé.

Notons que l'entrée sera offerte à toutes les Monique! /mdc-comm

«Théâtre sans animaux», Maison des Mascarons Môtiers, vendredis 5, 12 et 19 décembre à 20h30, samedis 6, 13 et 20 décembre, à 20h30, ainsi que dimanche 14 à 17 heures. Location: pharmacie Centrale, Fleurier, 032 861 10 79

PUBLICITE

028-421876
Demain jeudi 4 décembre ouvert jusqu'à 20h



Profitez de nos belles plages horaires

marin
centre
Bienvenue à bord

41 commerces, 2 restaurants, 1 pharmacie, 1 banque, 3 bars-à-café, Postomat, Bancomat et 1700 places de parc GRATUITES dont 750 couvertes

RÉGION PRATIQUE
URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

DISTRICT DE BOUDRY

- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigné.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâtoise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 14.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: Centrale, La Neuveville, 032, 751 46 61, jusqu'au 7.12.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h.
- Bevaix Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11/14-18h.
- Bôle Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15.
- Boudry Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h.
- Ludothèque de la Basse-Areuse: ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.
- Colombier Bibliothèque communale: me 14-18h, je 16-20h.
- Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h.
- Cortaillod Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30.
- Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h.
- Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiellles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h.
- Marin Ludothèque (Fleur-de-Lys, 7): lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque (Tertres 5a): ma 10-12h/15-19h, me 15-18h, je 15h30-19h, ve 9-12h.
- Peseux bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h.
- Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h.
- Saint-Aubin Ludothèque ZigZagZoug, je 15-17h, sa 9-11h.
- La Neuveville Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Cortaillod A 14h30, à la maison de paroisse, place du Temple 17: mercredi «Loisirs et jeux», dans le cadre du Club des aînés.

DEMAIN

- Saint-Aubin A 20 heures, au Jazz-club de La Béroche: Alarm Jazz Band.

Mots et couleurs pour dire la douleur

Cortaillod ■ La direction du home Bellerive vient d'entamer une campagne visant à aider les pensionnaires à exprimer la douleur et le personnel à l'évaluer

Par
Caroline Plachta

«La douleur est là, mais je ne l'écoute pas.» «La douleur fait partie de ma vie.» «La douleur, c'est la solitude.» C'est avec des mots simples que les pensionnaires du home Bellerive, à Cortaillod, ont exprimé la douleur, dans le cadre d'une campagne lancée par la direction de l'établissement. Ces dessins et petits textes, réalisés lors de la première phase de cette sensibilisation au problème de la douleur, sont exposés sur un grand tableau, dans le salon de la résidence.

«Il fallait en parler, souligne Philippe Maire, directeur de l'établissement. Plusieurs membres du personnel de l'établissement et moi-même nous sommes interrogés sur notre capacité à soulager la douleur des résidents.» Cette question suscite de nombreux doutes. «On se demande d'abord si la personne est capable d'exprimer sa douleur et si elle ose la montrer, rapporte Philippe Maire. Du côté des médicaments, on s'assure également que les antalgiques vont bien faire leur effet. Par exemple, il y a lieu de se demander si les médicaments administrés ne sont pas antagonistes, auquel cas ils pourraient s'annuler.»

En plusieurs étapes

Au mois de juin dernier, le personnel du home a participé à une journée de formation théorique et pratique sur le thème «Vers une vie sans douleur», organisée par le centre



L'expression et l'évaluation de la douleur sont au centre de la campagne menée par le home Bellevue. PHOTO LEUENBERGER

de soins palliatifs La Chrysalide. «On nous a alors présenté les expériences de trois homes valaisans ayant mis sur pied une campagne contre la douleur et c'est ce qui a été le déclencheur de notre démarche», explique Philippe Maire. A partir de ces exemples et en y intégrant ses propres observations, le personnel du home Bellerive s'est fixé des objectifs en plusieurs étapes.

La première phase a été consacrée à la sensibilisation à la

douleur à partir des représentations réalisées par les résidents. «Leurs mots et leurs dessins nous ont énormément touchés, confie Céline Butikofer, animatrice et clown relationnel au home Bellerive. Ils ont autant abordé les symptômes physiques de la douleur que ses symptômes physiques. L'expression de ces souffrances a suscité des moments très émouvants.»

Au mois de janvier, le personnel entamera la deuxième phase de la campagne. Tous les

soignants recevront alors une formation à la mesure de la douleur au moyen de l'échelle visuelle analogique, sur une petite règle graduée d'un côté, et animée de mimiques souriantes ou grimaçantes de l'autre. «Les pensionnaires pourront alors indiquer leurs douleurs d'une manière simple, qui pourra être quantifiée par le personnel», indique Philippe Maire.

Au-delà de la souffrance des pensionnaires, il s'agira égale-

ment pour le personnel d'aborder la question du chagrin des proches dans le contexte de la fin de vie et du deuil, ainsi que celle des souffrances des soignants dans le cadre de leur travail. La démarche du home Bellerive et la mise en place de cette campagne en font un des pionniers sur le plan cantonal dans le domaine de la sensibilisation au problème de la douleur. /CPA

Quelque 30 m2 de forêt avaient pris feu

Tribunal ■ Incendie par négligence pour deux bûcherons

Les deux jeunes bûcherons qui ont comparu hier matin devant le Tribunal de police de Neuchâtel risquent quelque 200 francs d'amende chacun pour avoir bouté, bien malgré eux, le feu à 30 m2 de forêt cressiaoise.

Les faits qui leur sont reprochés remontent au 5 juin dernier, époque à laquelle, soit dit en passant, la commune de Cressier n'avait pas encore interdit les feux en forêt.

Le lit asséché du Ruau

Nettoyant depuis deux jours un coin particulièrement encaissé, les deux jeunes gars décident de brûler divers résidus dans le lit asséché du Ruau.

«Les risques étaient minimes car le ruisseau est très encaissé», explique le chef d'équipe. «Nous avons déjà sorti les plus grosses branches avec un treuil. Le Ruau n'était donc plus encombré que de branches et de feuilles. Le feu s'est sans doute propagé par rapport aux feuilles qui se trouvaient aux abords du lit du ruisseau. Et le jeune bûcheron de poursuivre: Avec mon collègue, qui était encore apprenti, nous avons immédiatement tenté d'éteindre le feu. Comme nous n'y arrivions pas, nous avons fait ap-

pel aux gars de la protection civile (PC), qui se trouvaient à une petite centaine de mètres de là. Par acquis de conscience, un des responsables avait déjà fait appel aux pompiers. Quand ces derniers sont arrivés, le feu était fort heureusement maîtrisé.»

Procédure inhabituelle

«Procédez-vous souvent de la sorte?» demande Geneviève Calpini-Calame. «Non, mais en treize ans, il m'est néanmoins arrivé plusieurs fois de brûler des branches, rétorque le chef d'équipe. D'autant que le ruisseau était à sec et que son fond en rocaille ne présentait aucun risque. Dans certaines circonstances, nous sommes d'ailleurs tenus de détruire par le feu les arbres atteints par le bostryche.» Et la présidente de lancer: «Une chose est certaine. Si le bostryche s'en était pris aux 30 m2 qui ont brûlé, y'en a plus!»

«On leur reproche un incendie par négligence, alors que dans cette affaire, il n'y a ni préjudice à autrui ni danger collectif. Une fois les rochers atteints, le feu se serait arrêté de lui-même», plaide l'avocat des jeunes bûcherons en demandant leur acquittement pour ce malheureux concours de circonstances.

Le jugement sera finalement rendu le 9 décembre prochain. /chm

Budget adopté et télé-réseau sauvé

Bevaix ■ Longue empoignade autour de Sitebco

Lundi soir, les élus de Bevaix se sont penchés sur le budget 2004. L'excédent de charges prévu (204.000 francs) n'a pas effrayé les Matous qui ont voté l'arrêté correspondant par 27 voix sans opposition. Le libéral Alexandre Dubois relevait toutefois qu'il s'abstiendrait de voter. Il entendait dénoncer le fait que 20% des contribuables n'ont pas les moyens de payer des impôts, tandis que plus de 30% sont au bénéfice de subsides pour régler leur assurance maladie. Par ailleurs, bien que les avis aient divergé, les conseillers généraux ont convenu que le barème fiscal pouvait être maintenu en l'état, dès lors qu'il ne fait pas fuir les Bevaixiens. Dans ses considérations, le conseiller communal Adrien Laurent a toutefois relevé que les délibérations du Grand Conseil (lire en page 3) pouvaient affecter les comptes communaux à hauteur de 145.000 francs.

Sitebco électrifie l'ambiance

Le gros morceau de la soirée était encore à venir puisque le Conseil général devait traiter de son adhésion au syndicat régional Sitebco. Vendre le télé-réseau? Tout le monde y semblait acquis! A

qui, précisément? Au syndicat, qui s'est fendu d'une lettre à tous les élus matous? Ou à Vidéo 2000, qui a fait monter les enchères en dernière minute (notre édition d'hier)? Le débat, passionné, était lancé. L'argument financier tentait la droite; la gauche se montrait plus sensible aux sirènes du syndicat, géré par les communes membres et non par une société anonyme, dont les intérêts ne sont pas fondamentalement les mêmes. Un élément rapprochait les élus: aucun n'a semblé apprécier la pression psychologique qu'ont entraînée les courriers des deux prétendants à la reprise du réseau câblé!

Les deux blocs campant cependant sur leur position, une interruption de séance s'avéra nécessaire pour détendre l'atmosphère. Et permettre aux groupes de se déterminer. Mais nul ne songea à amender l'arrêté du Conseil communal. Finalement, la procédure du vote en désarma plus d'un. Le plus virulent demanda l'annulation du vote. Ce que n'entendit pas de la même oreille le président du législatif. Finalement, Sitebco a enlevé le morceau par seize voix contre douze. /ste

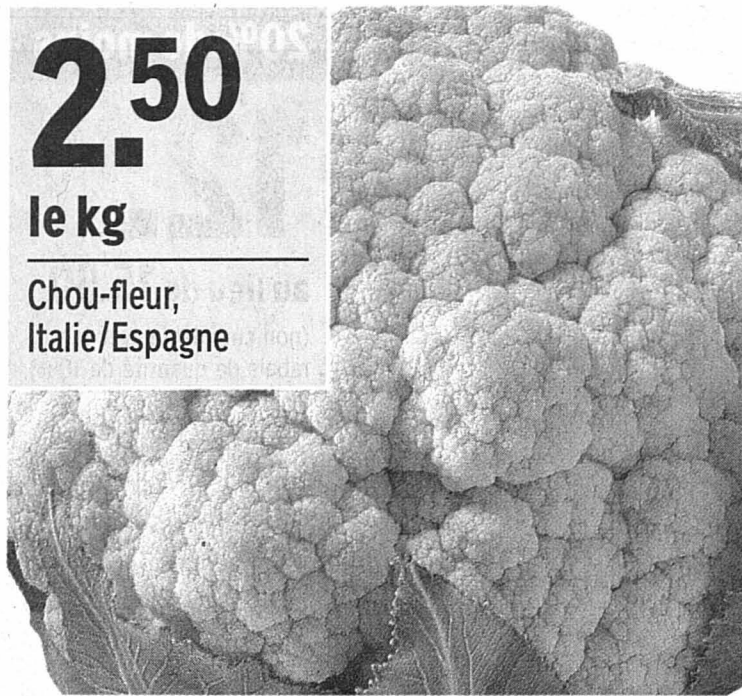
EN BREF

TRIBUNAL ■ Jugement pour coups et injures au féminin pluriel. Les deux prévenues carcoies qui avaient comparu devant le Tribunal de police de Neuchâtel (notre édition du 26 novembre), pour lésions corporelles simples, voies de fait et injures, viennent toutes deux d'écopier de 400 francs d'amende et de 200 francs de frais de justice. «Le tribunal a estimé qu'elles étaient les deux coupables. Il a par contre acquitté le mari de la sexagénaire», commente la présidente Geneviève Calpini-Calame. /chm

AUVERNIER ■ In-Folio accueille sept artisans. L'atelier In-Folio, Grandes-Ruelles 1, à Auvernier, organise une exposition du samedi 6 au mardi 23 décembre. Les visiteurs pourront découvrir les œuvres de sept artisans: les marbrures, soies, lampes et voilages d'Elsa Schwarzer Hirsig, les reliures artisanales de Laurent Hirsig, les tissages de Marianne Gautschi, les bijoux de Micheline Lecerf, les métaux d'Elise Perret, les tissages d'Anita Suter et les céramiques de Toshi Takeushi. Une belle occasion d'apprécier la qualité des objets présentés dans l'ambiance de l'atelier, où voisinent reliures, vieux outils, belles matières ou odeurs de cuir... A préciser encore que le vernissage aura lieu ce vendredi, dès 17 heures. /réd

Les offres de la semaine

du mardi 2.12 au samedi 6.12.2003, dans la limite des stocks disponibles



2.50

le kg

Chou-fleur,
Italie/Espagne



2.90

au lieu de 3.90

le sachet
de 500 g

Figs nature,
Turquie

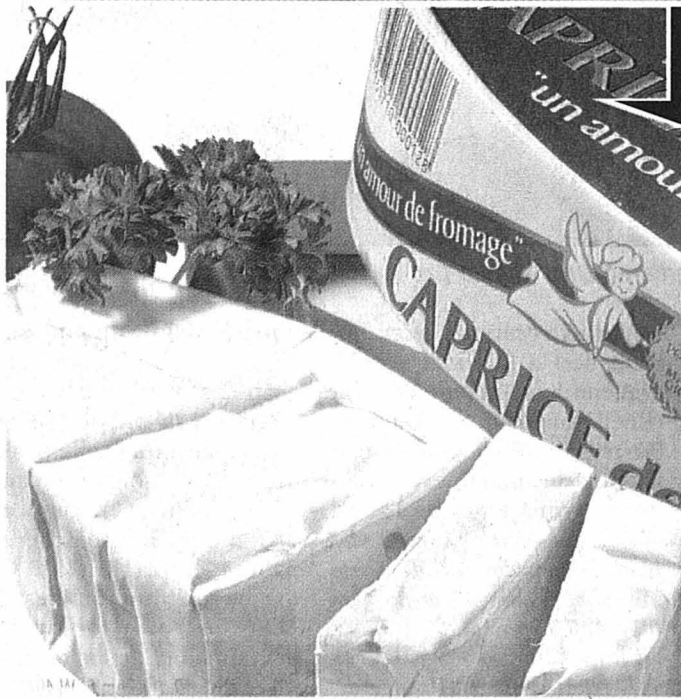


25% de moins

3.90

au lieu de 5.20
les 100 g

Sur tous les
salamis entiers
par ex. salami
Citterio



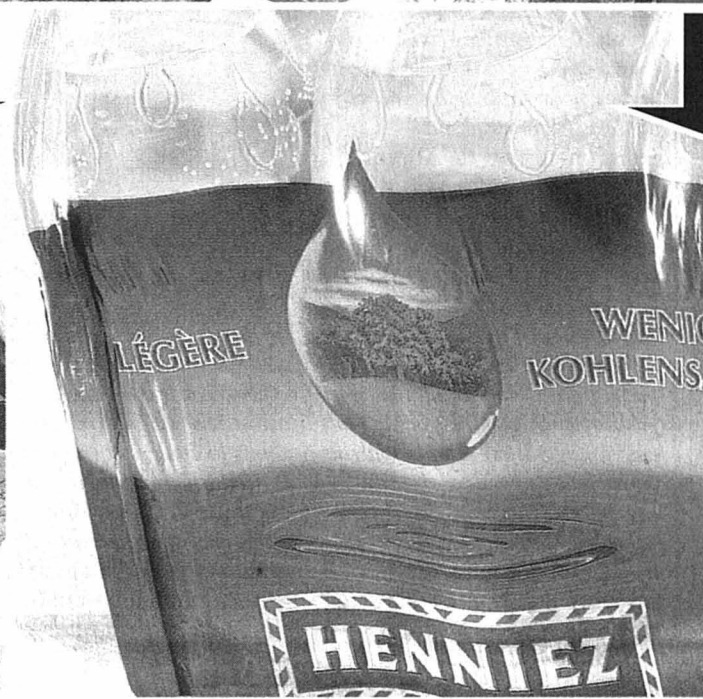
**Prix bas
de décembre**

valable du
1^{er} au 31.12.2003

4.25

au lieu de 4.95

Caprice des Dieux,
200 g



**Prix bas
de décembre**

valable du
1^{er} au 31.12.2003

5.70

au lieu de 7.50

Henneiz verte ou
rouge, 6 x 1,5 litre

Restaurants Coop

** 1 café Coop, 1 thé, 1 infusion,
1 ovomaltine ou 1 chocolat chaud
au choix et 1 salade de
fruits exotiques **7.10 6.-**

Fruits

Cacahuètes, Israël/Egypte
le sachet de 750 g **4.20 3.30**

Dattes nature
de Tunisie/Algérie
le sachet de 300 g **2.70 2.-**

Le meilleur du lait!

Fromage à raclette Coop nature
en portion préemballée
les 100 g **1.95 1.55**

* Fromage à raclette Mazot
en portion préemballée
les 100 g **2.20 1.80**

Fromage à raclette
Coop nature en tranches,
préemballé, les 100 g **2.25 1.80**

* Fromage à raclette bio
Coop Naturaplan en
tranches, préemballé
les 100 g **2.35 1.90**

Fromage à raclette Mazot
nature en tranches,
préemballé, les 100 g **2.25 1.80**

6 x 125 g
Crèmes-desserts Coop **3.- 2.-**

2 x 800 g
Fondue toute prête Coop
au vacherin fribourgeois **20.- 16.-**

2 x 800 g
Fondue toute prête
Coop **19.80 15.60**

Œufs

Œufs suisses d'élevage
en plein air
Coop Naturaplan, les 6 **3.95 3.20**

Boucherie/Charcuterie

Assortiment pour grillades
Coop (volaille), Suisse/France
500 g env., le kg **29.- 23.20**

Saucisse de Lyon
Coop Naturaplan, 500 g **5.80 4.50**

Jambon de campagne
Coop Naturaplan
en tranches
les 100 g **6.95 5.45**

Jambon de campagne
Malbuner en tranches
les 100 g **6.25 4.95**

Lard paysan Malbuner
en tranches
les 100 g **4.45 3.65**

2 x 40 g
* Foie d'oies non gavées
Coop **17.50 14.50**

Filet gourmand en croûte
avec chair à saucisses
de veau Coop
le kg **39.50 29.50**

* Jambon roulé Quick
Coop Naturaplan
en tranches
le kg **40.50 24.-**

* Rôti de porc au miel Quick
Coop Naturaplan
(épaule), le kg **35.- 21.-**

Poisson

* Filets de flet blanc
(poisson sauvage, origine:
Pays-Bas), les 100 g **3.85 3.15**

40% de moins
Saumon fumée Scotland,
prétranché (poisson d'élevage,
origine: Ecosse)
250 g **19.80 11.90**

30% de moins
Filets de truite fumée bio
Coop Naturaplan (poisson d'élevage,
origine: Suisse)
2 x 90 g env., les 100 g **8.50 5.95**

Produits convenience

3 pour 2
Spätzli aux œufs
Coop Betty Bossi
3 x 500 g **10.50 7.-**

4 x 100 g
Dips Coop Betty Bossi
4 sortes **8.80 6.80**

Doucette déjà lavée
Coop Betty Bossi, 200 g **7.90 6.70**

Salade de fruits exotiques
Coop Betty Bossi
400 g **7.90**

* Ananas Sugarloaf
Coop Betty Bossi
400 g **8.90 6.90**

* Morceaux de melon et
de fraises ou fraises
Coop Betty Bossi
375 g **5.90**

Produits de boulangerie

Pain tessinois
300 g **1.65 1.30**

7 x 30 g
Cuisses-dames **2.60 2.10**

Pain de mie en tranches
280 g **2.- 1.60**

Pain de mie en tranches
560 g **3.10 2.45**

Produits surgelés

Pommes Duchesse,
croquettes au four ou
croquettes de rösti Coop
600 g **5.40 4.30**

Pommes rissolées Coop
700 g **4.70 3.80**

Mini-röstis bio
Coop Naturaplan
les 8, soit 520 g **4.90 3.90**

2 x 300 g
Pizzas Margherita
Coop **6.80 5.40**

2 x 340 g
Pizzas Prosciutto Coop **10.60 8.50**

2 x 400 g
Pizza Funghi bio
Coop Naturaplan **12.20 9.70**

2 x 340 g
Pizza Margherita bio
Coop Naturaplan **11.20 8.90**

2 x 750 ml
Bûches glacées Coop: Forêt-Noire,
Cappuccino, Cognac aux œufs
Orange ou Romanoff **11.- 8.80**

2 x 750 ml
Bûches glacées bio
Coop Naturaplan
Noisette/Caramel **14.80 7.40**

Faites-en provision!

Bouillons de bœuf spécial,
bouillons de légumes ou
bouillons de poule Knorr
les 2 **7.90 6.40**

3 x 420 g
Ravioli alla Napoletana
Coop **6.- 4.90**

3 x 420 g
Ravioli alla Bolognese
Coop **9.60 7.90**
Champignons de Paris émincés
Coop
684 g, lot de 6 **6.60 4.90**

2 x 500 g
Cini-Minis ou Nesquik
de Nestlé avec jeu
«aquarium» **11.85 8.80**

2 x 500 g
Fitness de Nestlé **13.20 10.20**

2 x 315 g
Café Mastro Lorenzo
Crema **17.80 13.80**

2 x 210 g
Café Mastro Lorenzo
en portions **14.80 10.80**



20% de moins

33.-
au lieu de 42.-
le kg

Rôti de veau
(épaule), Suisse



20% de moins

12.40
au lieu de 15.50
(non cumulable avec le
rabais de quantité de 10%)

Sur tous les vins
(sauf les mousseux
et champagnes)
p.ex. Château Laffitte
Laujac Cru Bourgeois
Médoc AC, 75 cl



-0.80
au lieu de 1.-
la pièce

Huîtres Marennes
Oléron n° 3, France



Restaurants Coop

10.90

** Emincé de
poulet (France)
sauce à la crème,
rôtis bio, laitue
romaine bio

Chèques Reka, chèques-déjeuner
et chèques-restaurant acceptés!

TP 09-Rom f W 49/03

2 x 210 g
Café Mastro Lorenzo
décaféiné
28 portions
14.80 10.80

20% de moins
Sur tous les riz Coop
p.ex. riz pour risotto Vialone,
1 kg
1.90 1.50

Snacks sucrés et salés

2 x 150 g
Werther's Original
ou caramels au
chocolat Riesen
5.80 4.60

2 x 140 g
Campino à la fraise
5.80 4.60

3 x 100 g
Petit cœur, Capucine
ou Japonais Wernli
9.60 7.60

3 x 100 g
Plaques de chocolat Cailler
au lait, aux noisettes ou
Frigor au lait
15.20 12.-

2 x 100 g/2 x 90 g
Chips Zweifel, nature
ou au paprika
4.40 3.50

**Snacketti Mix
Barbecue-Style Zweifel
150 g**
3.90 3.20

Pour votre chat

8 x 100 g
Cha-Cha-Cha en barquette
ou en sachet rigide
5.20 4.-

Pour votre chien

**Pedigree Adult,
agneau + légumes,
Diner ou Maxi, 10 kg**
32.50 26.50

4 x 300 g
Pedigree
en barquette
7.40 5.95

3 x 830 g
Pedigree au bœuf
ou au poulet
8.55 6.95

2 x 104 g
Pedigree Schmackos
au bœuf
3.80 3.-

2 x 500 g
Pedigree Schmackos
Multi Biscrok
3.90 3.10

2 x 128 g
Pedigree Denta Rask
4.80 3.80

2 x 70 g/2 x 210 g
Pedigree Light + délicieux
Chewy Bar
ou Jumbone
5.90 4.70

Boissons

6 x 1,5 litre
Valser Classic
8.10 6.30

6 x 1,5 litre
Valser Limelite
9.60 7.50

6 x 1,5 litre
Valser Limelite
Sweet Water
10.80 8.50

**Rivella rouge,
bleue ou verte**
15.- 11.40

**Jus de pomme filtré
Ramseier
1,5 litre**
2.90 2.20

**Cidre de pomme spécial
Ramseier
1,5 litre**
2.80 2.10

Fleurs et plantes

**10 mini-roses Max Havelaar
avec garantie fraîcheur
le bouquet**
6.90

**Etoile de Noël
en pot de 15 cm de Ø,
plusieurs coloris au choix
la plante**
15.90 12.90

Soins du corps

2 x 75 ml
Dentifrice Elmex au fluorure
d'amines, Sensitive ou
dentifrice enfant
9.20 7.30

2 x 400 ml
Eau dentaire
Elmex Sensitive
15.60 11.50

2 x 400 ml
Eau dentaire anti-caries
Elmex au fluorure
d'amines
14.20 10.20

les 2
Brosses à dents Elmex
Inter X Medium ou
* Sensitive
9.40 6.95

les 2
Brosses à dents
Elmex Inter X Junior
9.- 6.80

20% de moins
Sur tous les produits Abtei
p.ex. Comprimés effervescents Abtei
au magnésium et
aux vitamines C/E, les 20
8.90 7.10

Tout beau, tout propre!

* Meister Proper Classic
2,97 kg, pour 27 lessives
13.90 9.90

2 x 1,35 kg
* Meister Proper Compact
pour 2 x 18 lessives
19.80 13.80

2 x 1,5 litre
* Meister Proper liquide
pour 2 x 20 lessives
17.80 12.80

2 x 1 litre
Fraîcheur d'avril,
* Fraîcheur des Alpes suisses ou
* Fraîcheur infinie Lenor
13.- 8.90

Pour la maison

**Bougies de réchaud
blanches
100 pièces**
6.- 4.-

«Le monde de Nemo»:
un sac à dos enfant,
une trousse avec 8 crayons
de couleur, une gomme,
un taille-crayons et un
porte-monnaie
39.90 29.90

**Doubles-CD
avec des hits
internationaux**
14.90 11.90

Hygiène

2 x 10 rouleaux
Papier hygiénique
Hakle hiver
15.80 12.80

2 x 10 rouleaux
Papier hygiénique
Hakle Supervlaush, rose
15.- 11.90

2 x 56 pièces
Papier hygiénique
humide Hakle Extra
(Baume)
9.80 7.90

**Superpoints =
primes de fidélité!**



* En vente dans les grands supermarchés Coop
** offre non valable dans les restaurants Coop bio
et les restaurants Coop avec service

Utilisation au centre de la réflexion

Cressier ■ Seule salle de spectacles de la commune, la Maison Vallier nécessite un sérieux rafraîchissement. Un groupe de travail va se pencher sur son cas

Par
Santi Terol

Bâtiment historique s'il est, la Maison Vallier, à Cressier, accuse ses plus de 400 ans d'existence. Construite, voire reconstruite, en 1572 par Pierre II Wallier, lieutenant général du comté de Neuchâtel et Valangin, son ossature allongée fut représentative du village bien avant que le château (érigé en 1610) ne trône à ses côtés.

Au gré des successions (la maison fut partagée en trois parties en 1674), la Maison Vallier a traversé les siècles jusqu'à devenir propriété, en 1949, de la Corporation de Saint-Martin. La Bourgeoisie de Cressier entend en assumer la restauration pour le bien de la paroisse et de la communauté. La corporation engage six fois son prix d'achat pour restaurer le bâtiment et créer une grande salle. Fin 1952, la, désormais, fameuse salle Vallier est inaugurée. Les bourgeois de Cressier consentent encore à des travaux d'entretien et d'amélioration pour libérer de nouveaux locaux (salles du poêle et de la tourelle). La commune y met également du sien pour agrandir et aménager la salle Vallier (scène, locaux annexes et cuisine). Elle s'évite ainsi la construction d'une halle polyvalente au profit d'une salle de gymnastique.

Seule salle de spectacles du village, la Maison Vallier est de plus en plus utilisée par la communauté tandis que les revenus de la corporation (produit des forêts) n'y suffisent plus



Edifiée au 16e siècle par le gouverneur de Neuchâtel, la Maison Vallier a été classée par le Service de protection des monuments et des sites. Pour autant, la bâtisse continue d'abriter nombre de manifestations.

PHOTO GALLEY

pour assurer son entretien. En 1983, pour un peu plus d'un million de francs, la commune l'acquiert, mais sans lui apporter le coup de jeune qu'elle requiert.

Réfléchir à son affectation

Aujourd'hui, le chauffage donne tout au plus des sueurs froides, les fenêtres sont à changer, la ventilation à revoir.

La cuisine est à refaire (elle ne permet que de conserver des plats au chaud), la belle surface des combles est encombrée de vieilleseries, alors que les handicapés n'ont pas accès à la salle.

«La maison est solide, mais nous devons étudier sa rénovation», note la conseillère communale Mirella Richard. La responsable de l'Urbanisme si-

gnale qu'une motion radicale a débouché sur la création d'un groupe de travail, constitué de neuf personnes. «La première réflexion doit permettre de déterminer ce qu'on veut faire de la Maison Vallier. Un sous-groupe est chargé de refaire les plans du bâtiment, car ils sont introuvables», précise Mirella Richard. Un deuxième sous-groupe est, lui, chargé d'étudier les aménagements à

prévoir afin de rendre attractives à la location les surfaces du bâtiment. L'hypothèse d'une vente doit également être étudiée. Quoi qu'il en soit, le temps ne presse pas pour rendre un document circonstancié. «Notre priorité actuelle reste le collège, pour lequel un crédit de 3,3 millions vient d'être voté», rappelle la conseillère communale. /STE

JURA Chasseur devant le tribunal

Chasseur réputé dans la Baroche, cet Ajoulot a été arrêté l'an dernier à la douane de Charmoille avec un chevreuil dans le coffre. Il est aussitôt soupçonné de braconnage. La police va se mettre en chasse. C'est que, dans cette région, la frontière entre la Suisse et la France est aussi floue que les méandres de la loi...

L'Ajoulot va pouvoir donner la preuve qu'il a tiré cet animal dans la réserve de chasse qu'il possède en France voisine. Mais comme il n'a pas tiré la bête avec des munitions réglementaires, il devra répondre de son geste...

La machine se met alors en marche. La police jurassienne, afin de lui remettre un acte judiciaire, se rend chez lui. Il est absent, mais les gendarmes tombent sur une arme – un fusil à pompe – qu'ils s'empressent de confisquer. De retour chez lui, le chasseur apprend la chose. Ce séquestre va le faire sortir de ses gonds. Il se rend alors au poste de police, où il menace la maréchaussée en ces termes: «Je comprends que certains pêtent les plombs et fassent le ménage», en faisant allusion à l'affaire de Zoug.

Cette menace va aggraver son cas et l'Ajoulot va se voir condamner à cinq jours de prison avec sursis et à une amende, à la confiscation de son arme (soi-disant utilisée pour la chasse) et, suprême affront, au retrait de son permis de chasse pour une année...

De bonne foi...

D'où son appel devant le Tribunal cantonal du Jura. L'Ajoulot ne va pas nier la menace envers les agents tout en la remettant dans son contexte. Ce fusil, vieux de 30 ans, lui a été offert par son frère, aujourd'hui décédé. Il y est attaché sentimentalement et souligne de plus qu'il n'a jamais chassé avec cette arme, si ce n'est pour tirer sur les renards et les corneilles qui rôdent autour de sa ferme. Il estime aussi que le retrait de permis est disproportionné par rapport à la faute commise.

Le tribunal va largement le suivre. La peine va être ramenée à trois jours et l'amende rabbaissée à 500 francs. L'arme lui sera restituée tout comme... son fameux permis de chasse. /mgo

PUBLICITÉ

MARCHÉ BIO DE NOËL...

6 et 7
DÉCEMBRE 2003
AU SITE DE CERNIER

ORGANISÉ PAR BIO-NEUCHÂTEL

SAMEDI 11H - 21H
DIMANCHE 11H - 17H

40 STANDS

ALIMENTS BIO / ARTISANAT
ANIMATIONS + JEUX POUR LES ENFANTS
RESTAURATION DANS LA GRANGE

SPORT

Réflexion interjurassienne

Les cantons du Jura et de Berne jettent les bases d'une réflexion commune en vue de la création d'un futur Office des sports interjurassien. La ministre jurassienne Elisabeth Baume-Schneider et la conseillère d'Etat bernoise Dora Andres se sont rencontrées récemment, à Berne, et ont arrêté une procédure et un calendrier pour examiner la résolution No 61 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). L'objectif consiste, à terme, à regrouper sous un même dénominateur la promotion du sport, en particulier auprès de la jeunesse des deux régions.

Neuchâtel de la partie

Une première phase permettra d'ici au printemps d'élaborer un programme de travail et de dresser la liste des domaines à traiter. A l'issue de cette première phase, les deux cantons institueront un groupe de travail, composé de trois représentants de chaque canton et d'un représentant du Service des sports de la République et canton de Neuchâtel. Ce groupe devra examiner l'ensemble des activités touchant au sport (J+S, écoles, Sport-Toto, monde associatif) déployées sur le territoire du canton du Jura et dans la partie francophone du canton de Berne. Le groupe rendra son rapport à fin 2004. /rjju-oid-réd

Bible entièrement dédiée au patois

Jura ■ Jean-Marie Moine a consacré 30 ans à cette langue qu'il espère bien sauver

«P'tét glossière, è Dûe vais! Qu te sait-cheuches bëyie in neü d'rieme en lai belle landye d'nôs ancêtres! («Petit glossaire, à Dieu va! Que tu saches raviver la belle langue de nos ancêtres!»). Ces mots sont de Jean-Marie Moine. Ils traduisent l'aboutissement de 30 ans de recherches et de travaux sur le patois. Son ouvrage, qui pèse deux kilos et demi, constitue un formidable outil pour le maintien de cette langue menacée...

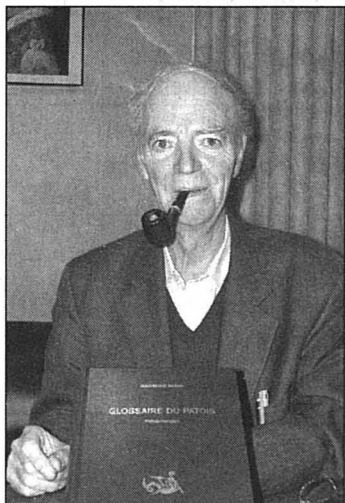
Jean-Marie Moine est né à Montigniez et c'est son grand-père qui l'a imprégné très jeune de cette langue savoureuse. «J'ai remarqué très tôt qu'il avait deux langues (ré: le patois et le français) et des expressions différentes, puisque je vivais en Ajoie et dans le Clos du Doubs», explique-t-il.

Un héritage

Voilà 30 ans, l'enseignant a alors le bon réflexe. «Je ne pouvais pas laisser tomber cet héritage, toute cette richesse», lance Jean-Marie Moine. Il va donc se mettre à collecter les mots patois, les expressions. Il s'appuie sur le «Vatré», le dictionnaire de référence de l'époque. Mais le chercheur va très vite largement dépasser cet

ouvrage au gré de mots recueillis lors de ses lovrées (soirées) et des cercles du patois qu'il a mis sur pied. Il s'approche aussi de ses amis patoisants pour glaner des centaines de mots.

L'auteur aura l'honnêteté de les citer personnellement à chaque fois, ne serait-ce que pour situer leur origine par district. Parmi ceux-ci, citons Jules Vienat, de Chevenez (1000 mots à lui seul!), ou encore Djoset Barotchet, de Saint-Ursanne. Complice également, Gaston Brahier, l'ancien ministre et fin patoisant,



Le Chau-de-Fonnier Jean-Marie Moine a réalisé un travail de bénédictin.

PHOTO GOGNIAT

qui apportera sa brique à l'édifice en se prêtant notamment au jeu de la relecture...

Pavé coloré

Au final, comme l'indique Claude Rebetez, responsable des éditions de l'Emulation, un ouvrage tout à fait remarquable fait de milliers de mots et de 25.000 notices: «Trente ans de travail pour 1000 pages pesant 2,6 kilos!». Il est tiré à 700 exemplaires.

En professeur méticuleux, Jean-Marie Moine a donné à chaque mot un exemple, sachant très bien que le patois est d'abord une langue parlée qui vaut par la richesse et la saveur de ses expressions. Le professeur a aussi respecté le langage parlé dans son glossaire, utilisant forcément les élisions. Enfin, il a tenu à clarifier le côté grammatical du patois, notamment celui des verbes. Son seul rêve aujourd'hui: que son glossaire se trouve dans toutes les écoles du Jura, pour que le patois ne meurt jamais. /MGO

«Glossaire du patois» (patois-français), par la Société jurassienne d'émulation, à Porrentruy. Disponible auprès de cette institution ou dans les bonnes librairies

FONCTION PUBLIQUE

Révélation surprenante dans le Jura

Surprise de taille pour le SEJ, le Syndicat des enseignants jurassiens. Attelé à la recherche d'économies destinées à compenser celles qu'il rejette, il découvre que le Gouvernement jurassien voulait faire passer les enseignants deux fois à la caisse. Une information dévoilée hier sur le ton de la dénonciation par Hugues Plomb, secrétaire du SEJ et président de la Coordination syndicale, au lendemain de la 3e séance de négociations avec le Gouvernement.

S'agissant des propositions d'économies qu'elle a transmises au Gouvernement, la coordination a indiqué avoir notamment développé, devant la délégation gouvernementale, le réexamen du projet «Ecole 2004», afin d'économiser jusqu'à six millions de francs.

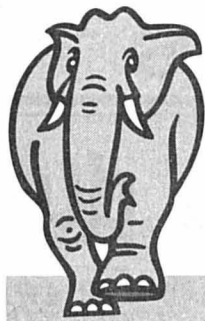
Au final, les propositions de réductions nouvelles avancées par la coordination ne dépassent guère les trois millions de francs. Le gain de 7,2 millions de francs issu de l'opération fiscale comprise, on aboutit à 10 millions de francs. Un total à mettre en regard des 53 millions de francs de réductions budgétaires retenues par le Gouvernement. Celui-ci fera connaître sa réaction lors de la prochaine séance de négociation, agendée au 15 décembre prochain. /jst-réd

WANTED!



CARMEN

Eh oui, vous m'avez trouvée. 028-422093
 J'informe toutes les personnes qui me connaissent ainsi que celles qui veulent me connaître, que j'ai été emprisonnée au salon
COIFFURE MAGNETIC
 Grand-Rue 9, 2000 Neuchâtel
 Pour votre visite, appelez au **032 725 30 35**.
 Présentez cette annonce, la gardienne vous **offrira 10%** sur votre ticket.



MAGRO

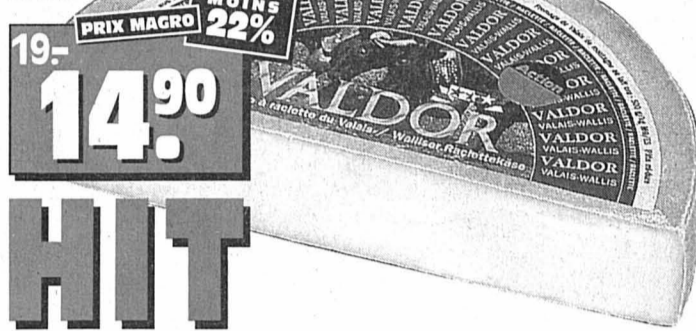
LE LANDERON • CERNIER • CORTAILLOD



Bonnes affaires!

Fromage à raclette Valdor

Le kilo



14.90
HIT

Bordeaux Château Les Ormes 2002

6 x 75 cl

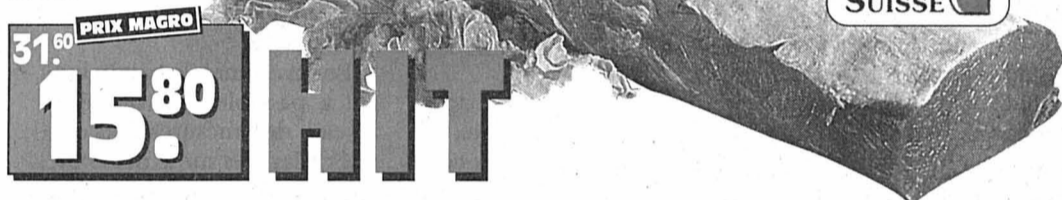


25.-
HIT

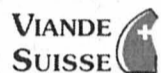
75 cl **4.80**

Rôti de porc filet

Le kilo



15.80
HIT



Noix Compliment
 Le kilo 28.50 **23.-**
Saumon fumé de Norvège
 Le kilo 46.- **34.-**

Des rides gênantes?

Au cours de ces dernières années surtout, le traitement au laser a suscité de grands espoirs dans le traitement des modifications cutanées visibles dues à l'âge. Pour réduire les signes externes dus au vieillissement, la médecine esthétique dispose de nombreuses possibilités. Chez DELC, nous nous y connaissons. Appelez-nous!

Vous pouvez commander de la documentation concernant une peau saine et belle, les poils indésirables, la couperose et les taches de vieillesse, les rides et le peeling à l'adresse suivante: DermaEsteticLaserCenter, rue Général-Dufour 17, 2502 Bienne, tél. 032 325 44 33, e-mail praxis@delc.ch, www.delc.ch

Communiqué de presse

Les membres du Comité de l'Union régionale de Neuchâtel du syndicat FCTA, réunis en séance le 21 novembre 2003, soutiennent fermement les employés de l'entreprise Philip Morris Products S.A., fabricant de cigarettes à Neuchâtel, dans la révision de l'ordonnance sur le tabac.

Ils sont favorables à l'amélioration de la protection des enfants, des consommatrices et consommateurs adultes visée à travers le renforcement de la prévention du tabagisme et se prononcent sur le principe en faveur des nouveautés proposées.

Cependant, ils constatent que l'application des articles 7 et 20 ainsi rédigés, auraient des conséquences graves sur les emplois dans l'entreprise et pour la région.

Ces deux articles traitent en effet des normes pour les teneurs en nicotine, en goudron et en monoxyde de carbone pour les cigarettes exportées et de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance.

Ils espèrent que les autorités de ce pays qui doivent décider de l'application de cette ordonnance, comprendront les réels dangers de ces deux articles et prendront les décisions appropriées pour éviter une catastrophe économique et sociale.

Syndicat FCTA - Neuchâtel

MAGRO et son marché de Noël

- Boules en verre unies couleurs assorties**, la pièce **4.90**
- Boules en verre unies tubophone 3 cm**, 15 pièces **8.50**
- tubophone 4 cm**, 20 pièces **11.50**
- Guirlande extérieure 40 lampes** La pièce **19.50**
- Guirlande électrique mini-chaîne 35 lampes** La pièce **7.90**
- Guirlande électrique blanche 35 lampes** La pièce **7.90**
- Guirlande 50 mm/2 m 5 couleurs assorties** La pièce **2.50**
- Spray neige avec pochoirs** La pièce **4.50**
- Père Noël musical 64 cm** La pièce **69.-**

- Père Noël musical 25 cm** avec guitare, saxophone ou micro La pièce **15.-**
- Papier de Noël** Rouleau de 2 m **1.50**
- Papier ciel de crèche** Rouleau de 2 m **2.50**
- Papier métallisé assortis** Le rouleau **1.90**
- Bougie cylindrique assortie** La pièce **3.50**
- Bougie de Noël rouge, 19 cm** La pièce **9.90**
- Bougie de Noël fantaisie, assortie** La pièce **2.50**
- Sapin en fibre optique 1 mètre**, la pièce **50.-**
- Crèche lumineuse en fibre optique**, la pièce **59.-**

Offres valables jusqu'au 6 décembre 2003, jusqu'à épuisement du stock

MAGRO

www.magro.ch

voyages

robert fischer
 1931-2003 2074 Marin

● Nos Marchés de Noël d'un jour...

| | | | |
|----------------------|-------------------|-------------|----------|
| Samedi 6 et 13.12.03 | Strasbourg | Dép. 7 h 00 | Fr. 42.- |
| Samedi 6.12.03 | Colmar | Dép. 7 h 00 | Fr. 37.- |
| Dimanche 7.12.03 | Bâle | Dép. 7 h 30 | Fr. 33.- |

Demandez nos programmes détaillés!

Départs également du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et de Neuchâtel

Tél. 032 753 49 32

ADAGE-YLANG
 ÉCOLE INTERNATIONALE
 soins esthétiques - cosmétologie
 massages

Grande action de Noël chez Adage

1 soin du visage en décembre
 votre cadeau: 1 soin offert en janvier
 «Offrez et offrez-vous ce grand moment de détente multiplié par 2»

2034 Peseux - Rue de Neuchâtel 39
 Tél. école 079 633 35 45 - Tél. institut 032 731 62 64
 www.adage.ch - info@adage.ch

Cette semaine, plus de

2500

annonces paraissent sur

www.lexpress.ch

cliquez sur **BAZAR**

le site d'annonces de **L'EXPRESS**

Un petit air design d'Alessi

La Chaux-de-Fonds ■ Laura Polinoro à la HEAA

C'était une aubaine pour les élèves de 3e année de la Haute Ecole d'arts appliqués (HEAA), section design industriel et de produits. Récemment, ils ont travaillé une semaine durant avec Laura Polinoro, responsable de la création de nouveaux produits chez Alessi, fabricant italien et champion du design de l'environnement quotidien.

La marque tient des «workshops» dans son centre en Italie et dans le monde entier. C'est la première fois qu'un séminaire était organisé en Suisse et Laura Polinoro était ravie que ce soit à La Chaux-de-Fonds, «une ville que je ne connaissais pas mais qui m'a fait «tilt» à cause du Corbusier».

La «metaprojetiste», désignation officielle de son métier, a découvert «une école très vivante, une ambiance agréable, des élèves motivés et bien formés». A noter que, parmi les dix étudiants, l'une venait de la HEAA de Genève.

A ces futurs designers, Laura Polinoro a soumis un thème global de création d'objets, un «metaprojet», dans le langage Alessi, où l'imaginaire doit englober tout un univers dans différen-

tes optiques (mondes animal et végétal, simplicité et aspect ludique, mode de vie nomade avec des accessoires de rangement). Un leitmotiv encore: «Partir de l'utilisateur».

Au cinquième jour, les résultats étaient autant surprenants que séduisants.

Le blaireau revisité a perdu ses poils au profit d'un toupet de plastique, à l'image d'une anémone de mer. Des chaussures biomorphiques s'annoncent confortables et esthétiquement inédites. Un porte-biberon thermovariante allie pratique et technique. Et encore, dans cet éventail créatif, un lecteur DVD debout, un bureau contenu dans une sacoche-penderie, une poche astucieuse à accrocher partout, des plats qui s'emboîtent, une literie d'enfant à couleur variable et d'autres variations.

Laura Polinoro n'a pas caché que les séminaires servent aussi à dénicher de nouveaux talents pour les inviter dans les «workshops» de l'usine. Voire, nouveauté chez Alessi, gratifier l'un ou l'autre créateur d'une bourse. Ce qui va se concrétiser pour une récente diplômée de la HEAA. Les travaux menés sont présentés en vidéo lors des journées portes ouvertes. /IBR

Designers et conservateurs

La HEAA de La Chaux-de-Fonds est l'une des trois écoles de ce domaine, avec Lausanne et Genève, comprises dans la HES-SO (Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale).

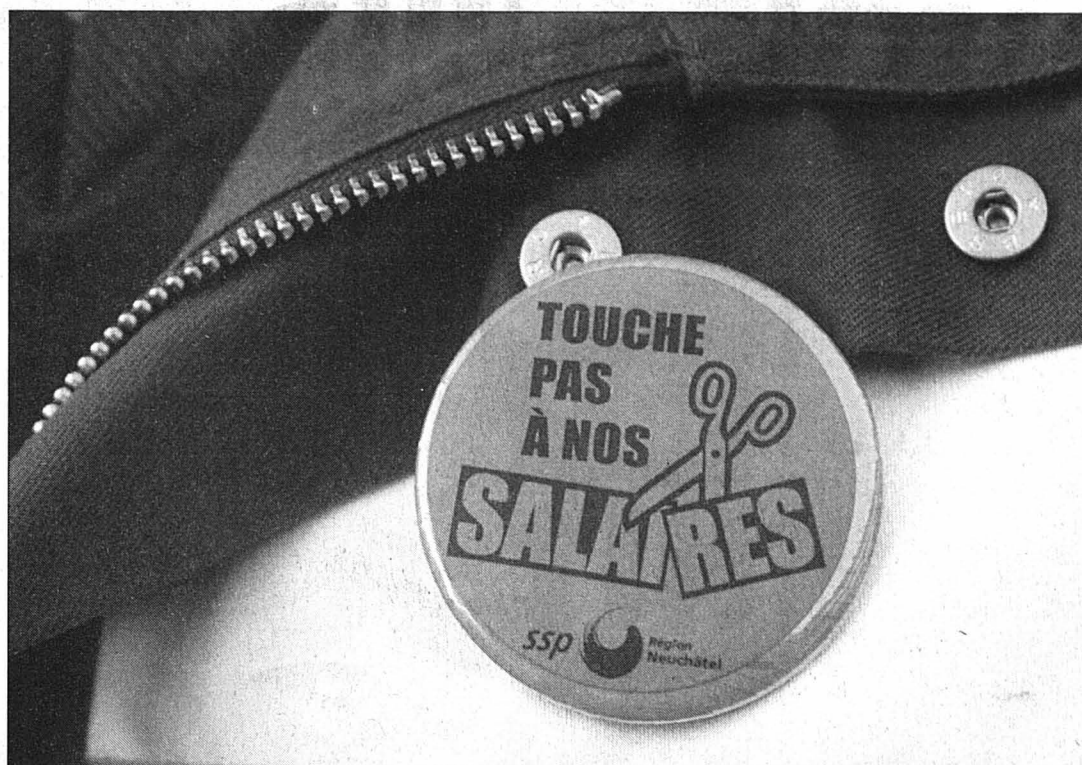
Son champ de formation comporte deux filières: design industriel et de produits (objets horlogers et techniques) et conservation-restauration (objets archéologiques et ethnographiques, objets scientifi-

ques, techniques et horlogers). Une visite permettra de mieux comprendre les tenants et aboutissants des formations dispensées. Surtout, professeurs, assistants et étudiants seront à disposition pour répondre aux questions et expliquer les démarches menées.

Les portes de cet antre plein de surprises sont ouvertes vendredi 5 de 17h à 21h et samedi 6 décembre, de 9h à 12 heures. /ibr

Dans les affres du budget

La Chaux-de-Fonds ■ La commission financière s'inquiète des prévisions pour 2004



Les revendications des employés communaux ont eu de l'écho dans les débats de la commission financière du Conseil général. PHOTO LEUENBERGER

Par Robert Nussbaum

Le 19 novembre, après cinq séances (deux de plus que prévu), la commission financière du Conseil général de La Chaux-de-Fonds a fini par adopter le budget 2004 de la Ville par... 6 voix contre 5 et 3 abstentions. «La voix du président a été décisive», lit-on dans le rapport de la commission. Signe évident, comme le rapporteur l'écrit au début, que «ce budget a été préparé dans une situation difficile».

Le budget accepté de justesse par les commissaires présents, on l'a déjà dit, un important déficit de 9,7 millions de francs, loin cependant de la première version provisoire, où le trou dépassait 24 millions. Au fil des 43 pages du rendu des travaux de la commission, on lit par exemple ce commentaire: «La situation n'est pas tenable à moyen et long terme. Il ne faut pas se faire d'illusions, une réflexion sur la fiscalité

sera inévitable, si la situation ne s'améliore pas».

Pour résumer, le bât du budget a passablement blessé au niveau des mesures d'économies salariales sur le personnel communal, de la fermeture de classes d'école et de la réduction des subventions. Mais, à voir, c'est surtout l'impression de flou qu'a laissée l'extrême difficulté de l'exercice comptable qui a braqué plusieurs des 15 commissaires.

Un commissaire du POP s'est préoccupé du personnel communal, pour que le seuil de l'indexation gagnée par les syndicats soit porté à 60.000 fr. plutôt qu'à hauteur des 50.000 fr. acceptés par le Conseil communal. Le groupe proposera peut-être un amendement à la séance du budget – mardi prochain, avec manifestation de la fonction publique –, sur les effectifs scolaires.

Les Verts sont indisposés par le déficit de 10 millions, mais ils ne veulent pas «d'une situation de chaos et penchent pour une

acceptation». Plus tôt dans l'examen du budget, les Verts avaient remarqué, comme d'autres, le sérieux du travail du Conseil communal, «mais au coup par coup, sans vision politique à long terme».

Vers l'impasse

Toujours à cette dernière séance de discussion, la commissaire radicale a annoncé vouloir «refuser le budget, parce que le déficit est trop élevé». Lors d'une séance précédente, la commissaire radicale avait insisté «sur le fait qu'elle répète depuis plusieurs années que nous allons vers l'impasse en ce qui concerne la politique budgétaire de la Ville.»

Enfin, le porte-parole libéral a noté que le déficit a augmenté de trois millions par rapport au précédent. «Que certaines discussions aboutissent ou pas, ce budget est inacceptable.» Pour les libéraux, la Ville vit au-dessus de ses moyens et il faut tendre vers le déficit zéro. /RON

BIKINI TEST

Rave ou réalité?

La visite du DJ de légende, le pionnier Marshall Jefferson, est annoncée samedi à Bikini Test, à La Chaux-de-Fonds. Inventeur du style house tel qu'on le connaît actuellement, il fut le premier à utiliser du piano dans ses productions. Conjuguant musique électronique et musique instrumentale, son titre «Move your body» est devenu disque de platine. Sa prestation à Bikini Test sera exceptionnelle, l'artiste de Chicago n'étant plus venu en terre helvétique depuis cinq ans. En bonus, les sets jubilatoires du Neuchâtelois Lorenz V. précéderont Nelson De Jesus, mixeur de haute précision. Le Chaux-de-Fonnier Lennox, cadet de ces «Lords of Groove», représentera dignement la scène régionale. Venu de Lyon, Firestarter donnera à l'événement une dimension numérique en créant une fresque visuelle, mélangeant tous les acteurs de la soirée. /syb

Soirée «Lords of Groove», Marshall Jefferson, Bikini Test, samedi à partir de 21 heures

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

- Sida Suisse Afrique, Halle aux enchères, Jaquet-Droz 23, vernissage de l'exposition, 17h30 (exposition ouverte du 3 au 18 décembre).
- Maison du peuple Serre 68, séance d'information sur l'allocation de solidarité, par le POP, avec Claudine Stähli, conseillère communale, 20h.
- Théâtre ABC Rue du Coq, «Modestes propositions», de Fermin Belza Gomez, 20h30.
- La Cave à mots Place du Marché 4, «Un monde plein d'originaux. Aux confins du normal», causerie animée par le docteur Ralph Winteler, 20h30.
- Petit Paris «Lost songs» dès 21h.

PUBLICITÉ

Encore une augmentation de prime pour votre voiture? Venez comparer, vous ne le regretterez pas!

www.zurich.ch/voiture

La Zurich près de chez VOUS:

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 60
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 910 54 54
Fax 032 910 54 55
E-Mail chaux.de.fonds@zurich.ch

Agence générale de Neuchâtel
Faubourg du Lac 43, 2001 Neuchâtel
Téléphone 032 720 02 00
Fax 032 720 00 56
E-Mail neuchatel@zurich.ch

Agence générale du Jura Sud
Grand-Rue 139, 2720 Tramelan
Téléphone 032 486 96 86
Fax 032 486 96 87
E-Mail jura.sud@zurich.ch



ZURICH

Prix rafraîchissants.

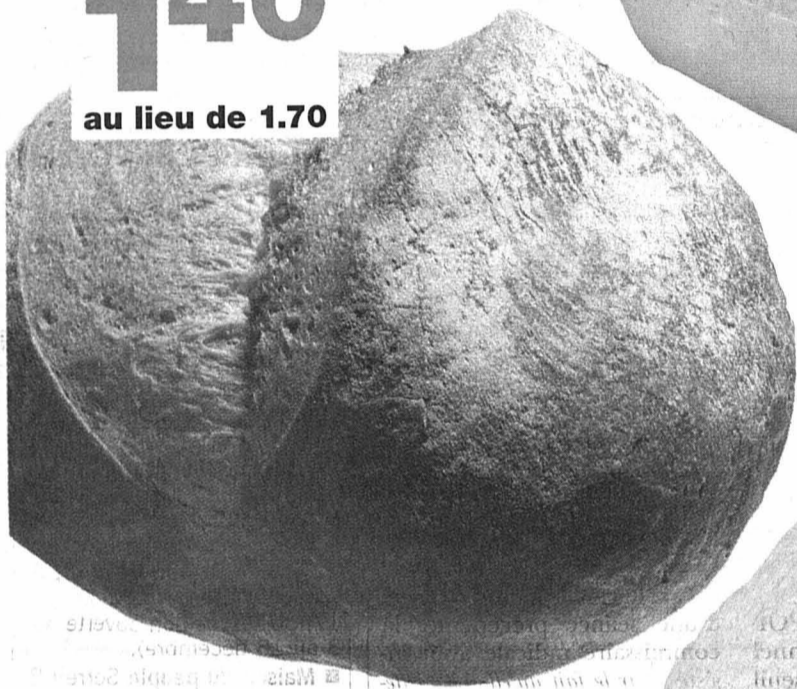


ENGAGEMENT
migros.ch

Valable du
2.12 au 8.12

Pain maison
300 g

1.40
au lieu de 1.70



Tilsit doux
les 100 g

1.25
au lieu de 1.55



Ragoût de bœuf
1er choix, frais
de Suisse
le kg

21.-
au lieu de 27.-



Insalata Ricca
de Suisse
le paquet de 200 g

3.50



Sur tous les
potages frais
Anna's Best
-.50 de moins
Exemple:
crème de tomates
400 ml

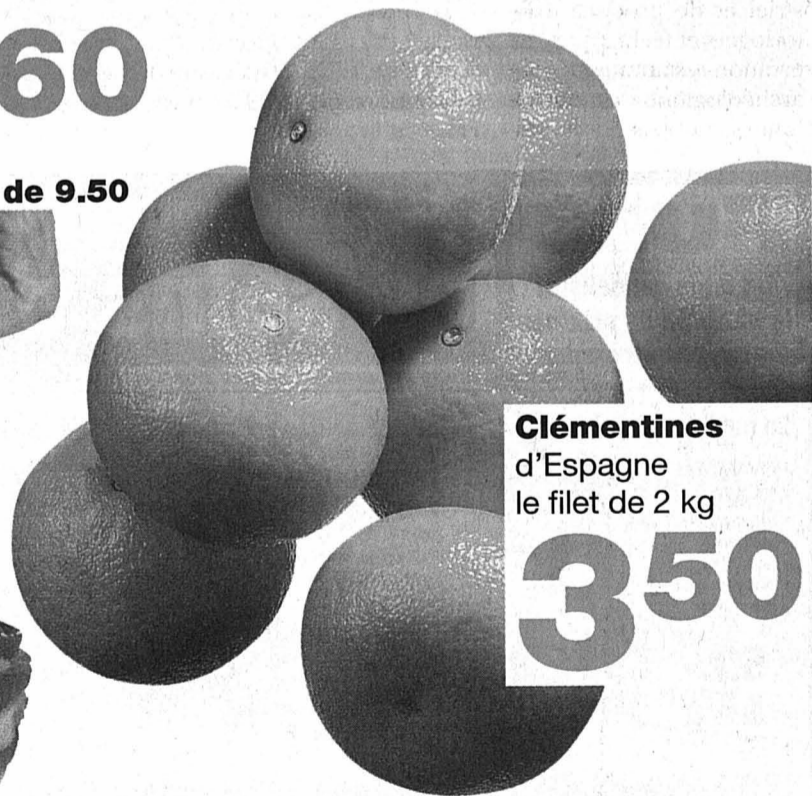
2.10
au lieu de 2.60



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Poulet frais du pays
Mère Joséphine
le kg

7.60
au lieu de 9.50

ENGAGEMENT
migros.ch



Clémentines
d'Espagne
le filet de 2 kg

3.50



M-Lard à cuire fumé
de Suisse
le kg

10.25
au lieu de 20.50

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MIGROS
Le Pays-Frischeur

ÉVIDEMMENT



MGB www.migros.ch

CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

P
100
PLACES



HORAIRE DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé. Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

TÉL. 032 842 22 44

STATION D'ESSENCE ET SHOP 6 h - 22 h

DISCOUNT DE L'ÎLE

| | |
|--|-------|
| Fendant du Valais, AOC 2002, 75 cl | 3.95 |
| Dôle Blanche, AOC 2002, 75 cl | 6.30 |
| Bordeaux Côtes-de-Bourg, AC 2000, 75 cl | 6.90 |
| Morgon, F. Martenot, AC 2000, 75 cl | 5.50 |
| Dôle du Valais, AOC 2001, 75 cl | 6.50 |
| Côtes du Ventoux, Chap. St-André, AC 2002, 75 cl | 3.50 |
| Saint-Georges d'Orques, AC 2002, 75 cl | 3.40 |
| Henniez verte, 6 x 1,5 litre | 4.50 |
| Coca-Cola, 1,5 litre | 1.50 |
| Bière Kronenbourg, 26 x 25 cl | 14.90 |
| Bière Cardinal, 10 x 33 cl | 7.90 |
| Evian, 6 x 1,5 litre | 5.50 |
| Rimuss Party + Rosé, 70 cl | 3.20 |

PRODUITS FRAIS

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Yoghourts «Yoplait» fruits, 150 g | -0.55 |
| Vacherin Mont D'Or, kg | 16.90 |
| Fromage à raclette «Fleurion», kg | 12.90 |
| Mandarines Clémentines, kg | 1.90 |
| Ananas «Ghana», pièce | 3.90 |
| Endives du pays, kg | 3.40 |
| Poireaux verts, kg | 2.70 |

BOUCHERIE

| | |
|--------------------------|-------|
| Rumsteak de cheval, kg | 19.50 |
| Rôti de porc, épaule, kg | 9.90 |
| Ragoût de porc, kg | 9.50 |
| Saucisse au foie, kg | 7.50 |

| | |
|---------------------------------|-------|
| Lindt Connaisseurs, bte 500 g | 17.90 |
| Femina dentelles, bte 500 g | 18.90 |
| Symphonie classic, bte 400 g | 11.90 |
| Ferrero, Mon Chéri, boîte 250 g | 8.95 |

SUPER-PRIX

| | |
|--|-------|
| Clairette de Die «Tradition», 75 cl | 9.50 |
| Champagne Moët et Chandon, brut, 75 cl | 29.50 |
| Champagne Veuve A. Margot, 75 cl | 17.90 |
| Ricard 45°, litre | 26.90 |
| Suze 20°, litre | 16.90 |
| Scotch Whisky Gold Label 40°, 70 cl | 14.90 |

RESTAURANT

Vendredi soir 5 décembre 2003
dès 19 h 30 Soirée dansante avec
le duo «Les Galériens»

Menu:
Fondue bourguignonne à gogo
et sa garniture **Fr. 25.-**

Réservation: 032 842 22 44

Dimanche 7 décembre 2003
dès 15 h: thé dansant

028-422927

NOCTURNE

A Marin-Epagnier
Judi 4 décembre, de 8h30 à 21h30
A La Chaux-de-Fonds
Judi 4 décembre, de 8h30 à 21h30

JUMBO
DO IT · DECO · GARDEN

2074 Marin-Epagnier, Champs-Montans 4, téléphone 032 756 91 11
2304 La Chaux-de-Fonds, 18, bvd des Eplatures, téléphone 032 924 50 30

enseignement et formation

Ville de Neuchâtel



L.Y.C.E.E
JEAN-PIAGET

Ecole supérieure de commerce

L'ESPRIT
GRAND OUVERT

Gymnasium mit wirtschaftlichen
Schwerpunktfächern Lernmethoden,
moderner Infrastruktur.
Eine gründliche Berufsausbildung, eine
gute Allgemeinbildung.

Matura-Abteilung: Gymnasiale Maturität/
Diplom- und Berufsmatura-Abteilung/
Neusprachliche-Abteilung/Ferienkurs für
Französische Lernende.

Der gesamte Unterricht erfolgt in
französischer Sprache.
Besondere Klassen für
nichtfranzösischsprachige Schüler.
Schulbeginn: August 2004.

Auskunft:
Beaux-Arts 30
2001 Neuchâtel.
Tel. 032 717 88 00
Fax 032 717 88 09
E-mail: secretariat.escn@ne.ch
www.lyceejeanpiaget.ch

028-42222/028

MEDIUM

Alexie

0901 555 422

250/min. P.R. 1000 LSNE 1

L'enfant n'est pas une marchandise



Envoyez-moi votre documentation sur:

la campagne „Stop trafic d'enfants“ le parrainage le bénévolat dans ma région

CCP: 10-11504-8

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NPA/Lieu: _____
Tel: _____ E-mail: _____

Terre des hommes • En Budron C8 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/654 66 66 • Fax 021/654 66 77 • E-mail info@tdh.ch • www.tdh.ch



FUST ★★★★★ Fust - votre profi pour ★★★★★
De bons conseils et la garantie de prix bas **les soins du sol!**

Commande directe par www.fust.ch avec droit d'échange de 30 jours.

Le meilleur marché.

NOVAMATIC
KST 610

- Très maniable, 3,9 kg seulement
- Tuyau télescopique
- Indication pour changement du filtre

59.-
au lieu de 119.-
1/2 prix

No art. 105203

Le spécialiste pour tapis.

BOSCH
BSA 2250 CH noir

- Silencieux et puissant
- Brosse turbo pour tapis
- Enroulement automatique du cordon

199.-
au lieu de 249.-
Vous économisez 20%

Exclusivité FUST

No art. 137098

Le spécialiste des parquets et sols stratifiés.

BOSCH
BSA 2822 CH Pro Parquet

- Buse spéciale pour sol dur avec matière soyeuse et douce
- Revêtement des roues très doux
- Filtre anti-microbes

299.-
au lieu de 349.-
Vous économisez 50.-

No art. 137102

La nouvelle manière d'aspirer

Miele
Art True blue

- Cet aspirateur très tendance, doté d'un maximum d'agréments, fait de cette besogne ménagère fastidieuse un acte de style de vie parfaitement au goût du jour.

398.-

Seulement

No art. 215113

Redoutable contre les poils d'animaux

Miele
Cat & Dog S726

- Brosse turbo très efficace contre les poils, fils et peluches
- Filtre à charbon actif absorbant les odeurs désagréables
- Dispositif de protection pour les meubles

498.-

Garantie petit prix

Exclusivité FUST

No art. 215154

Un pro de l'hygiène - 8 appareils en un.

NOVAMATIC **DRA 6000 Pro**

- Redoutable contre les acariens
- Hygiène maximale sans produits chimiques
- Agréé ASE pour plus de sécurité
- Démonstration dans chaque succursales Fust ou à domicile

1290.-
au lieu de 1590.-
Vous économisez 300.-

No art. 100425

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense de tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèles d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commandez par fax 071/955 55 05 ou Internet www.fust.ch avec droit d'échange

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 00 • Bienne, Zentralstrasse 36, 032/328 73 40
• La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24 • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40 • Montagny-près-Yverdon, En Chamard, 024/447 40 70 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30 • Yverdon, Rue de la Plaine 9, 024/424 24 60
Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 130 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

RENAULT

Sûr et certain:
jamais la sécurité n'a été aussi avantageuse.

RENAULT MEGANE II

RENAULT VEL SATIS

RENAULT SCENIC II

RENAULT ESPACE

RENAULT LAGUNA

Actuellement: primes de reprise jusqu'à Fr. 6 000.- ET offres de leasing attractives.*

Nous estimons que la sécurité automobile ne devrait pas être un luxe. C'est pourquoi nous vous proposons - jusqu'au 31 décembre 2003 - des primes de reprise et des offres de leasing sensationnelles sur tous les modèles ayant obtenu les meilleures notes aux crash tests Euro NCAP. Vous bénéficiez aussi de conditions très intéressantes sur tous les autres modèles de la gamme. www.renault.ch

*Primes de reprise: Twingo Fr. 500.-, Clio jusqu'à Fr. 2 000.-, Kangoo Fr. 1 000.-, Mégane II Fr. 2 000.-, Scénic II Fr. 2 000.-, Laguna (excepté les séries spéciales) Fr. 6 000.-, Espace (excepté Espace Authentique) Fr. 4 000.-, Vel Satis Fr. 6 000.-. Offres réservées aux clients particuliers pour les immatriculations jusqu'au 31.12.03. Offre de leasing non cumulable avec la prime de reprise pour Kangoo. RCI Finance SA n'accordera pas de financement qui présente un risque de surendettement pour ses clients.

Garage ROBERT • Neuchâtel

Quai Max Petitpierre 36 • Tél. 032 730 40 40

Neuchâtel DV Garage des Parcs, Rosière 2, 032 725 29 79 Neuchâtel Garage Gibraltar, Gibraltar 12, 032 724 42 52 Corcelles Garage du Crêt, Claude Arm, 032 731 16 27 Cressier Garage P. A. Schaller, 032 757 12 66 La Neuveville Garage des Vignes S.A., 032 751 22 04 Saint-Aubin Garage de la Béroche, 032 835 13 52 Travers Garages Hotz SA, 032 863 34 63

En grande première suisse

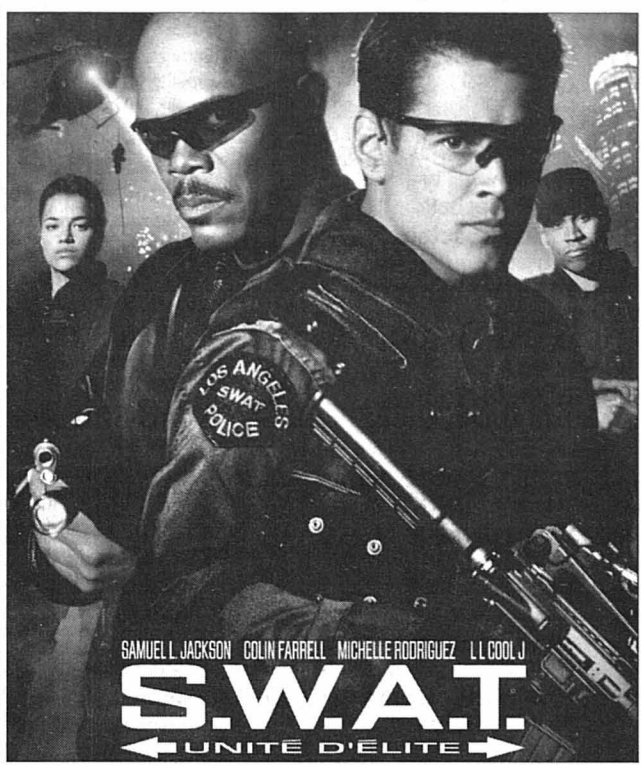
STUDIO 032 710 10 88
 VF de me à di à 15h et 20h30
 + ve, sa et di aussi à 17h45
 VO s.-t. fr./all me + je à 17h45
 + lu et ma toutes les séances
 7 ans
**Humour et amour
 pour un rendez-vous vraiment sympa!
 A voir absolument.**

PAR LES CREATEURS DE
 "QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT"
 "BRIDGET JONES" ET "NOTTING HILL"



LA COMEDIE LA PLUS ROMANTIQUE
loveactually
 réellement l'amour
 www.loveactually.ch

REX 032 710 10 77
 Chaque jour à 18h et 20h30
 Noct. ve et sa à 23h15 14 ans



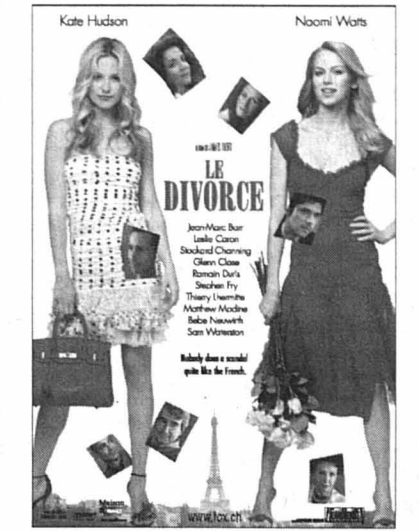
ARCADÉS 032 710 10 44
 La trilogie du
Seigneur des anneaux,
 mardi 16 décembre

15h
La communauté de l'anneau
 19h
Les deux tours
 23h
Le retour du roi en avant-première
 Les trois films: Fr. 40.-
 Dès mercredi 17 décembre:
LE RETOUR DU ROI

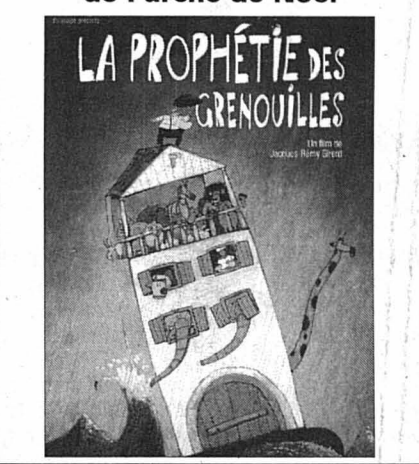


Chaque jour à 16h et 20h15
 + mercredi, samedi et dimanche aussi à midi (12h)
 VO s.-t. fr./all mardi toutes les séances
 Préventes ouvertes 14 ans

BIO 032 710 10 55
 VO s.-t. fr./all
 chaque jour
 à 15h30 et 20h15
 12 ans
**Une comédie légère et futile
 qui cultive le kitsch.
 Attachante et sympa.**

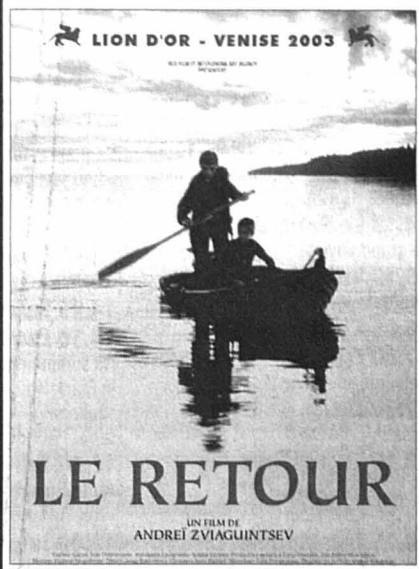


APOLLO 2 032 710 10 33
 Cycle Passion
 Cinéma
Nouveau cinéma français
 Pour tous
 Chaque jour à 15h et 18h
 Dimanche aussi à 10h45
**Une variante tragi-comique
 de l'arche de Noé.**

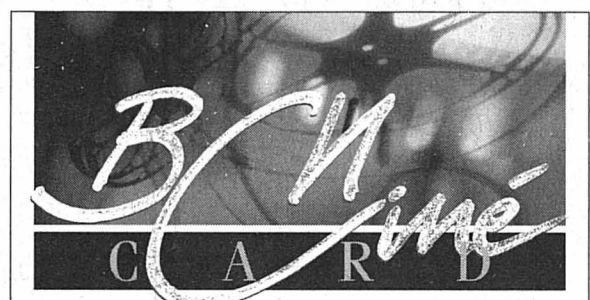


**4 quotidiens leaders
 dans leur marché!**
 EXPRESS L'impartial Quotidien Jurassien JOURNAL

APOLLO 3 032 710 10 33
 VO s.-t. fr./all
 chaque jour
 à 20h30 10 ans
**Un drame dans la beauté
 austère des lacs et forêts du
 Nord...**



idée cadeau...
**Offrez des places
 de cinéma!**
 Bons à Fr. 15.- ou Fr. 16.-
 Abonnements BCN Cinécard
 à Fr. 125.- ou Fr. 215.-



Abonnement cinéma
 en vente à la Banque Cantonale Neuchâteloise et dans les
 cinémas de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

10 séances à 11.- ou 20 séances à 10.-
 + Carte à puce à 15.- rechargeable durant 3 ans.

Clients BCN:
15.- de rabais
 à faire valoir sur l'achat d'un abonnement dans l'un des
 16 points de vente BCN jusqu'au 31 décembre 2003.
 (Chaque chargement de séances est à utiliser dans les 12 mois).
 Prière d'apporter une photo.

No 1 du Home Cinema!
 Service à domicile Fust pour Home Cinema.
 Raccordement, câblage et réglage optimal du son.

2999.-
 au lieu de 3758.-
 Vous économisez 759.-

Pioneer HECO
 Sound-Evolution
 • Syntoniseur RDS,
 30 préselections
 • Lecteur données audio MP3,
 WMA et JPEG
 • Puissance de sortie 6x100 W
 No art. 964515

Location par mois 145.-

Emplacements de nos 130 succursales: **FUST**
 Et ça fonctionne.
 tél. 0848 559 111 ou www.fust.ch.

**20 ans
 d'expérience**

visogym
 St-Blaise

1 abo, 2 fitness Pasquiers 20 (près de Manor) Saint-Blaise Tél. 032 753 15 66
 Rte de Boujean 92 (Garage Besch) Bienne Tél. 032 341 21 10 www.visogym.ch

fitness
 aérobic
 step
 pump
 taë bo
 spinning

piscine - jacuzzi
 2 saunas
 2 bains de vapeur
 3 solariums

espace enfants
 7 jours/7

Une
 pigine
 aux
 grands
 effets:
 Donnez
 de
 votre
 sang

enseignement et formation

Hes·heaa **Portes ouvertes**
 5-6 décembre 03 Vendredi: 17h-21h
 Haute école d'arts appliqués (HES) Samedi: 9h-12h
 rue de la Paix 60, La Chaux-de-Fonds | 2^e étage: Conservation-restauration | 3^e étage: Design industriel et de produits

Nocturnes

Le Père Noël est passé par ici!
 Les portes de vos Grands Magasins sont ouvertes jusqu'à 21h30 les jeudis 4, 11, 18 et mardi 23 décembre 2003!

**GROUPEMENT
 NEUCHÂTELOIS DES
 GRANDS MAGASINS**
 Carrefour - Manor - COOP - EPA
 JUMBO - Migros - Globus - VAC

Le retour de Blake et Mortimer

BD ■ Les héros d'Edgar P. Jacobs renaissent une nouvelle fois dans une aventure en deux tomes signée par Sente et Juillard

Par **Frédéric Maire**

À sa mort en 1987, Edgar P. Jacobs laissait une aventure inachevée (le deuxième tome des «Trois formules du Professeur Satô») et ses deux héros, Blake et Mortimer, définitivement orphelins. Fallait-il dès lors, comme pour Tintin, empêcher ces deux créatures de papier de continuer à vivre au-delà? Le triste essai de Bob de Moor qui a achevé «Les trois formules du Professeur Satô» avec les pieds, en 1990, donnerait plutôt raison aux héritiers de Hergé.

Fallait-il plutôt leur offrir une nouvelle jeunesse sous la plume d'autres créateurs? Les éditions Dargaud optent pour cette solution – non sans arrière-pensée commerciale. Elles rachètent les Studios Jacobs en 1992, pour faire vivre du mieux possible le formidable fond de commerce de Blake et Mortimer, et concéder le droit à différents auteurs de s'approprier à leur tour ces deux figures mythiques de la bande dessinée belge.

D'un père à l'autre

A partir de 1996, les deux albums écrits par Jean van Hamme et dessinés par Ted Benoit («L'affaire Francis Blake» et surtout «L'étrange rendez-vous») s'avèrent vraiment réussis. Nous restions enfin plus réservé sur le premier essai du duo Yves Sente (pour le scénario) et André Juillard (pour les dessins): «La machination Voronov», paru en 2000, nous semblait virer vers du James Bond plutôt incongru.



Aujourd'hui, le premier tome des «Sarcophages du 6ème continent» démontre que ces deux auteurs ont retenu la leçon de leur premier essai. Malgré quelques cases un peu maladroites, Juillard tient les personnages toujours mieux en main, à la fois dans le respect du «maître» et avec une certaine liberté graphique.

Quant à Yves Sente, il imagine une histoire à la fois très originale (on y découvre en effet un pan de la jeunesse des

deux héros) et foncièrement classique. Ensemble, ils ne font pas «du Jacobs», mais, comme le précise le scénariste, du «Blake et Mortimer», ce qui est bien différent.

Des personnages éternels?

Par la force d'un étonnant flash-back rêvé par le Professeur Mortimer, Sente et Juillard nous racontent un épisode clé, dramatique, de la jeunesse des deux personnages, en Inde: le premier amour de Philip Mortimer (le

seul?), et sa rencontre avec Francis Blake. Ensuite, le récit emprunte des voies plus classiques (machinations, vengeance, retour d'Ollrik) parfaitement maîtrisées – entre hommage et clin d'œil, notamment l'électrique couverture de l'album qui rappelle «SOS Météores».

Ce premier tome se déroule essentiellement autour d'un des événements majeurs de 1958, l'exposition universelle qui se déroule à Bruxelles (et pour laquelle a été construit le fameux Atomium). Juillard, qui avait 10 ans à l'époque, semble investir toutes les séquences bruxelloises d'une humanité bien plus grande que dans la «Machination Voronov»; et Sente déploie des trésors d'ingéniosité pour faire de cet épisode de Blake et Mortimer un récit futuriste à la manière de jadis, mêlant la réalité des comportements politiques et sociaux des années 50 à une narration aux accents plus contemporains.

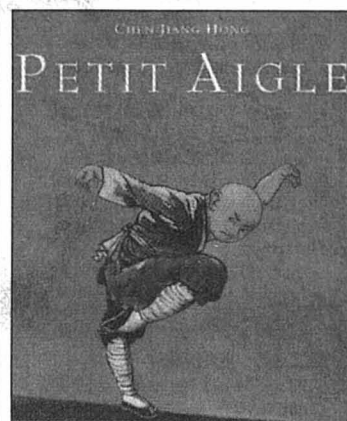
Déjà démodés avant d'exister, Blake et Mortimer acquièrent aujourd'hui, par cet album, un nouveau statut: celui d'icônes, immuables, héros mythiques qui peuvent désormais ressusciter régulièrement sous les plumes et pinceaux d'auteurs différents mais qui, comme tant d'autres personnages de BD, résistent plutôt bien au temps et aux modes. / FMA

«Les aventures de Blake et Mortimer» volume 16: «Les Sarcophages du 6ème Continent» (Tome 1), par Yves Sente et André Juillard, d'après les personnages d'Edgar P. Jacobs, éd. Blake et Mortimer, 2003.

EN RAYON JUNIORS

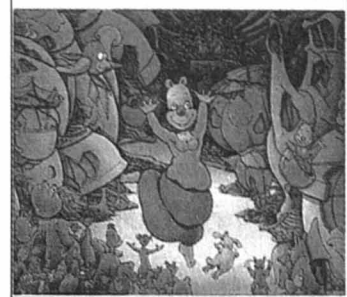
CHINE ■ La boîte de l'aigle. Dans la Chine du XVIe siècle, Maître Yang recueille, un soir d'hiver, un jeune garçon à demi mort de froid. Le vieux sage décide de s'occuper de son éducation. Mais voilà qu'un soir l'enfant surprend son maître exécutant une étrange danse: les mouvements de la boîte de l'aigle, qu'il décide d'apprendre lui aussi. C'est ainsi qu'il devient Petit Aigle, et commence une dure vie de combattantes et d'apprentissage, ceci afin d'atteindre la perfection. Un très beau livre, somptueusement illustré. / sab

«Petit Aigle», Chen Jiang Hong, éd. L'Ecole des loisirs, 2003.



INVENTIONS ■ Génie incompris. Depuis sa naissance, Lili Prune montre de très nettes dispositions à l'invention. Elle invente le devant, le derrière, le haut, le bas, l'eau tiède et le fil à couper le beurre, diverses machines et engins très utiles, mais qui n'intéressent pas les adultes: «Ça existe déjà», claquent-ils. Mais Lili Prune ne se décourage pas. En grandissant, elle invente des choses de plus en plus intéressantes, qui continuent de laisser les adultes parfaitement indifférents. C'est pourquoi, un jour, elle décide de partir explorer le monde. A son retour, une surprise de taille l'attend: une

La revanche de Lili Prune



araignée monstrueuse attaque le village. C'est le moment de montrer de quoi elle est capable... Une histoire pleine d'humour pour jeunes lecteurs imaginatifs. / sab

«La revanche de Lili Prune», Claude Ponti, éd. L'Ecole des loisirs, 2003.

CONTE ■ Sorcières et lutins. Les enfants possédant un doudou ne dorment pas bien: un redoutable voleur de doudous sévit dans la région. Heureusement, Natacha a le sommeil léger et elle surprend le curieux individu en train de lui voler son doudou, le plus beau du monde. Elle se jette dans le grand sac du voleur pour retrouver son bien, mais voilà que le personnage l'embarque, avec son butin, pour une bien étrange aventure au pays des sorcières. / sab

«Le voleur de doudous», Alan Mets, éd. L'Ecole des loisirs, 2003.



Des nouveautés en cascade

Jeux vidéo ■ Dans trois semaines, c'est Noël: tous les jours de nouveaux titres s'ajoutent pour l'une ou l'autre console. Petit aperçu des dernières sorties...

Par **Pascal Tissier**

La Xbox n'est pas très fournie en matière de basket et à part l'excellent «NBA Live» d'Electronic Arts, les amateurs de ballons orange n'ont pas grand-chose à se mettre sous la manette. Microsoft pense donc à ses joueurs et propose «NBA Inside Drive 2004». Ce jeu affiche une vitesse plus réaliste que celle de «NBA Live» avec toutefois une prise en main assez souple, proche d'un jeu d'arcade. «NBA Inside Drive 2004» propose tout ce qu'il faut là où il faut: en plus de l'option quatre joueurs, il permet de jouer sur 25 saisons d'affilée. Finalement, le changement le plus radical par rapport à l'édition précédente se situe au niveau de l'option «Online» qui permet de jouer en réseau via le serveur «Xbox Live».

ESPN NHL Hockey. C'est un grand événement pour les amateurs de jeux de hockey sur glace: le fameux «ESPN NHL Hockey» de Sega est disponible sur PS2 et sur Xbox. Prise en



main immédiate, feinte facile à exécuter et système de changement de ligne enfantin. La modélisation des personnages est extrêmement bien rendue avec d'hallucinants effets de reflet sur la glace. L'ambiance sonore est parfaite. Avec l'option franchise, saison, le concours d'ha-

bileté et le «Skybox», les amateurs de hockey devront accumuler les heures pour exploiter tout le potentiel de ce superbe titre.

Le Monde de Nemo. Un jeu qui fera le bonheur de toute la famille. Ne croyez pas pour au-

tant qu'il soit trop simple ni trop facile à terminer. Réalisé sous la houlette des studios Pixar, à l'origine du long-métrage, ce jeu vous propose de revivre l'histoire du film dans son intégralité, tout au long de différents niveaux, eux-mêmes ponctués par de nombreuses

cinématiques directement issues du film. La grande particularité de ce titre est qu'il offre une variété de jeu absolument incroyable avec tantôt des parties en plates-formes, tantôt des courses enivrantes, sans oublier des passages plus exigeants en réflexion. En ce qui concerne la réalisation technique, c'est du grand art. Les multiples animations des petits poissons, l'environnement aquatique, les effets d'ombre et de lumière, tout est splendide!

Counter-Strike. Après avoir fait des ravages sur PC, le plus célèbre jeu d'action en ligne a été adapté sur la console de Microsoft. Nul doute que ce «Counter Strike» va également faire un malheur sur Xbox. Développée par Valve, cette version console propose 16 cartes dont sept sont exclusives à la Xbox. En réseau, via le serveur «Xbox Live», ce «Counter Strike» peut accueillir 16 joueurs simultanément! Du côté de l'arsenal, pas de soucis, il y en a une bonne vingtaine à saisir. Pour l'ambiance, la console libère des effets sonores explosifs en

Dolby 5.1. La réalisation utilise tout le potentiel de la Xbox – micro-casque compris – avec des graphismes soignés, une animation très fluide et une prise en main enfantine. Encore du grand art sur Xbox!

SSX 3. Les fans de snowboard peuvent se réjouir, le troisième volet de «SSX» est sorti! Et il y en a pour tout le monde puisque ce titre est disponible sur PS2, Xbox et GameCube! Par rapport aux versions précédentes, cette simulation de snowboard a radicalement évolué, et si elle a su garder son aspect «arcade/showtime», elle s'est étoffée. Plus nombreuses, les différentes compétitions permettent désormais de varier les plaisirs. Des courses pures alterneront avec des events en freestyle pur, mais aussi les Challenges Big et les sessions de Backcountry. Mais la simulation ne serait rien sans ses fameux Uber Tricks qui ont été, eux aussi, considérablement enrichis. Un apport qui renforce la technicité et l'aspect spectaculaire de «SSX 3». /PTI

Les sinistrés restent sous tente

Dans le nord de l'Algérie, les victimes du séisme du printemps attendent d'être relogées. Le photographe Michael von Graffenried s'est rendu dans cette région

LE REPORTAGE

Par
Sid Ahmed Hammouche
(textes) et
Michael von Graffenried
(photos)

A Boumerdès, la fête de l'Aïd El-Fitr, qui marquait la fin du ramadan la semaine dernière, a eu lieu sous les tentes et sous la pluie. Six mois ont passé depuis le tremblement de terre qui a secoué cette région du nord de l'Algérie le 21 mai 2003, faisant près de 2300 morts, 10.000 blessés et 80.000 sans-abri.

Les habitants de la ville de Zemmouri, épice de la catastrophe, vivent toujours dans une situation précaire, sous des tentes de fortune, plantées devant les ruines de ce qui fut jadis leurs maisons. Tout est à reconstruire: habitations, routes, écoles, centre hospitalier, bureaux de l'administration...

Farid, «le démolisseur»

Les travaux sont à la traîne. Tout comme les opérations de déblayage. Au volant d'un énorme bulldozer, Farid Hadouche, surnommé «le démolisseur», travaille dix heures par jour. Son engin de fer avale murs et charpentes. Il affiche déjà quelque 2000 bâtisses rasées au compteur. «Je suis l'homme le plus détesté de la région. Après les autorités bien sûr, qui ont abandonné la population à son sort.»

Farid éprouve des remords d'effacer les derniers vestiges du passé de Zemmouri. Avant



Le photographe bernois Michael von Graffenried s'intéresse à la société algérienne depuis treize ans. Il s'est rendu récemment à Zemmouri, épice de la catastrophe qui a laissé 80.000 personnes sans toit.

de reconnaître qu'il savoure ce qu'il voit comme une vengeance sociale: détruire les belles villas de nababs qui se sont enrichis sur le dos des plus pauvres, lui, qui a vécu entassé avec les siens, dans un minuscule deux pièces.

«Le démolisseur» saute dans un cratère. «Aujourd'hui, je dois complètement raser ce qui reste de cette ferme coloniale.» Farid montre des caves à vin intactes, stupéfait qu'elles aient résisté aux secousses. «Un signe de Dieu», lance-t-il, avec un regard plein de malice. Farid et sa bande d'amis venus l'aider n'ont peut-être jamais parlé de leur quartier avec autant d'attachement que depuis qu'il a été re-

tourné sens dessus dessous par le séisme.

Des nuits insupportables

Et le cauchemar est loin d'être fini pour des milliers de familles qui ont passé le mois sacré du ramadan sous des tentes au bord de l'usure. Le nord de l'Algérie compte actuellement plus de 80.000 familles sinistrées et leur relogement est un véritable casse-tête. Malgré les promesses, les immeubles ne sont toujours pas rafistolés. Les chalets provisoires accaparent tous les espoirs des sinistrés, mais leur montage prend du temps.

A 67 ans, Hada rêvait d'une vie meilleure dans son trois pièces cuisine, avant que la se-

coussure du 21 mai ne brise sa vie paisible. Rescapée du séisme, elle a arraché le père de ses enfants à la mort mais pas à la folie.

Aujourd'hui, cette femme veut retrouver un semblant de vie normale, dans un chalet ou dans un conteneur, peu importe: «Je veux quitter cette tente au plus vite, avant que l'hiver rigoureux ne s'installe avec froids et pluies», se lamente-t-elle.

Pour solidifier leur campement de fortune, Hada et ses enfants ont entouré leur tente de panneaux de calames et ont jeté du gravier sur le sol, pour éviter de patauger dans la gadoue les jours de mauvais temps. Des rigoles ont été

aussi creusées pour canaliser les eaux de pluie. «L'humidité combinée au froid rend nos nuits insupportables. On ne pourra pas s'accommoder de cette situation encore longtemps», avertissent en chœur les filles de Hada.

«Qu'il vienne voir!»

Dans le quartier des Palmiers à Zemmouri, la catastrophe a soudé les habitants, qui se sont secourus. Rabah, visage pâle, yeux éteints, scrute le ciel. Comme sa voisine Hada, il prépare ses munitions contre les caprices de la nature, il a renforcé sa tente avec une bâche chèrement payée au marché noir. «Je rafistole le provisoire!».

Ici à Zemmouri, on recense les familles au cas par cas et selon un code: couleur rouge pour les moins nécessiteux, et vert pour ceux qui peuvent réinvestir leurs anciens quartiers après quelques travaux de reconstruction. Mais, dans toute cette signalétique multicolore, «la misère a une seule et unique couleur, ce que les autorités semblent ignorer», tranche Rabah.

«Il faudrait que Bouteflika vienne voir notre misère», conclut Rabah avec amertume. Ce que le président a fait en début de semaine... mais en évitant soigneusement les camps de toile, selon le très critique journal «Le Matin d'Alger». /SAH-La Liberté

Un enjeu électoral

A l'approche de l'élection présidentielle, prévue en avril 2004, Abdelaziz Bouteflika met les bouchées doubles pour trouver une solution honorable à la situation des sinistrés. Le président algérien, qui lorgne un second mandat, veut éviter à tout prix que les régions touchées ne deviennent des bastions de la contestation sociale. Il craint de voir les camps se transformer en bidonvilles, terrain fertile pour les islamistes et l'opposition.

Petits chalets

Dans le passé, les islamistes ont souvent joué un rôle de premier plan pour venir en aide aux victimes de catastrophes. Les autorités sont donc décidées à gérer totalement les lieux, avec l'aide exclusive des organismes agréés.

Guidées par le mot d'ordre du président, selon lequel «aucun sinistré ne passera l'hiver sous les tentes», les autorités s'affairent à trouver des solutions provisoires pour le relogement de 80.000 sinistrés. Le gouvernement s'est engagé à bâtir 20.000 «chalets» - des préfabriqués de 36 m², trop petits aux

yeux des familles souvent nombreuses - pour un coût total de 450 millions de francs. Reste que leur construction se fait attendre.

Pour atténuer les critiques des sinistrés, de plus en plus virulentes, l'Etat a annoncé que 60.000 habitations avaient été réhabilitées et 10.000 chalets réalisés, à livrer pièce par pièce. Aux plus chanceux, ceux qui possédaient de vrais domaines aujourd'hui situés sur des terrains trop dangereux, est proposée une aide de 17.500 francs.

Sur le terrain, les sinistrés se méfient comme de la peste des paroles des autorités. Ils disent tous que leur nouvelle vie dans les camps de toile ou dans les bungalows préfabriqués n'a de provisoire que le nom et que les promesses de relogement avant l'hiver ne sont que poudre aux yeux.

Les sans-abri ne se font aucune illusion, estimant que les autorités ne pourront faire face à leurs demandes les plus urgentes: construction d'écoles pour leurs enfants, politique d'embauche pour les sans-emploi suite au séisme notamment. /SAH



Michael von Graffenried vient de publier aux éditions Autrement son «Journal d'Algérie - 1991-2001 - Images interdites d'une guerre invisible».



Jeudi 4 décembre dès 16 heures

PÈRE NOËL

sera de passage à Marin-Centre.
Il vous attend au 1er étage
au M-Restaurant

DISTRIBUTION DE FRIANDISES!!

Heures d'ouverture :

LUNDI de 13h. à 18h.30

(Gourmessa et Restaurants à 11h.)

MARDI au VENDREDI de 8h. à 18h.30

JEUDI jusqu'à 20h.

SAMEDI jusqu'à 17h.



41 commerces, 2 restaurants
1 pharmacie, 1 banque, bancomat
2 bars-à-café, 1 bar
1 office de POSTE, postomat
M-Finance Shop BANQUEMIGROS
1700 places de parc GRATUITES
dont 750 couvertes

marin c e n t r e

avis divers

JOUETS ARC-EN-CIEL

Le plus vaste choix à Neuchâtel !

Jouets Jeux Peluches Trains Voitures
Articles pour collectionneurs



Exposition sur 2 étages - Ascenseur
Au ♥ de Neuchâtel, rue Saint-Maurice 7 - Tél. 032 721 15 70

ACCORDÉONS neufs et occasions,
réparation.

Cyril SCHORI
Industrie 34 - C.P. 430
1030 BUSSIGNY

Tél. 021.701.17.17 - Fermé le lundi

pour un monde
plus juste

CCP 10-26487-1
Rue de Grammont 9
1007 Lausanne
www.ppp.ch

PAIN
POUR LE
PROCHAIN

gastronomie

Restaurant Tennis du Mail
Ce soir

SOIRÉE MOULES

Il est prudent de réserver!

Tél. 032 724 56 17 028-422825

C'est décidé...

Je m'abonne!

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 312.-
1 mois gratuit offert
à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 166.- trimestriel Fr. 88.-

Je désire recevoir la carte CLUB E réservée
aux abonnés réguliers et profiter de réductions
pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules !

Nom et prénom:

Rue et no:

NPA/Localité:

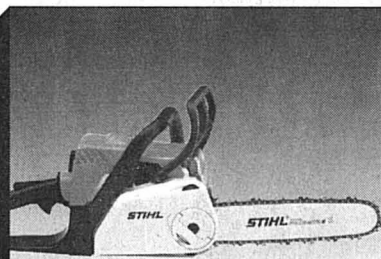
Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au
moyen du bulletin de verse-
ment qui me parviendra ulté-
rieurement. (Pour la première
période ce montant sera
déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à
L'EXPRESS, service clientèle,
rue de la Pierre-à-Mazel 39,
2001 Neuchâtel. Formulaire
également disponible sur internet à
l'adresse www.lexpress.ch -
rubrique abonnés ou
clientele@lexpress.ch.



Une vraie STIHL
pour un bon prix

La tronçonneuse MS 180
la compacte pour
le temps libre. **Fr. 465.-**

avec tendeur de chaîne rapide + Fr. 30.-
avec tendeur de chaîne rapide et cat.
+ Fr. 70.- (TVA incl.)



Documentation de vente
et liste des revendeurs:

STIHL VERTRIEBS AG
8617 Mönchaltorf
Tél. 01 949 30 30
Fax 01 949 30 20
info@stihl.ch
www.stihl.ch

STIHL
No. 1 mondial

Vente uniquement par le revendeur spécialisé

Répondez s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les
personnes et les
entreprises qui
publient des annonces
sous chiffres de
répondre promptement
aux auteurs des offres
qu'elles reçoivent. C'est
un devoir de courtoisie
et c'est l'intérêt de
chacun que ce service
fonctionne
normalement. On
répondra donc même si
l'offre ne peut être prise
en considération et on
retournera le plus tôt
possible les copies de
certificats,
photographies et autres
documents joints à ces
offres. Les intéressés
leur en seront
reconnaissants, car ces
pièces leur seront
absolument
nécessaires pour
répondre à d'autres
demandes.

MUSCAT DE NOËL... LA TABLE ENCHANTÉE

Le Muscat de Noël désigne le premier Muscat de Rivesaltes mis sur
le marché dans l'année de la récolte. Cette tradition remonte au
XIV^{ème} siècle, lorsque la cour royale de Barcelone s'approvisionnait
en vin de Muscat pour la célébration des fêtes de Noël.



Le Muscat de Noël se
distingue par sa douceur,
ses accents de fruits,
sa belle teinte or pâle,
souvent nuancée de vert
et de rose.
Outre son association
avec les desserts, il révèle
sa richesse, en entrée,
sur un foie gras et en plat
principal, sur des viandes

et poissons marins, notamment les préparations où se
mêlent citron, menthe et gingembre. Il réserve aussi la
plus heureuse des surprises en se mariant avec un
Roquefort accompagné de pain aux raisins.



Pour savoir où trouver du Muscat de Noël,
la liste des producteurs référencés en Suisse
est disponible auprès de Roussillon-Info.

Roussillon-Info - Vignobles et grands crus du Roussillon
CP 6374 - 1211 Genève 6 - Tél. 022/ 786 54 76
Fax 022/ 786 54 58 - E-mail: roussillon@prochat-pr.ch

CONSEIL FÉDÉRAL

Le PS durcit le ton

Les deux conseillers fédéraux PDC peuvent encore espérer. Ils bénéficient du soutien unanime du PS et de leur propre groupe. Les radicaux ne se sont en revanche pas montrés unis dans leur décision de soutenir la candidature de Christoph Blocher.

Hier, après l'audition des candidats radicaux, le groupe UDC a confirmé à l'unanimité qu'il tenterait de ravir un siège au PDC. Si cela devait échouer, il s'attaquera au siège de la socialiste Micheline Calmy-Rey.

Face à cette attaque, la revendication d'un deuxième siège pour l'UDC n'est pas justifiée, a répondu la cheffe du groupe socialiste Hildegard Fässler. Le PS a d'ores et déjà affirmé qu'il ne donnerait aucune voix à Christoph Blocher.

Répondant au «diktat» du Zurichois, il ne l'a pas auditionné. Les 61 voix socialistes peuvent d'ailleurs être considérées comme acquises aux deux PDC en fonction.

Le PDC soutient les siens

Dans les rangs du groupe PDC, le soutien aux deux conseillers fédéraux en charge est aussi unanime. Les 43 parlementaires démocrates-chrétiens voteront pour leurs ministres dans l'ordre établi et apporteront leurs voix aux autres conseillers fédéraux en exercice. Le groupe a défini cette stratégie «en partant du principe que la réciprocité sera appliquée», a précisé son chef Jean-Michel Cina. Ruth Metzler et Joseph Deiss ne se combattront en outre pas l'un l'autre le 10 décembre. Pour le septième siège, toutes les options restent ouvertes. /ats

Les homosexuels «presque» mariés

Pacs ■ Le Conseil national a accepté un partenariat qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un mariage traditionnel. Mais l'adoption en est exclue



Pour la gauche rose-verte, cette loi est un vrai progrès. Ici, la Gay Pride de Neuchâtel, en été 2002. PHOTO ARCH-GALLEY

De Berne
Christiane Imsand

Dans les cantons de Genève et de Zurich, les couples du même sexe peuvent déjà unir leurs destinées devant un officier d'état-civil. Mais les effets de telles unions sont limités par le droit cantonal.

Voilà pourquoi les homosexuels comptent sur le droit fédéral pour obtenir une reconnaissance juridique complète. Ils ont été entendus par Ruth Metzler dont le projet de «partenariat enregistré» ressemble

comme deux gouttes d'eau à un mariage conventionnel, à la différence près qu'il ne s'applique qu'aux couples de même sexe et qu'il n'autorise ni l'adoption ni la procréation médicalement assistée.

En dépit de l'opposition des démocrates du centre, des évangéliques et d'une partie du PDC, le Conseil national est entré en matière hier par 126 voix contre 55 sur ce «pacs» helvétique. L'examen de détail se poursuit aujourd'hui mais la position des groupes est claire: Le plénum s'apprête à rejeter les propositions de minorité

rose-verte qui visent à autoriser l'adoption aux couples gays et lesbiens.

Référendum annoncé

Cette limitation ne suffit pas à rasséréner l'Union démocratique fédérale qui a déjà annoncé le lancement d'un référendum. Pour le Bernois Christian Waber qui annonce légiférer au nom de Dieu Tout Puissant, seules les familles hétérosexuelles peuvent réclamer la protection de l'Etat car ce sont leurs enfants qui font vivre la collectivité.

Selon lui, l'enjeu réel du débat est «la promotion du mode de vie homosexuel». Les démocrates du centre se sont également prononcés contre le projet. «Il ne faut pas monter un appareil bureaucratique pour valider un type de couple», estime le Zurichois Ulrich Schlüer.

Les démocrates chrétiens se sont montrés plus nuancés. La majorité d'entre eux sont entrés en matière sur le projet de leur conseillère fédérale mais certains se sont ensuite prononcés pour le renvoi en commission, conformément à une proposition du Valaisan Maurice Chevrier.

Selon ce dernier, «l'homosexualité est un fait et les personnes concernées méritent le respect, mais il faut se contenter d'éliminer les discriminations injustes». Pas question d'ériger le partenariat comme une variante du mariage. Il suffirait à ses yeux que les couples homosexuels concluent un contrat devant notaire. Cette proposition de renvoi a été repoussée 117 voix

contre 62 et 11 abstentions. «Un contrat ne peut pas régler tous les problèmes», a souligné Ruth Metzler.

Au total, ce sont les radicaux, les socialistes et les Verts qui ont le plus fermement soutenu le projet. La gauche rose-verte aurait préféré que le Conseil fédéral mette sur un pied d'égalité complet les mariages hétéro et homosexuels mais elle n'en considère pas moins la loi

comme un progrès. «Les organisations concernées semblent pouvoir s'accommoder de cette variante», note le socialiste bâlois Claude Janiak.

Le partenariat introduit une conjonction de droits et de devoirs dans les domaines de la fiscalité, des successions et des assurances sociales. Il permet aussi au partenaire étranger de bénéficier d'un permis de séjour. /CIM-Le Nouvelliste

Il est fini le temps où l'on jetait l'anathème sur les homosexuels. Un consensus est en train de se dessiner en faveur du partenariat enregistré. Sachant que l'homosexualité est restée pénalement répréhensible jusqu'en 1942, on mesure le chemin parcouru.

La morale se privatise

Seule une minorité tente encore de freiner le mouvement mais elle est mieux représentée dans les rangs de l'UDC que du PDC. Mis sous pression par Ruth Metzler, le PDC admet désormais le principe d'un mariage privé. Il semble prêt à avaliser le projet de sa conseillère fédérale pour autant qu'on exclue tout droit à l'adoption. Certes il est juste de placer les enfants au centre du débat, mais on peut se demander si ce n'est pas un faux problème.

Aujourd'hui déjà, les parents hétérosexuels savent qu'ils n'ont aucun droit à l'adoption. Seul le bien de l'enfant est pris en considération par les services sociaux. Il faut donc avant tout se demander si c'est dans l'intérêt de l'enfant d'être élevé par un couple homosexuel. Or, dans notre société, force est de constater que de tels parents risquent d'être un handicap social pour un enfant, tout en perturbant son identité sexuelle. Mais ne nous leurrions pas. On peut interdire l'adoption et la procréation médicalement assistée dans la loi, mais on ne peut pas modifier les réalités biologiques. Il arrive fréquemment que des homosexuels deviennent parents par des méthodes parfaitement naturelles. C'est particulièrement le cas des lesbiennes et personne n'envisage de les séparer de leur bébé!
Christiane Imsand

COMMENTAIRE

Le secret sera renforcé, malgré lui

National ■ Le secret bancaire garanti dans la Constitution? Le gouvernement n'en veut pas. Alors ailleurs? Il l'est déjà...

De Berne
François Nussbaum

Par 113 voix contre 69, le Conseil national a donné suite, hier, à une initiative parlementaire de l'UDC réclamant l'ancrage de la garantie du secret bancaire dans la Constitution. Principal argument: renforcer la position du Conseil fédéral dans ses négociations bilatérales avec Bruxelles, qui touchent à cette question.

Pas pour les criminels

Tant Hans Kaufmann (UDC/ZH) que le rapporteur Charles Favre (rad/VD) ont rappelé les attaques dont le secret bancaire suisse fait l'objet de la part de l'Union européenne et de l'OCDE. Or la protection de la sphère privée, fondement de l'Etat démocratique, vaut aussi pour les clients des banques.

Il s'agit, en fait, d'un secret professionnel, inscrit dans la loi sur les banques, précise Charles Favre. Et ce secret, par les dispositions du Code pénal, ne protège ni le blanchiment d'argent, ni les activités criminelles, ni même la fraude fiscale. Il ne fait que limiter l'intrusion de l'Etat dans la sphère privée. Mais il touche un secteur important



Kaspar Villiger, saluant sa collègue Ruth Metzler, juge cette mesure disproportionnée. PHOTO KEYSTONE

de notre économie, poursuit-il. L'activité bancaire, c'est 20% des recettes fiscales, 12% du produit intérieur brut et 6% des emplois. Et la transparence fiscale internationale que réclame l'UE cache mal le regard envieux que portent sur la Suisse les places financières concurrentes.

Il faut donc appuyer le Conseil fédéral dans les trois domaines de négociation concernés: fiscalité de l'épargne,

fraude douanière, dispositif Schengen sur la collaboration policière. Le secret bancaire, déclaré «non négociable» par Kaspar Villiger, serait encore mieux protégé avec une garantie constitutionnelle.

Villiger: disproportionné

Le problème, c'est que Kaspar Villiger n'en veut pas. La protection du secret bancaire, a-t-il fait valoir en commission, est largement assurée au ni-

veau de la loi: l'ancrer dans la Constitution serait «disproportionné». Et une telle décision, selon lui, serait perçue comme un «affront» par nos partenaires de négociation. Les partisans de la proposition UDC n'ont pas fait marche arrière pour autant. Ils ont toutefois admis qu'il pouvait exister d'autres solutions que l'inscription dans la Constitution. Le National n'est d'ailleurs appelé qu'à «donner suite» à l'initiative: ce sera à la commission de trouver la meilleure formule.

Canoniser la fraude?

Quelle formule? Si on abandonne l'idée de l'ancrage constitutionnel, il ne reste que la loi. Or le secret bancaire y est déjà inscrit en bonne et due forme. Pour la gauche, le secret bancaire sert, pour l'essentiel, à couvrir l'évasion fiscale, sinon la fraude. Est-ce cela qu'on veut élever au rang de norme constitutionnelle?

Ces arguments n'ont pas porté. A 113 contre 69, la majorité bourgeoise entend faire écho au peuple qui, dans les sondages, est favorable au secret bancaire à 60%. Elle a également rejeté la proposition de Jean-Claude Rennwald (soc/JU) de reprendre ce débat après la conclusion des négociations bilatérales. /FNU

Un petit cadeau aux énergies renouvelables

Finances ■ Les Etats optent pour le projet SuisseEnergie

La promotion des énergies renouvelables ne sera finalement privée que de 25 millions dans le cadre du programme d'assainissement des finances fédérales.

Par 23 voix contre 17, une coalition formée du PDC et du PS a réussi à faire pencher la balance en faveur du programme SuisseEnergie, doté actuellement d'un budget annuel de 55 millions. Comme l'autre Chambre, celle des cantons s'est bornée à retrancher 5 millions de francs en 2004, 10 millions en 2005 et 10 millions en 2006, alors qu'elle préconisait initialement des coupes pour 45 millions sur trois ans.

Tant Filippo Lombardi (PDC/TI) que Gisèle Ory (PS/NE) ont souligné que des économies trop drastiques compromettraient les projets en cours. La promotion des énergies renouvelables permet des avancées technologiques porteuses d'avenir et rapporte au final davantage qu'elle ne coûte, a plaidé la Neuchâteloise.

C'est en revanche sans surprise que le Conseil des Etats a approuvé, tacitement, le maintien de l'indice mixte pour l'adaptation des rentes vieillesse. Il a emboîté le pas au Conseil national, qui a approuvé cette idée après que le

Parlement a renoncé à faciliter financièrement l'accès à la retraite flexible dans le cadre de la 11e révision de l'AVS. Le Conseil fédéral aurait voulu par ce biais économiser 75 millions.

Croissance limitée

Soucieux de ne pas trop s'éloigner de l'objectif d'alléger les caisses de la Confédération de quelque 3,3 milliards en 2006 (6,5 milliards au total entre 2004 et 2006), les sénateurs ont par contre refusé de faire des concessions dans les domaines très lourds comme les transports et la recherche.

Concernant ce dernier secteur, ils ont réitéré leur volonté d'économiser 378 millions d'ici 2006. Une minorité de gauche emmenée par Pierre-Alain Gentil (PS/JU) n'a pas réussi à les convaincre de se contenter de 214 millions.

Les dépenses pour la recherche vont augmenter ces prochaines années car en supprimant 378 millions on ne fait que limiter leur croissance à 4,75% au lieu de 5%, a fait valoir Rolf Schweiger (PRD/ZG).

Les Etats s'en sont aussi tenu à leur décision de n'attribuer temporairement aux grands projets ferroviaires que 80% de la part de la Confédération de la redevance poids lourds. /ats

BYOYE

«Grands frères» dans les trains

Les CFF testent depuis début décembre une nouvelle forme de prévention du vandalisme et de la violence. Des médiateurs, appelés «grands frères», sensibilisent à ces problèmes les 12 à 25 ans dans les trains régionaux de la Broye.

Trois équipes de deux «grands frères» cherchent à établir un dialogue personnalisé avec les jeunes sur les lignes Yverdon-Fribourg, Payerne-Moudon et Fribourg-Romont. L'expérience, une première pour les CFF, a déjà prouvé son efficacité dans les bus de la région d'Yverdon-les-Bains, ont indiqué hier les CFF.

Cette mesure complète le dispositif des CFF pour lutter contre le vandalisme et les incivilités dans les trains. Elle ne remplace ni la surveillance vidéo, ni les contrôles sporadiques de billets. La police ferroviaire poursuivra également ses patrouilles sur ces lignes, ont précisé les CFF. /ats

ENBREF

GENÈVE ■ Capitaine de police inculpé. Un capitaine de la police genevoise a été inculpé de lésions corporelles par négligence dans l'affaire de la balle marquante qui avait blessé une syndicaliste au visage à la gare Cornavin le 29 mars dernier. Il s'agit du chef d'engagement du maintien de l'ordre lors de la manifestation, a précisé hier la police genevoise. /ats

«TRIBUNE DE GENÈVE» ■ Condamnée à verser des réparations. Après deux ans de procédure, la «Tribune de Genève» a été condamnée à verser 12.000 francs au député genevois Philippe Glatz et à sa société à titre de réparation pour tort moral. Le quotidien avait insinué qu'ils avaient bénéficié de prix cassés lors de la reprise d'une discothèque. /ats

ARMÉE ■ Trois écoles de recrues en 2004. Pour la première fois dans l'histoire militaire suisse, trois départements d'écoles de recrues auront lieu l'an prochain, d'une durée de 18 à 21 semaines selon les armes. /ap

SALAIRE AU MÉRITE ■ Référendum à Berne. Les employés bernois de la fonction publique ont décidé hier soir de lancer le référendum contre la révision de la loi sur le personnel. Ils dénoncent notamment le principe du salaire au mérite. /ats

De l'argent pour traiter les toxicos

Drogue ■ Une partie des fonds saisis lors de procédures pénales pourrait servir à l'avenir à la prévention et au traitement des toxicomanies

Une partie des fonds saisis lors de procédures pénales doit servir à la prévention et au traitement des toxicomanies ainsi qu'au financement de projets dans les pays producteurs de drogues. Le National veut fixer l'affectation de cette manne dans la loi.

Il n'est toutefois pas allé jusqu'à créer deux fonds spéciaux de la Confédération comme le souhaitait le camp rose-vert. Celui-ci aurait voulu consacrer 20% des valeurs saisies à un fonds spécial pour la prévention et le traitement des toxicomanies et 10% à un fonds spécial géré par la DDC pour la réalisation de projets de développement dans les pays producteurs de drogue.

Farouche opposition

Une minorité bourgeoise emmenée par l'UDC et une partie des radicaux s'y est opposée farouchement. Militant pour une solution rigoureuse du point de vue de la politique financière, en traitant les valeurs patrimoniales saisies comme d'autres recettes de l'Etat, elle estimait que la création de fonds spéciaux revenait à contourner le principe du frein à l'endettement. L'affectation de recettes via des fonds spéciaux empêche une politi-

que financière globale et restreint la marge de manoeuvre de l'Etat, a dit Ulrich Siegrist (UDC/AG). De plus, il n'y a dans ce cas pas de lien direct entre l'argent saisi et son affectation comme par exemple entre l'impôt sur l'essence et l'entretien des routes, a-t-il ajouté.

Etat blanchisseur

Le lien est au contraire évident, a répondu Anne-Catherine Menétrey. L'écologiste vaudoise ne comprend pas Ulrich Siegrist qui «*privilégie l'orthodoxie financière à la lutte contre la toxicomanie et qui ne voit pas le lien entre les bénéfices du trafic de drogue et la lutte contre ce fléau.*»

Il serait indécent, selon elle, de blanchir cet argent sale via les caisses de l'Etat. En précisant l'affectation, on se donne en outre les moyens de mener la politique de la drogue des quatre piliers, en particulier la prévention qui ne bénéficie pas de ressources suffisantes, a ajouté Jost Gross (PS/TG).

Compromis

Par 104 voix contre 74, le Conseil national a finalement opté pour la solution de compromis avancée par Doris Leuthard (PDC/AG). Il renonce à la création des fonds, mais précise dans la loi qu'une partie



Le camp rose-vert aurait voulu créer un fonds pour les pays producteurs de drogue. PHOTO KEYSTONE

des valeurs confisquées doit être librement affectée à la prévention par les cantons et au développement dans les pays producteurs par la Confédération. En vain, Ruth Metzler s'est opposée à ce compromis,

qui respecte certes le fédéralisme mais qui lui paraît inapplicable. Il n'est pas normal, selon la ministre de la Justice, que ces biens confisqués ne servent qu'à la prévention contre la drogue alors qu'ils pro-

viennent aussi d'autres activités criminelles comme le trafic d'armes ou la pornographie.

A l'instar d'Ulrich Siegrist, elle aurait préféré la solution du Conseil des Etats qui ne prévoit aucune affectation. Sur la répartition des valeurs entre cantons et Confédération, le National s'est en revanche tacitement rangé à la position de la Chambre des cantons, qui devra de nouveau se prononcer.

La moitié des avoirs saisis, au-delà de 100.000 francs et qui ne peuvent être remboursés aux victimes, est attribuée à la collectivité - canton ou Confédération - qui a dirigé l'enquête. Vingt autres pour cent reviennent aux cantons où les valeurs ont été confisquées et les 30% restants à la Confédération.

L'affaire Nasser

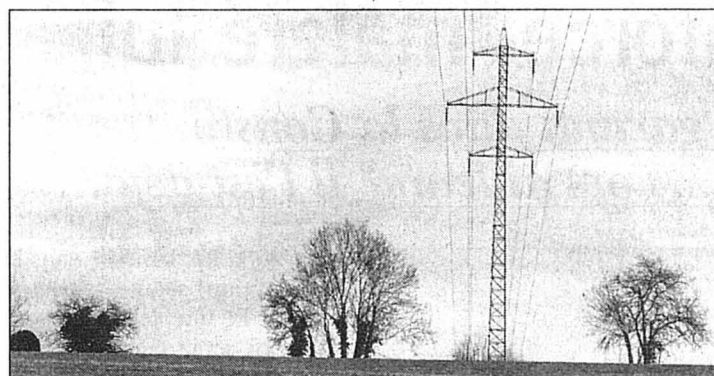
La nécessité d'une loi est apparue à la suite de l'affaire Nasser, un couple de narco-trafiants qui a blanchi de l'argent en Suisse. La justice avait saisi les 150 millions de dollars (240 millions de francs) déposés à Zurich. La somme a été partagée en 1999 entre la Suisse et les Etats-Unis. La Confédération a touché 24 millions de francs, Vaud et Zurich 47,7 millions chacun. /ats

«Défection suisse» dénoncée Panne en Italie ■ Paris et Rome critiquent Berne pour son manque de collaboration

Les responsables de l'énergie français et italiens critiquent l'Office fédéral de l'énergie dans l'enquête commune sur le black-out du 28 septembre en Italie. Ils lui reprochent un manque de coopération.

«*Contrairement aux engagements pris pendant le mois d'octobre envers les régulateurs italiens et français, l'administration suisse n'a fourni aucune contribution à l'enquête indépendante,*» déplorent la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et de l'Autorità per l'energia elettrica e il gas (AEEG) dans une déclaration commune publiée hier à Paris.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié le 25 novembre les conclusions d'une enquête unilatérale soulignant que les importations italiennes d'électricité dépassaient les normes prévues par les accords internationaux. Or l'OFEN «ne



Energie électrique près de Wavre. PHOTO ARCH-MARCHON

fournit aucune démonstration s'appuyant sur des faits avérés», critique la déclaration franco-italienne.

L'AEEG et la CRE annoncent leur intention de poursuivre leurs investigations sans la participation de l'OFEN. Elles demanderont directement «*les informations nécessaires aux compagnies électriques suisses.*»

La déclaration se rallie en revanche à la conclusion de

l'OFEN selon laquelle «*l'absence d'organisation juridique du secteur électrique suisse cohérente avec celle de l'UE (...) nuit considérablement au fonctionnement efficace et sûr du marché européen de l'électricité.*» Berne a réagi avec «*étonnement*» à ces critiques. Le rapport de l'OFEN a confirmé l'essentiel des conclusions du rapport de l'Union pour la coordination du transport de l'électricité (UCTE). /ats

Oui aux signatures électroniques National ■ Elles sont désormais comme les manuscrites

Une loi permettra à l'avenir de reconnaître les signatures électroniques au même titre que les manuscrites. Le National s'est rallié hier au Conseil des Etats en éliminant de justesse les dernières divergences. La loi devrait entrer en vigueur en 2005.

Par 89 voix contre 85, le Conseil national a accepté d'attribuer la responsabilité en cas d'utilisation abusive. Le titulaire de la clé de signature sera libéré de sa responsabilité s'il peut rendre crédible qu'il a pris les mesures de sécurité nécessaires. Dans sa première version, le National - à l'instar du Conseil fédéral - s'était montré plus exigeant. En cas de contestation, le propriétaire de la signature aurait dû apporter la preuve qu'il a tout mis en oeuvre pour éviter les abus. En revenant sur cette disposition,

tout le système est mis en doute, a plaidé en vain Valérie Garbani (PS/NE).

Pas de gardes-fou

Par 104 voix contre 64, le National a aussi renoncé à introduire des dispositions pénales dans la loi. Le code pénal prévoit déjà des mesures, a signalé Felix Gutzwiller (PRD/ZH) au nom de la commission. Les lésés peuvent en outre intenter des actions en responsabilité.

Là encore, seule la gauche a plaidé en faveur de ces gardes-fous supplémentaires. Certains actes officiels, tels que les testaments ou les ventes d'immeuble, nécessiteront toujours une signature manuscrite. Exceptés ces cas, que le Conseil fédéral est chargé de définir, la forme électronique devra être reconnue au même titre que celle manuscrite. /ats

PUBLICIT

Action

valable dès le mercredi 03.12.2003

Plus de 700 points de vente en Suisse!

0800 808 008

www.visavis.ch

*Uniquement disponible dans certains magasins visavis

Clémentines



1.90

Toni

Crème à café UHT
5 dl



1.95

Stalden crème

•Choco - Lait
•Chocolat
•Vanille
470 g



3.80

Henniez

•Verte légère
•Rouge
6 x 1,5 litres



4.80

Fromage d'Appenzeller classic

48% MG/ES, 100 g

1.65

Findus

Délices, Toutes les sortes
480 g

5.50

Nesquik

Sachets de remplissage
2 x 1 kg

16.95

Hohes C

Jus d'orange
4 x 1 litre

7.95

Brouilly AC

Sélection Bergeron 2000/2001
Vin rouge de France, 75 cl

7.95

Syrah

Le Triton 2000/2002
Vin rouge de France, 75 cl

3.95

Whiskas

Finesse et sachets
Toutes les sortes, 4 x 100 g

3.40

Hakle

Camomille humide
70 pièces

3.25

Hakle

Snowman
3 couches, 18 rouleaux

9.95

Sabo

•Huile végétale pour friture Bonfrit
•Pure huile végétale
•Huile de tournesol, 1 litre

4.95

X-tra

Poudre
45 lessives
4,905 kg

11.95

visavis

Veste

en polyester, imitation
peau d'agneau élégante
et avec surpiqures
en losange, existe
aussi en noir. T. 36-48

au lieu de

~~149.-~~



119⁹⁰

Veste

en suédine de polyester,
imitation peau d'agneau
et avec doublure
en fausse fourrure.
T. 34-46

au lieu de

~~149.-~~



79⁹⁰

Veste

en fausse fourrure
d'acrylique/polyester,
avec grand col et
fermeture zippée.
T. 34-46

au lieu de

~~99⁹⁰~~



49⁹⁰

**Offres de Noël
à prix réduits!**

Mode
Vögele

019-056019

immobilier
à louer

jouval A louer

À BOUDRY

Faubourg Philippe-Suchard
Pour date à convenir

3 1/2 pièces, env. 80 m²

Cuisine agencée, balcon,
tout confort.

Fr. 990.- + charges.

Régie immobilière

Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouval.ch www.unpi.ch

A vendre ou éventuellement
à louer

ENTREPÔT

d'environ 2000 m², construction
récente, accès pour camions.

Ecrire sous chiffres P 028-422911,
à Publicitas SA, case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1. 028-422911

regimmob sa

gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20
cp 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 10

à louer
neuchâtel
centre-ville
places de parc
dans garage collectif

loyer: fr. 200.-
disponibilité: tout de suite.

www.regimmob.ch 028-422969 UNPI

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER à Neuchâtel tout de
suite ou pour date à convenir,
situation exceptionnelle proche
de la gare et du Gymnase

Appartement de 5 pièces

Vue, calme, rénové entièrement
(agencement de cuisine et salle
de bains neuf), balcon, garage
individuel.
Loyer: Fr. 2550.- y compris charges
et garage individuel.

Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

regimmob sa

gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20
cp 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 10

à louer
neuchâtel
rue du tertre 38
appartement 4 pièces
cuisine agencée, salle de bains
proche du centre-ville.

loyer: fr. 1500.- charges comprises.
disponibilité: dès 1^{er} décembre 2003.

www.regimmob.ch 028-422969 UNPI

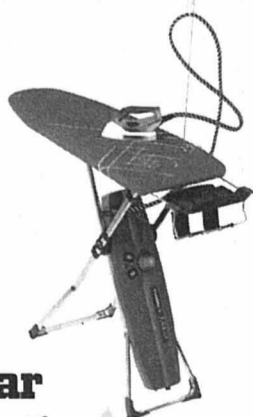
QUINCAILLERIE
du Château

René Krummenacher

Démonstration

► **Vendredi
5 décembre 2003**
de 8 h 30 12 h et
de 13 h 30 18 h

► **Samedi
6 décembre 2003**
de 8 h 30 12 h et
de 13 h 30 16 h



Prix spécial

**LauraStar
Magic Evolution**

A nous de vous faire découvrir que le repassage
peut devenir agréable!

Rue du Château 18 • 2013 Colombier
Tél. 032 841 33 54 • Fax 032 841 14 89
E-mail: quincaillerie-chateau@mcnet.ch

commerces

A remettre
**CAFÉ-
RESTAURANT**
à Bevaix avec
appartement.
Reprise et loyer
intéressants.
Tél. 032 846 12 28.

Une
piqûre
aux
grands
effets:
Donnez
de
votre
sang



AUGEN
LASER
ZENTRUM BERN

Augenlaser Zentrum Bern AG
Länggass-Strasse 18
3018 Bern
Tel 031 300 25 25
www.augenlaser-bern.ch
www.freevis.ch

**Bien voir sans lunettes
ni verres de contact?**

**Voulez-vous apprendre comment vous pouvez
désormais vivre sans lunettes ni lentilles?**

Si vous désirez en savoir plus sur ce sujet et recevoir
une information personnalisée et compétente, sans
engagement de votre part, il vous suffit de vous
inscrire à une des soirées d'information ci-dessous
(inscription en ligne ou par téléphone):

**Soirées d'information du Centre de
Traitement Laser de Berne SA**

Judi 04 décembre 03 19:00 h Langue: français
Hotel Beaulac
Esplanade Léopold-Robert 2
2001 Neuchâtel

Mercredi 10 décembre 03 19:00 h Langue: allemand
Länggass-Strasse 18, 3012 Bern

029-373797

immobilier à louer

regimmob sa
 gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20
 cp 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 20

à louer
neuchâtel
 fontaine-andré
3 pièces
 cuisine, bain/wc, balcon.
 loyer: fr. 1080.- charges comprises.

www.regimmob.ch 028-422701

À LOUER À CUDREFIN
 dès le 1^{er} février 2004

MAGNIFIQUE DUPLEX
4½ pièces (120 m²)
neuf, à 500 m du lac.

Cachet, cuisine américaine
 agencée, 2 salles d'eau, poêle.

Fr. 1850.- + charges.

RIVEIRO S.A. - 1580 Avenches
 Tél. 026 675 40 15 017-663909

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

À LOUER
 Neuchâtel - Rue des Troncs 12
Local de 35 m²

rez-de-chaussée, équipé d'un WC,
 conviendrait à l'usage de
 bureau/médecin.
 Fr. 485.- charges comprises.

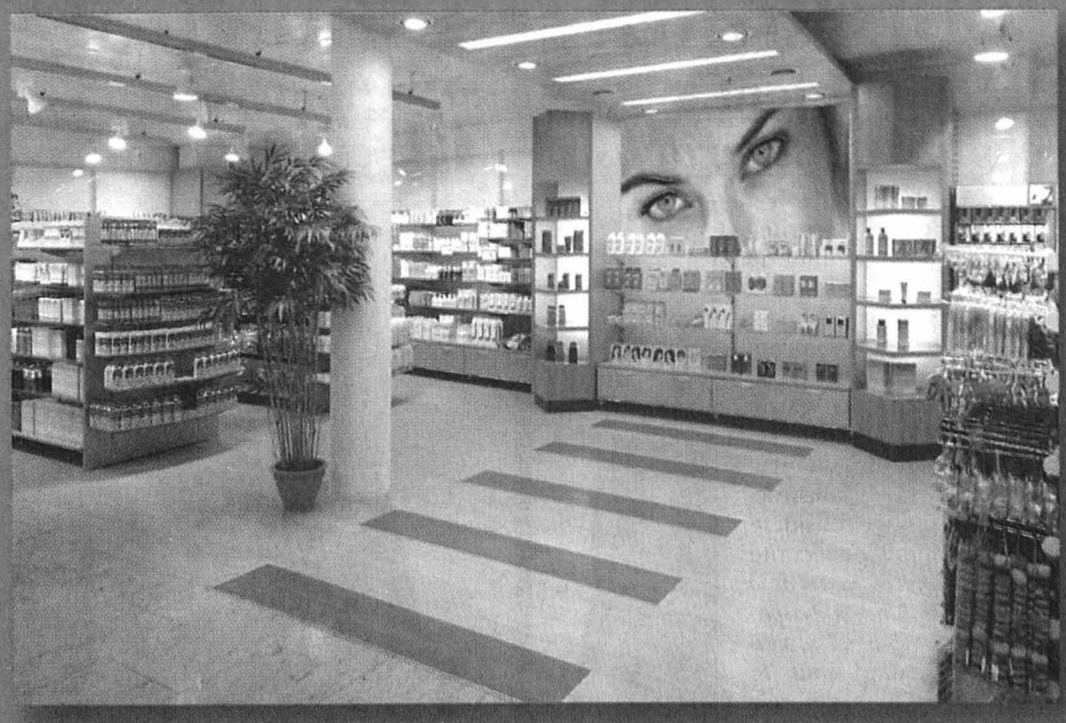
Pour tous renseignements:
Caisse de pensions de l'Etat
Service de la gérance des
immeubles
 Tivoli 22, 2003 Neuchâtel
 Tél. 032 889 64 90 028-422725

regimmob sa
 gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20
 cp 72 - 2006 neuchâtel - tél. 032 737 27 10

à louer
neuchâtel
 centre-ville
places de parc
dans garage collectif
 loyer: fr. 200.-.
 disponibilité: tout de suite.

www.regimmob.ch 028-422969

Jeudi 4 décembre, c'est tout BONUS !



BONUS
10x
POINTS CUMULUS

Le premier étage a été relooké !
Venez le découvrir et profitez de décupler vos points CUMULUS sur tout l'assortiment d'articles cosmétiques y compris les parfums de marque

NOCTURNE
 jusqu'à **21h.30**

M-CUMULUS: des points, des économies.

MIGROS
NEUCHÂTEL
 centre ville - Rue de l'Hôpital

SPG COMMERCIAL PROPERTY CONSULTANTS

INTERCITY

Mandatés par une multinationale, nous proposons:
LAC DE NEUCHÂTEL!
 Surface de stockage/production env. 680 m²
 Surface de bureaux d'environ 350 m²

Locaux entièrement équipés
 A 10 minutes du centre ville
 Parkings à disposition

Tél. 022 707 46 09
 E-mail: geneva@spgintercity.ch 018-191617

immobilier à vendre

SAINT-BLAISE, à vendre sur plans 028-422858
«TERRASSES DES CHAMPS-VOLANTS»
 Un emplacement exceptionnel
 Vue panoramique sur le lac et les Alpes

VILLAS-TERRASSES
 6 pièces, 4 chambres à coucher, salon-salle à manger,
 2 salles d'eau, cave, environ 155 m², garages doubles,
 plus terrasses sud 45 m², ouest 20 m².

Renseignements GBA-Service, tél. 032 730 67 17.

Cherchez le mot caché!

Tour de surveillance, un mot de 7 lettres
 La solution de la grille, paraîtra demain
 dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | V | A | R | I | E | T | E | E | L | E | G | A | N | T |
| I | I | L | V | T | E | P | A | P | L | I | A | T | E | B |
| S | U | C | S | I | B | I | H | A | L | T | E | R | E | E |
| A | T | O | R | P | R | O | V | A | O | A | M | V | U | I |
| N | R | O | O | I | L | O | Q | R | S | N | M | Q | R | E |
| P | I | L | R | A | D | U | N | E | E | M | I | P | N | E |
| A | A | M | D | S | E | E | B | V | M | R | E | U | E | F |
| G | G | E | R | S | L | R | E | I | B | R | E | H | Q | E |
| R | E | T | T | A | E | R | N | R | I | J | N | L | U | L |
| E | E | I | R | V | C | U | A | P | T | E | U | Q | O | C |
| U | O | G | D | A | T | N | A | C | I | L | E | P | R | T |
| N | U | A | D | I | U | T | A | G | I | T | I | S | O | N |
| E | R | D | E | A | E | Q | E | O | S | N | R | N | N | N |
| V | S | L | L | A | B | D | N | A | H | B | E | L | G | E |
| A | E | N | I | L | A | I | P | O | M | E | E | Z | E | E |

- | | | | |
|---|--|--|---|
| A Adverbe Alcool Alinéa Avenue Aviron Badger Belge Bétail Brique Carmin Clef Coquet | E Élégant G Galop H Haltère Handball Herbier Hibiscus I Ipomée J Jeune Jupon L Lampe Largue Lièvre Linge | M Minute N Neige O Oronge Ourse Ovale Pagre Papet Pastèque Pélican Péripate Phasme Pholade Piassava | P Picride Pisan Priver Quart Question Q Quinoa Racine Tison R Tolérer T Triage Variété Zen V Z |
|---|--|--|---|

HAUTERIVE
 place du village
Vaste local
 beaucoup de cachet
 Fr. 890.-
 Tél. 079 434 86 13 028-422848

L'annonce, reflet vivant du marché

immobilier à vendre

Bevaix, à vendre, avec vue
 exceptionnelle sur le lac et les Alpes

MAGNIFIQUE VILLA
 6½ pièces, surface habitable 250 m²,
 grande véranda, sauna,
 garage double, biotope, vigne,
 parcelle 1411 m².
 Fr. 985 000.-
 Tél. 032 322 22 13 006-429382

Dombresson, à vendre

Bel appartement de 4 pièces
 Cuisine agencée, balcon, cave, dans
 petit immeuble récent, places de parc
 intérieure et extérieure.

GBA Services, tél. 032 730 67 17

A voir!
Verdon-les-Bains!

CHAMBLON
villa terrasse
7/8 pièces - 314 m²
Très beau dégagement

Grandes réceptions, 4 chambres, 3 salles d'eau
 W.C séparés, hammam, salon & salle à manger 80 m²
 cuisine de haut standing, caves, garage double,
 place de parc, terrasse-jardin env. 350m²,
 stores électriques, système audio centralisé,
 réseau BKS pour TV - TT et PC, etc. 196-121530

Prix: Frs. 920'000.-

Prisme
 Immobilier & réalisations SA
Tél. 024 447 42 42
 1442 Montagny - www.primesa.com

Le Landeron - «Village des Vignes»
 Dans un environnement superbe, entre
 le lac de Bière et le vignoble, nous
 vendons un objet exclusif:

Maison de 6½ pièces
 190 m² de surface utile. Aménagement
 de haut niveau. Répartition originale
 de l'espace. Loggia. Terrasse avec vue
 sur le lac. Pergola. Jardin de plantes
 exotiques. Belle place de jeu gazonnée.
 Prix de vente: Fr. 685 000.-
 + 2 garages en halle. 006-429700

engelmann ag
 Dufourstrasse 32 2502 Biel/Bienne
 Tél. 032 341 08 85 www.engelmannimmo.ch engelmann-ag@bluewin.ch

un don = un espoir!

CCP 10-26487-1
 www.ppp.ch
 Tél. 021 614 77 17

PAIN POUR LE PROCHAIN

EN BREF

TURQUIE ■ Première. Pour la première fois, la Turquie a indemnisé hier une Chypriote grecque, spoliée de ses biens lors de l'invasion de l'île en 1974. Elle a reçu 1,1 million d'euros. Ankara s'est conformé à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme. /ats-afp-reuters

BOSNIE ■ Condamnation. Un ancien soldat musulman a été condamné hier en Bosnie pour crimes de guerre. L'homme écope de neuf ans de prison pour les meurtres de deux Croates durant la guerre. /ats-reuters

TPI ■ 27 ans de prison. Momir Nikolic, un officier bosnien des services secrets ayant plaidé coupable de crimes de guerre pour son rôle dans le massacre de plus de 7.000 musulmans dans l'enclave de Srebrenica en 1995, a été condamné hier à 27 ans de prison par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie. /ats-reuters

ROME ■ Loi controversée. Les sénateurs italiens ont approuvé hier soir une importante réforme de l'audiovisuel. Ce projet de loi est dénoncé par l'opposition comme bénéficiant au chef du gouvernement, Silvio Berlusconi, qui possède plusieurs chaînes de télévision. Au total, 155 sénateurs ont voté pour la réforme et 128 contre. /ats-afp

CARACAS ■ Polémique. L'opposition vénézuélienne dit avoir recueilli 3,6 millions de signatures, largement plus que le minimum requis, pour faire convoquer un référendum contre le président Hugo Chavez. Mais la régularité du processus a fait naître une polémique entre les deux camps. /ats-afp

Pour Arafat, le mur fait obstacle à la paix

Proche-Orient ■ Le président palestinien estime qu'un arrêt des travaux de la clôture de sécurité israélienne constitue un préalable obligé à toute négociation

La «ligne de sécurité» qu'Israël est en train de construire menace toute chance de parvenir à la paix au Proche-Orient. Le président palestinien Yasser Arafat a lancé cette mise en garde dans un message lu à l'ONU par l'un de ses représentants.

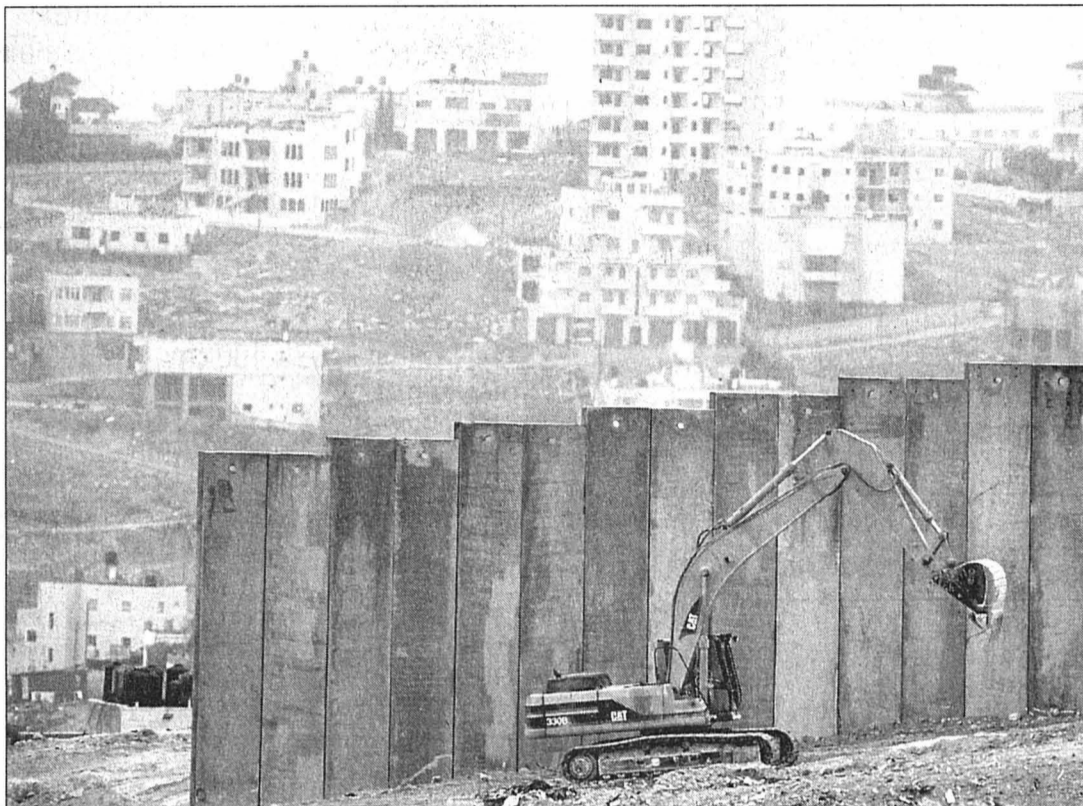
La poursuite de la construction de ce qu'Israël considère comme une clôture de sécurité «nourrit les graines du mal et de la haine». Cela «anéantit les perspectives de paix entre les parties», a estimé Yasser Arafat, dont le message a été lu lundi soir (heure locale) à New York par le délégué palestinien aux Nations unies, Nasser al Kidoua. Ce dernier intervenait à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

«Mur de la honte»

Le nouveau premier ministre palestinien Ahmed Qorei considère la suspension des travaux de construction de ce «mur de la honte» – comme l'ont déjà baptisés les Palestiniens – de préalable à tout début de négociations de paix. Son homologue israélien Ariel Sharon rejette cette idée.

L'Etat hébreu considère cette clôture comme un moyen de protéger ses villes contre les attentats suicide, alors que les Palestiniens y voient des annexions déguisées et un obstacle majeur à la création d'un Etat viable.

L'Assemblée générale de l'ONU a exigé qu'Israël cesse l'édification de cette barrière. Le secrétaire général Kofi Annan y voit une «action très contre-productive» à l'heure où la diplomatie internationale



La construction du mur dit de sécurité édifié par les Israéliens pour séparer Jérusalem de la Cisjordanie a été accélérée sur ordre du gouvernement Sharon. PHOTO KEYSTONE

tente de mettre en œuvre la feuille de route destinée à régler le conflit israélo-palestinien.

Un activiste tué

Sur le terrain, les forces israéliennes ont mené hier une incursion à Jénine, en Cisjordanie. Un activiste palestinien lié au Fatah de Yasser Arafat a été tué au cours de cette opération de Tsahal. Les Palestiniens soulignent que de tels raids, tout comme celui au cours duquel trois militants et un garçonnet ont été tués lundi à Ramallah, risquent d'encourager les activistes à reprendre les attentats suicide contre Israël après une accalmie de deux mois. Des di-

rigents du Hamas, du Jihad islamique et d'autres groupes radicaux se préparent justement à ouvrir demain – deux jours plus tard que prévu – de nouvelles discussions en vue d'une éventuelle trêve des attentats anti-israéliens.

Trêve peu probable

Des participants à ces pourparlers jugés cruciaux pour la relance de la feuille de route, plan de paix international parrainé par les Etats-Unis, ont cependant estimé peu probable qu'une trêve soit proclamée en l'absence de réciprocité israélienne. Israël a pour sa part accueilli avec scepticisme un appel lancé par le président sy-

rien Bachar el-Assad. Dans une interview publiée lundi par le «New York Times», le président demande aux Etats-Unis d'user de leur influence pour relancer les négociations qui ont buté sur le sort du plateau du Golan, qu'Israël a pris à la Syrie pendant la Guerre des Six Jours, en 1967, et qu'il a annexé en 1981.

Israël soupçonne Damas d'avoir tenu ces propos par tactique, pour détourner l'attention des critiques essuyées pour son soutien à des groupes d'activistes opposés à l'Etat hébreu. Elles s'étaient arrêtées, début 2000, à l'époque de son défunt père, Hafez el Assad. /ats-afp-reuters

Les Etats-Unis restent à convaincre

La Suisse a indiqué hier qu'elle poursuivra son soutien à l'Initiative de Genève, lancée officiellement la veille. Conscients de la nécessité de l'appui américain, les auteurs du texte se sont envolés pour Washington. Ils veulent rencontrer Colin Powell en dépit de l'opposition israélienne.

«Marraine» de l'Initiative, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a rencontré une nouvelle fois hier les auteurs du document, Yossi Beilin et Yasser Abel Rabbo (anciens ministres israélien et palestinien). La suite du processus lancé lundi à Genève a figuré au centre des discussions, a indiqué l'ambassadeur Urs Ziswiler, conseiller de Micheline Calmy-Rey.

Le diplomate a affirmé que la campagne de sensibilisation allait se développer en Israël et dans les territoires palestiniens. La stratégie de promotion de l'Initiative sera affinée d'ici la fin de l'année. Une première réunion de coordination est envisagée avec les parties l'année prochaine, a encore indiqué Urs Ziswiler. Les «Amis de l'Initiative» se sont également réunis à Genève. Ce groupe réunit pour l'instant, outre la Suisse, des diplomates du Canada, de la Suède, de la Norvège, de l'Union européenne (UE) et du Japon. /ats

UGANDA

Les combats meurtriers se poursuivent

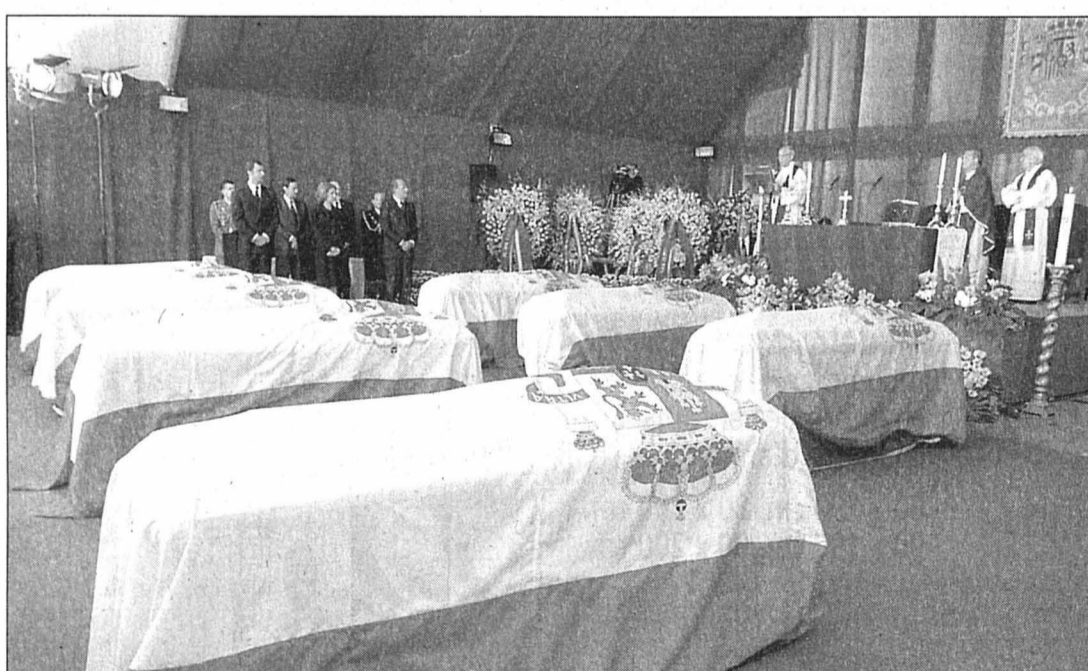
Des affrontements entre rebelles et armée ont fait au moins 14 morts ces derniers jours en Ouganda. Les heurts ont opposé les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) aux forces ougandaises dans le nord du pays, ont indiqué hier des sources militaires. Six combattants de la LRA et un soldat ougandais ont été tués lundi au cours de heurts dans la réserve forestière d'Abero, dans le district de Lira.

Atrocités à répétition

Dans le district de Kaberamaido (nord-est), la LRA a tué sept personnes dont trois civils et quatre membres de milices locales au cours du week-end, selon un autre porte-parole militaire. La LRA a pris les armes contre le régime du président Yoweri Museveni en 1988, affirmant vouloir le renverser pour établir un gouvernement basé sur les Dix commandements de la Bible. Ce mouvement est tristement célèbre pour les atrocités que ses combattants commettent contre les populations civiles et pour les enlèvements de milliers d'enfants, qui sont ensuite employés comme «soldats» ou comme esclaves sexuels. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées par cette rébellion. /ats-afp

L'Espagne enterre ses sept militaires

Madrid ■ Des funérailles nationales ont été organisées pour les soldats tombés en Irak. Sur place, les Américains contre-attaquent



La famille royale espagnole, hier, lors de la cérémonie organisée pour les sept agents des services secrets tués samedi en Irak. PHOTO KEYSTONE

L'Espagne a organisé hier des funérailles nationales pour ses sept militaires tombés en Irak. Dans le même temps, les forces américaines menaient une vaste opération dans la région de Kirkouk pour retrouver l'ex-n°2 du régime de Saddam. En Espagne, la télévision – qui était le seul média autorisé à couvrir les funérailles des

sept militaires –, a retransmis la cérémonie en direct. Seules les familles et une poignée d'invités triés sur le volet ont été autorisées à assister aux obsèques organisées à Madrid en présence de la famille royale.

Cette cérémonie a huis-clos a suscité de nombreux commentaires. Plusieurs journaux, dont «ABC», quotidien de droite favorable à la guerre d'Irak, criti-

quant «un réflexe autoritaire» des autorités. Les sept militaires ont perdu la vie samedi. Ils effectuaient des missions d'information pour le contingent espagnol lorsqu'ils ont été tués dans un attentat au lance-grenades à 30 km au sud de Bagdad. L'Espagne a envoyé l'été dernier 1250 soldats dans le centre-sud de l'Irak. La question du retrait de ces troupes a ressurgi au Par-

lement espagnol hier à la suite de ce drame. Les députés ont été convoqués en session extraordinaire par le chef du gouvernement, José María Aznar. Ce dernier s'est montré très clair.

Un retrait des troupes espagnoles d'Irak serait «céder au chantage» et constituerait «le triomphe des terroristes», a affirmé José María Aznar qui avait soutenu les Etats-Unis au moment de leur décision d'agir militairement contre le régime de Saddam, en dépit de l'opposition d'une large partie de son opinion publique.

N°2 visé

Sur le terrain, l'armée américaine a lancé une vaste opération dans la nuit de lundi à hier dans la région de Kirkouk (nord de l'Irak). Objectif: arrêter Ezzat Ibrahim al-Douri, l'ancien n°2 du régime de Saddam Hussein.

Réagissant à cette opération, un membre du Conseil de gouvernement transitoire irakien a affirmé qu'une «grande personnalité» du régime irakien déchu avait été «tuée ou capturée» par les GI's. Un officier américain a toutefois déclaré hier en fin de journée qu'Ibrahim n'avait pas été arrêté. /ats-afp-reuters

GRANDE-BRETAGNE

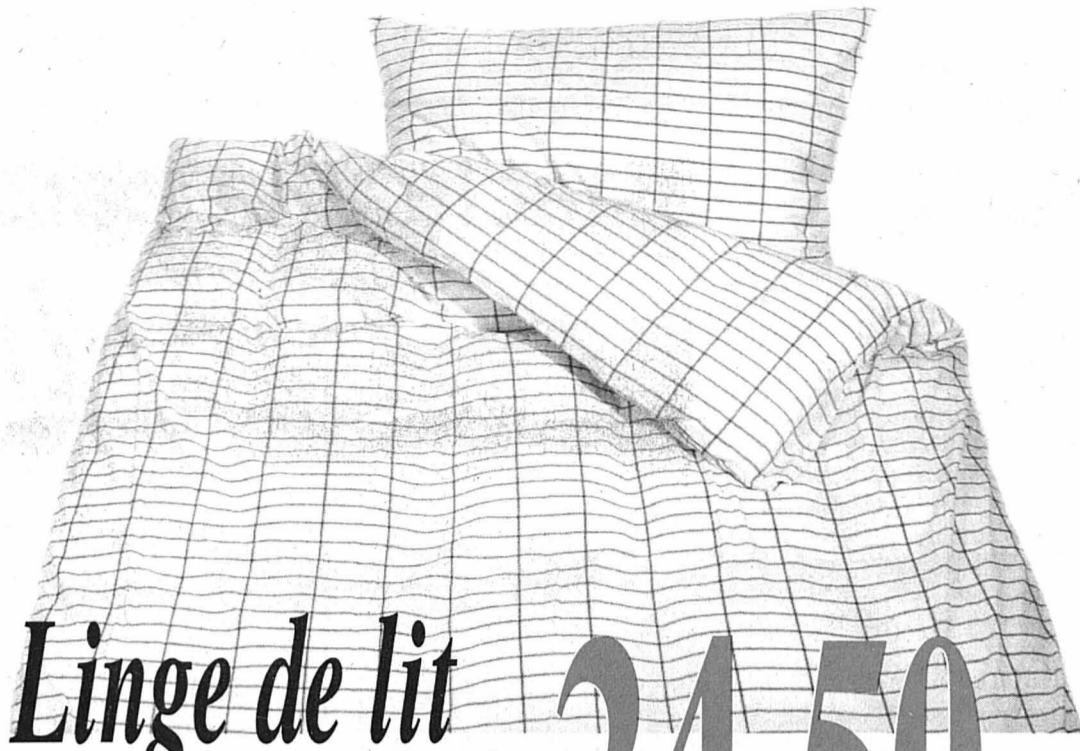
Quatorze suspects arrêtés

Quatorze personnes ont été arrêtées hier lors d'un vaste coup de filet dans plusieurs villes de Grande-Bretagne. Les arrestations ont eu lieu dans le cadre de la nouvelle loi antiterroriste adoptée en 2000, a annoncé Scotland Yard.

Le texte vise les personnes soupçonnées «d'être impliquées dans la perpétration, la préparation ou l'instigation d'actes terroristes».

Quatre hommes, âgés respectivement de 28 ans, 32 ans et 29 ans (pour deux d'entre eux), ont d'abord été interpellés hier à l'aube dans le sud-ouest de Londres, dans le cadre d'une opération qui visait six domiciles privés et trois bâtiments à usage commercial. Six personnes, quatre hommes et deux femmes, ont ensuite été arrêtées à Cambridge. Hier en fin d'après-midi, les deux bâtiments en question étaient toujours fouillés.

Dans le cadre d'une troisième opération, quatre hommes ont été arrêtés à Dudley et Walsall, deux localités de la banlieue de Birmingham. Aucun détail n'a été communiqué quant à la nationalité ou l'origine des personnes interpellées. /ats-afp-reuters



Linge de lit

Les carreaux sont de nouveau à la mode
100 % coton

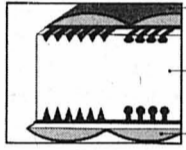
24.50

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| 160 x 210 + 65 x 100 cm | 49.- |
| 200 x 210 + 2 x 65 x 100 cm | 69.- |

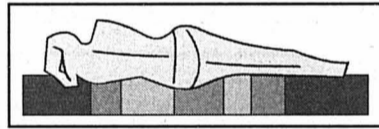
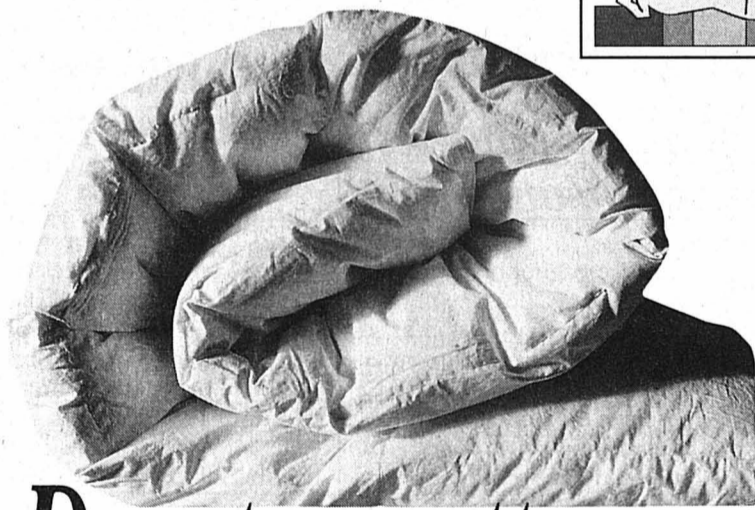
Matelas «Ergo»

pour dormir comme un loir

- recommandé pour personnes jusqu'à 100 kg
- AIRMOUSSE: noyau de 14 cm
- 7 zones de confort
- housse amovible avec laine vierge
- tissu: 41 % LYOCELL, 29 % polyester, 30 % coton



| | |
|----------------------------|-------------------------|
| 80 x 190 cm, 80 x 200 cm | |
| 90 x 190 cm, 90 x 200 cm | |
| 95 x 190 cm, 100 x 200 cm | 780.- |
| 120 x 190 cm, 120 x 200 cm | 980.- 490.- |
| 140 x 190 cm, 140 x 200 cm | 1180.- 590.- |
| 160 x 190 cm, 160 x 200 cm | 1380.- 690.- |



Duvet cassettes

Modèle «Ocablanca»

Duvet neuf d'oie 90 % blanc
Fourre cambric 100 % coton

| | | | |
|--------------|-------|------------------|-------|
| 135 x 170 cm | 650g | 288.- | 144.- |
| 160 x 210 cm | 900g | 418.- | 209.- |
| 160 x 240 cm | 1040g | 478.- | 239.- |
| 200 x 210 cm | 1150g | 518.- | 259.- |
| 240 x 240 cm | 1600g | 718.- | 359.- |

Coussins pour la nuque



Modèle «Caroline»

plumes neuves d'oie blanche
tissu 100 % coton

| | | | |
|-------------|-------|-----------------|-------|
| 50 x 70 cm | 650g | 23.- | 11.50 |
| 60 x 60 cm | 800g | 23.- | 11.50 |
| 65 x 65 cm | 800g | 27.- | 13.50 |
| 60 x 90 cm | 1000g | 34.- | 17.- |
| 65 x 100 cm | 1200g | 39.- | 19.50 |

12 prix

Jusqu'à épuisement du stock!



Sleepshirt

Matelas à ressorts

Modèle «Markant»

recommandé pour la chambre des enfants, la chambre d'ami et aux chalets

80 x 190 cm, 80 x 200 cm,
90 x 190 cm, 90 x 200 cm

99.-

~~198.-~~

M-3XL

19.50

9.75

Le Roi du Duvet

CITY-CENTRE
rue de l'Ecluse 36
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 94 54

Heures d'ouverture:

lundi 13.30 - 18.30
mardi-vendredi 09.00 - 18.30
samedi 09.00 - 17.00

EN BREF

VIETNAM ■ Peine de mort pour corruption. La directrice d'une entreprise publique vietnamienne a été condamnée à mort par un tribunal de Hanoi hier, au terme du second grand procès anticorruption de l'année dans le pays. Deux anciens vice-ministres ont également été condamnés à de la prison ferme. /ats-afp

SUICIDE ■ Création d'une association de prévention. La Suisse est à la traîne en matière de prévention du suicide. Des organisations de la santé, du social, d'entraide et des Eglises ont fondé hier à Berne l'association faitière Ipsilon. Elle a pour but de développer la prévention du suicide et de mettre sur pied des programmes de formation et de recherche. /ap

WOLHUSEN ■ Naturalisation refusée. L'assemblée communale de Wolhusen (LU) a refusé lundi soir de naturaliser une famille macédonienne. Contrairement à ce que demande le canton, elle n'a pas justifié sa décision. Le PRD local a en effet exigé un vote secret. Les requêtes de sept autres familles ont par contre été acceptées.

AOC «RACLETTE DU VALAIS» ■ Plusieurs recours. L'affaire de l'AOC «Raclette du Valais» pourrait finir devant le Tribunal fédéral. Plusieurs recours ont été déposés auprès de la commission compétente du Département fédéral de l'économie (DFE). Parmi les recourants, le groupe laitier suisse Emmi juge que la décision est «discriminatoire». /ats

BERNE ■ Professeur dangereux. Une plainte a été déposée contre l'enseignant qui a menacé des adolescents avec un couteau dans une classe de Thunstetten (BE). Depuis cet incident survenu le 21 novembre, l'enseignant reçoit un traitement psychiatrique. /ats

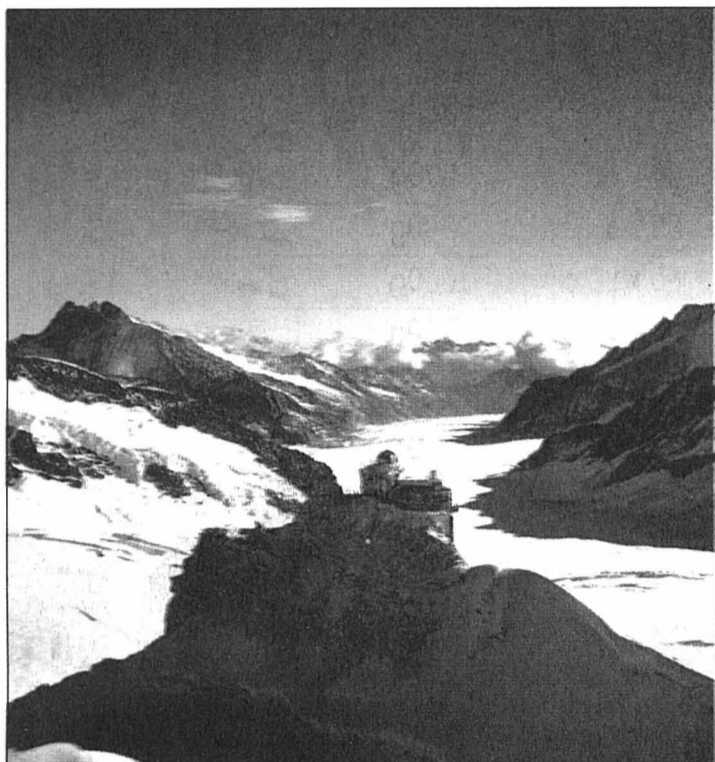
CHINE ■ Cas de sang contaminé à Shanghai. Au lendemain de la journée mondiale contre le sida, le journal «China Daily» révèle qu'au moins 54 hémophiles de Shan-



ghai ont contracté le virus par le biais de produits sanguins contaminés (photo keystone). Les autorités sont mises en cause pour avoir minimisé le problème. De très nombreux villageois déshérités des campagnes chinoises ont contracté le virus en vendant leur sang. Les autorités chinoises ont également été mises en cause pour avoir tardé à prendre les mesures nécessaires à la lutte contre l'épidémie qui affecterait 800.000 Chinois. /ats-reuter

Tempêtes de fœhn

Oberland bernois ■ Pointes de vent à 209km/h. La ligne de la Jungfrau fermée



Le Jungfrauoch et le point de vue du Sphinx à 3571 mètres étaient balayés par les vents hier. PHOTO KEYSTONE

Le fœhn a soufflé hier en tempête avec des pointes à 209 km/h, dans l'est de l'Oberland bernois. Des arbres tombés dans la

nuit de lundi à hier ont perturbé le trafic ferroviaire.

Une station de mesure a enregistré hier au Lauberhorn des vitesses de vent de 133 kilo-

mètres par heure. Des pointes à 209 km/h ont été mesurées vers 8 heures, avant une accalmie, a indiqué Météomédia.

Une grosse branche d'érable s'est abattue entre minuit et 1 heure sur les caténaires des chemins de fer de l'Oberland bernois (BOB), entre Schwendi et Grindelwald.

Le trafic ne devrait être rétabli qu'aujourd'hui, a précisé Peter Wenger. Des bus de remplacement circulent entre Zweilütschinen et Grindelwald.

Pas d'accalmie

Des arbres sont aussi tombés sur les voies entre Lauterbrunnen et Mürren. Le trafic a été interrompu pour une durée indéterminée. La station de ski de Mürren reste accessible par la ligne du Schilthorn au départ de Stechelberg.

La ligne de Wengernalp a été provisoirement fermée entre la petite Scheidegg et Grindelwald ainsi qu'entre la petite Scheidegg et Wengen. La ligne de la Jungfrau n'est pas non plus exploitée entre la petite Scheidegg et le sommet du Jungfrauoch. /ats



Plus de 400 interventions de pompiers ont eu lieu dans la soirée d'hier. PHOTO KEYSTONE

Marseille les pieds dans l'eau

Inondations ■ Des milliers de personnes évacuées. Trois morts

Les fortes pluies qui se sont abattues sur le sud-est de la France. Depuis lundi soir ont entraîné l'évacuation d'un millier d'habitants. Un homme de 45 ans, emporté par un torrent de boue, est mort noyé dans le IXe arrondissement, ont indiqué hier les secours.

Deux autres personnes sont mortes et deux sont portées disparues. Depuis lundi, le département des Bouches-du-Rhône a été particulièrement touché par les fortes pluies qui

se sont abattues sur le sud-est de la France.

Dans la cité de la Gardanne, 220 habitations basses, soit environ un millier de personnes ont été évacuées. Plus de 400 interventions de pompiers ont eu lieu entre 19 heures et minuit. Ces pluies, qui se sont encore accentuées dans la nuit de lundi à hier, pourraient constituer une situation préoccupante. Elles devraient durer jusqu'à demain, selon le Centre Météorologique Interrégional. /ats-afp

480.000 francs à distribuer

Soleure ■ Le prix suisse du cinéma est revalorisé. Stephan Eicher président du jury

Le Prix suisse du cinéma est revalorisé. Principal changement, il permettra de distribuer 480.000 francs au lieu des 150.000 remis jusqu'ici. Stephan Eicher va présider le jury 2004 qui attribuera ses récompenses le 21 janvier à Soleure.

Les innovations présentées hier à Berne visent à relancer la curiosité du public et des médias pour le cinéma suisse. Comme par le passé, les organisateurs veulent promouvoir des oeuvres de qualité et saluer le travail des professionnels de la branche.

Le Prix du cinéma suisse compte désormais six catégories. Trois sont nouvelles: meilleur rôle principal, meilleur rôle secondaire et prix du jury. Les lauréats se partageront 200.000 francs, soit

des chèques de 15.000 à 60.000 francs chacun.

Le prix du jury est destiné à récompenser une contribution artistique «particulièrement remarquable». Il pourra par exemple être attribué à un scénariste ou un preneur de son, a indiqué Micha Schiow directeur du Centre suisse du cinéma.

Liste des «nominés»

Autre changement, les films et personnes «nominés» en vue du Prix du cinéma suisse recevront un chèque de 5000 à 20.000 francs. Ce qui représente un engagement supplémentaire de 280.000 francs.

Une commission de neuf personnes a procédé aux nominations, annoncées également hier. Après avoir visionné une centaine de films, ils ont retenu cinq fictions, cinq documentai-

res, cinq courts métrages ainsi que les noms de six acteurs et actrices.

Cinéastes romands

Deux cinéastes romands figurent parmi ceux sélectionnés pour le prix du meilleur film de fiction. Il s'agit de Dominique de Rivaz pour «Mein Name ist Bach» et de Jean-François Amiguet pour «Au sud des nuages».

Deux réalisations romandes apparaissent parmi les courts métrages nominés: «L'escalier» de Frédéric Mermoud et «Interface» de Pierre-Yves Borgeaud. Le Prix du cinéma suisse résulte d'un projet commun de divers organismes dont l'Office fédéral de la culture, SRG SSR idée suisse, ainsi que les festivals de Soleure, Nyon et Locarno. /ats

Deux fois plus de cancer du poumon

Tabac ■ Les fumeuses sont davantage exposées

Le tabagisme des femmes se traduit par deux fois plus de cas de cancer du poumon que chez les hommes, selon une étude présentée lundi à Chicago. Cette étude menée pendant dix ans en utilisant une méthode d'imagerie assistée par ordinateur a montré que «les femmes ont deux fois plus de risque d'être touchées par un cancer du

poumon, quelle que soit la quantité fumée, leur âge ou la texture des nodules dans leurs poumons», a expliqué le Dr Claudia Henschke, du Cornell Medical Center à New York.

Le médecin, qui présentait ces travaux a reconnu qu'«il n'y a pas encore de consensus permettant d'expliquer ce risque accru» pour les femmes. /ats-afp

Voleurs de cartes d'essence arrêtés

Zoug ■ Une bande fait le plein pour 220.000 francs

La police zougnoise a mis la main sur une bande de voleurs de cartes d'essence, qui ont ainsi fait le plein pour plus de 220.000 francs en l'espace de sept mois. Il s'agit d'une douzaine de personnes d'origine albanaise. Les quatre accusés principaux ont commis au moins trente vols entre juin 2002 et janvier 2003 dans les cantons de Zoug, Lucerne, Argovie et Zurich.

Ils dérobaient les cartes d'essence dans des voitures de service non verrouillées, avec les codes personnels qui étaient pour la plupart du temps con-

servés à côté des cartes. Au total, ils ont pris de l'essence ou du diesel plus de 2000 fois. Ils revendaient le carburant à moitié prix à des compatriotes ou l'utilisaient pour leurs propres besoins.

Le gain qu'ils tiraient de ce commerce servait à financer l'entretien de leurs voitures, leur passion du jeu, des visites dans des clubs de nuit et leur train de vie élevé, selon la police. La bande de voleurs est également accusée de recel, de falsification de papiers d'identité, de vols de voitures et de violation de la loi sur les stupéfiants, notamment. /ats

LE DESSIN DU JOUR

POTTERMANIA: TOUT LE MONDE S'Y MET!



EN BREF

MOVADO ■ Bons résultats. Le groupe horloger biennois Movado affiche de bons résultats au 3e trimestre. Le bénéfice net a augmenté de 14,4% par rapport à la même période de l'année dernière pour s'établir à 10,1 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a augmenté de 10,7% pour atteindre 100,8 millions de dollars. /ats

ALLPACK ■ Suites. L'intervention lundi de la police pour mettre fin à la grève des employés de Allpack, à Reinach (BL), aura des suites judiciaires. La justice devra en particulier se pencher sur la question des limites au droit de grève ancré depuis trois ans dans la Constitution fédérale. /ats

MOSCOU ■ Négociations. Les principaux actionnaires des groupes pétroliers russes Ioukos et Sibneft continuaient hier leurs négociations à Londres sur le devenir de la fusion des deux groupes. Ces derniers avaient brutalement annoncé vendredi la suspension des négociations. /ats-afp

BREMARTEN ■ Fermeture. La fabrique de papier et de carton de Bremgarten (AG) cessera ses activités à la fin janvier prochain. Les quatorze collaborateurs encore employés ont reçu leur lettre de licenciement pour la fin février. /ats

PUB ■ Recul. Les dépenses publicitaires en Suisse ont continué à régresser en octobre. Elles ont diminué de 0,3% à 366,3 millions de francs, par rapport au même mois de l'année dernière. Les dernières fois que l'institut Media Focus a enregistré un recul de plus faible ampleur remonte au mois de mai dernier. La régression avait alors été de 0,2%. /ats

La bataille pour internet fait rage

Réseau ■ Après Cablecom, Swisscom annonce à son tour un élargissement de son offre dans les accès à haut débit

Deux semaines après Cablecom, Swisscom lance à son tour une offensive dans l'accès internet à haut débit. L'opérateur doublera dès février les largeurs de bandes de son offre ADSL. Les prix facturés aux fournisseurs d'accès ne seront pas relevés dans le même temps.

Le géant bleu dément qu'il s'agisse d'une réplique à l'offensive de son concurrent Cablecom, dans la mesure où il estime que c'est le câblo-opérateur qui n'a fait que combler son propre retard en annonçant sa nouvelle stratégie il y a quinze jours.

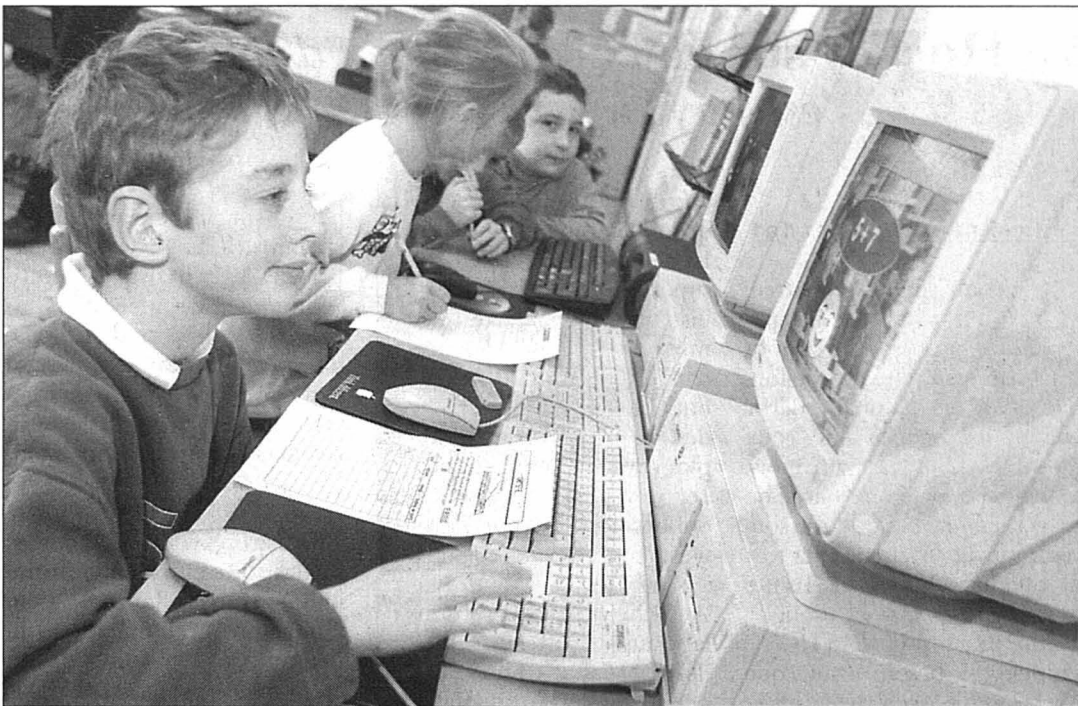
Eviter de perdre

Swisscom, respectivement son fournisseur d'accès Bluewin, n'en ont pas moins senti les effets de l'action de Cablecom, a reconnu hier à Zurich le directeur de Swisscom Fixnet, Adrian Bult.

En améliorant son offre ADSL, Swisscom entend notamment éviter qu'un transfert de clients vers Cablecom se fasse aussi au détriment de son offre de téléphonie, domaine dans lequel le câblo-opérateur est désormais présent.

Swisscom part de l'idée que l'essor rapide de l'ADSL se poursuivra au moins jusqu'en 2005. A la mi-décembre, Swisscom devrait compter 500.000 raccordements, contre 383.000 à fin septembre. A titre de comparaison, Cablecom recensait 190.000 clients «haut débit» à mi-novembre.

Bluewin, avec ses 216.000 clients ADSL à la fin du 3e trimestre, détient un peu moins de 60% du gâteau offert par le réseau Swisscom. Le reste se ré-



Les opérateurs se livrent à une concurrence féroce sur le marché de l'internet. Ici, à Rochefort, une journée de sensibilisation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication organisée dans les écoles neuchâteloises au cours du mois de novembre.

PHOTO ARCH-MARCHON

partit entre la trentaine d'autres fournisseurs d'accès internet.

Swisscom doublera les largeurs de bande de ses services, ce qui permettra d'accélérer les téléchargements. Ainsi, l'offre minimale pour les particuliers fixée actuellement à 300/50 kilobit/seconde passera à 600/100 kbit/s.

Toujours plus

Swisscom introduit en outre une nouvelle offre très haut débit, soit 2400 kbit/s (Cablecom va de son côté jusqu'à 3000). Si les largeurs de bande doublent, les prix s'annoncent stables, voire en diminution. En tous les cas, Swisscom annonce que ses tarifs facturés

aux fournisseurs d'accès auront tendance à baisser.

Ainsi, le prix pour l'offre intermédiaire passe de 43 francs à 37 fr. 75, alors que celui de l'offre minimale reste fixé à 31 fr. 20. Swisscom n'a pas été en mesure de dire comment les fournisseurs d'accès répercuteront ces nouveaux tarifs sur leurs clients.

Potentiel élevé

Mais pour l'offre minimale, soit celle de 300/50 kbit/s appelée à passer à 600/100 kbit/s, il ne devrait pas y avoir de grands changements, a déclaré Adrian Bult.

Actuellement, les prix facturés par les «providers» aux clients finaux oscillent pour

cette catégorie entre 45 et 55 francs par mois (prix forfaitaires, indépendants du temps d'utilisation).

Swisscom promet que la zone de couverture géographique passera à 98%, contre 95% actuellement. Cela représente un potentiel de 4 millions de raccordements.

La Suisse en tête

La Suisse est le pays d'Europe qui connaît la plus forte croissance de l'ADSL, a relevé le chef de Swisscom Fixnet Wholesale, Christoph Brand.

En termes de prix, elle est le deuxième pays le plus avantageux, a-t-il dit pour mettre en relief la forte concurrence régnant dans le secteur. /ats

RÉSIDENCES

La Suisse attire les étrangers

La demande étrangère pour des achats de logements de vacances en Suisse a bondi l'an dernier. Le nombre d'autorisations délivrées par Berne s'est inscrit à 1824, soit une progression de 36% par rapport à l'année précédente.

Cette envolée s'explique avant tout par l'assouplissement, en mars 2002, de la loi sur l'acquisition de résidences secondaires par des étrangers, soit la «lex Koller», plus connue sous son nom premier de «lex Friedrich», rappelle Gertrud Zinniker, du Service d'acquisition d'immeubles par des personnes à l'Office fédéral de la justice, dans un article paru hier dans «La Vie économique».

Quotas libérés

Le parlement a alors accepté que les transferts de logements entre étrangers ne relèvent plus des contingents cantonaux. Les quotas libérés sont désormais disponibles pour des opérations entre Suisses et étrangers.

Si un canton n'a pas octroyé le contingent au mois d'octobre de l'année suivante, les unités non utilisées reviennent à la Confédération.

Cette dernière peut alors les donner à des cantons qui demandent un supplément. A noter que celui-ci ne peut pas dépasser la moitié du contingent ordinaire.

«Seul le canton du Valais a demandé des contingents supplémentaires en 2002», précise Gertrud Zinniker. Avec 985 autorisations, ce canton est de loin en tête de toutes les transactions de biens immobiliers de vacances en Suisse. /ats

LABOURSE

BCN www.bcn.ch
Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier
BCN-Netbanking

| INDICES | bas / haut 2003 | dernier | 2/12 |
|----------------------|-----------------|----------|----------|
| Zürich, SMI | 3618 | 5445.2 | 5374.9 |
| Zürich, SPI | 2568.21 | 3899.02 | 3881.74 |
| New-York, DJI | 7416.64 | 9903.57 | 9899.05 |
| New-York Nasdaq comp | 1253.22 | 1992.27 | 1989.82 |
| Francfort DAX | 2827.67 | 5467.31 | 3821.2 |
| Londres, FTSE | 3277.5 | 4423.6 | 4410 |
| Paris, CAC 40 | 2401.15 | 3490.75 | 3490.26 |
| Tokio, Nikkei 225 | 7603.76 | 11238.63 | 10403.27 |
| DJ Euro Stock 50 | 1847.62 | 2676.12 | 2666.97 |

| Bourse suisse (cours en CHF) | bas / haut 2003 | précédent | 2/12 |
|------------------------------|-----------------|-----------|--------|
| ABB Ltd n | 1.99 | 6.25 | 6.22 |
| Actelion Ltd | 53 | 124.5 | 126.5 |
| Addeco n | 34.25 | 83.25 | 81.5 |
| Baloise Holding n | 25 | 53.85 | 53.7 |
| BB Biotech | 45.8 | 74.8 | 65.5 |
| BK Vision | 93.85 | 167.25 | 163.75 |
| BT & T TimeLife | 1.41 | 2.49 | 1.44 |
| Centerpulse n | 205 | 450 | 433 |
| Charles Voegelé Holding | 13.3 | 80.8 | 79.8 |
| Ciba Spéc. Chimiques n | 74.75 | 101.5 | 93.35 |
| Cicorel Holding n | 20.25 | 49 | 47.5 |
| Cie fin. Richemont | 17.5 | 32.85 | 32.4 |
| Clariant n | 9.21 | 24.5 | 18.55 |
| Converium Holding SA | 49.6 | 74.5 | 63.7 |
| Crédit Suisse Group n | 20.3 | 49.15 | 43.7 |
| ESEC Holding n | 87.77 | 108.3 | 100 |
| EMC Holding n | 52.5 | 200.5 | 199.75 |
| Fischer (Georg) n | 88.7 | 234.25 | 222.25 |
| Furbo Hid n | 336.4 | 417 | 359 |
| Givaudan n | 427 | 648 | 600 |
| Helvetia-Patria Holding n | 111 | 197.5 | 194 |
| Holcim Ltd | 35.6 | 61 | 57.9 |
| Julius Baer Holding p | 177 | 457 | 425.5 |
| Kudelski SA n | 14.55 | 45.5 | 42.2 |
| Logitech International n | 36 | 58 | 57.1 |
| Lonza | 59.75 | 86.35 | 64 |
| Moevenpick | 436.9 | 849.1 | 700 |
| Nestlé n | 233.25 | 314.5 | 303 |
| Nextron | 4.8 | 28.5 | 14 |
| Novartis n | 45.2 | 56.1 | 54.85 |
| Pargesa Holding p | 2126 | 3179 | 3179 |
| Phonak Holding n | 9.06 | 27.95 | 27.7 |
| Publigruppe n | 180 | 361 | 359.5 |
| Réassurance (Cie Suisse) n | 49.6 | 108 | 82.95 |
| REG Real Estate Group | 76.25 | 89 | 78.5 |
| Rieter Holding n | 208 | 290 | 276.5 |
| Roche Holding bj | 73.4 | 120.5 | 117.5 |
| Roche Holding p | 119.25 | 185 | 175 |
| Serono SA b | 562 | 958 | 893 |
| Sulzer n | 132.5 | 341 | 325 |
| Swiss International Airlines | 2.55 | 10.4 | 10.8 |
| Surveillance n | 409 | 779 | 750 |
| Swatch group n | 19.15 | 30.6 | 30.25 |
| Swatch group p | 93.7 | 152.75 | 151 |
| Swiss Life Holding n | 41.75 | 240.25 | 235 |
| Swisscom n | 359.4 | 429.4 | 389 |
| Syngenta SA n | 55.1 | 87.85 | 79.25 |
| UBS n | 49.8 | 84.95 | 84.4 |
| UMS p | 15.25 | 36 | 33.1 |
| Unaxis Holding n | 72.8 | 186 | 184 |
| Von Roll Holding p | 0.85 | 2.83 | 1.11 |
| Vontobel Holding p | 12.75 | 30.1 | 28.4 |
| Zurich Fin. Serv. n | 88 | 192 | 170 |

| Bourses européennes (cours en EUR) | bas / haut 2003 | précédent | 2/12 |
|------------------------------------|-----------------|-----------|-------|
| ABN Amro (NL) | 11.25 | 18.97 | 18.75 |
| Aegon (NL) | 5.55 | 13.5 | 11.52 |
| Ahold (NL) | 2 | 11.5 | 5.81 |
| AKZO-Nobel (NL) | 16 | 32.44 | 29.43 |
| Alcatel (F) | 4.16 | 11.89 | 11.14 |
| Alliantz (F) | 39.755 | 96.7 | 95 |
| Aventis (D) | 37.5 | 54.55 | 48.95 |
| AXA (F) | 8.9 | 17.5 | 16.38 |
| Bayer (D) | 9.85 | 23.48 | 23.2 |
| Carrefour (F) | 29.2 | 46.85 | 45.35 |
| Cie de Saint-Gobain (F) | 22.4 | 38.34 | 38.18 |
| DaimlerChrysler (D) | 23.82 | 37.5 | 32.3 |
| Deutsche Bank (D) | 33.01 | 60.35 | 59.25 |
| Deutsche Lufthansa (D) | 6.81 | 14.1 | 12.95 |
| Deutsche Telekom (D) | 9.07 | 14.47 | 14 |
| E.ON (D) | 34.25 | 48.4 | 48.15 |
| Elf Aquitaine (F) | 135 | 180 | 167 |
| Elsevier (NL) | 8.01 | 12.07 | 10.34 |
| France Telecom (F) | 14.5 | 24.45 | 22.29 |
| Groupe Danone (F) | 104.2 | 137 | 130.9 |
| ING Groep (NL) | 8.05 | 19.35 | 18.04 |
| KLM (NL) | 5.2 | 14.42 | 13.19 |
| KPN (NL) | 5.3 | 7.24 | 6.54 |
| L'Oréal (F) | 50.15 | 74.85 | 63.1 |
| LVMH (F) | 33.97 | 61.55 | 59 |
| Metro (D) | 15.8 | 37.5 | 37.15 |
| Nokia (FI) | 10.6 | 16.64 | 15.05 |
| Philips Electronics (NL) | 12.45 | 24.69 | 24.59 |
| Pinault-Printemps-Redoute(F)44.55 | 88.9 | 82.75 | 81.3 |
| Royal Dutch Petroleum (NL) | 33.35 | 44.58 | 38.11 |
| RWE (D) | 17.65 | 27.75 | 27.68 |
| Schneider (F) | 37.4 | 53 | 52.25 |
| Siemens (D) | 32.22 | 63.4 | 62.7 |
| Société Générale (F) | 42.8 | 68.45 | 68.45 |
| Telefonica (E) | 7.82 | 11.16 | 10.96 |
| Total (F) | 110.5 | 144.2 | 137.6 |
| Unilever (NL) | 45.35 | 60.1 | 50.2 |
| Novartis n | 11.03 | 19.58 | 19.43 |
| Vodafone Group(GB) £ | 1.008 | 1.393 | 1.375 |

Margot Mazout
Huile de chauffage
Numéro unique: 0844 844 644
E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

| Bourses Nord-américaines (cours en USD) | bas / haut 52sem | précédent | 2/12 |
|---|------------------|-----------|-------|
| Aluminium Co of America | 18.45 | 34 | 33.93 |
| Altria group inc. | 27.7 | 52.35 | 51.96 |
| American Express Co. | 30.9 | 49.11 | 46.05 |
| American Tel & Tel Co. | 13.45 | 28.88 | 20.35 |
| Baxter Int'l Inc. | 18.18 | 33.03 | 28.3 |
| Boeing Co. | 24.73 | 40.15 | 38.02 |
| Caterpillar Inc. | 41.24 | 78.92 | 76.79 |
| Chevron Corp. | 61.31 | 76.62 | 75.7 |
| Citigroup Inc. | 30.25 | 49.15 | 47.56 |
| Coca Cola Co. | 37.01 | 48.34 | 47.02 |
| Dell Computer Corp. | 22.59 | 37.18 | 34.93 |
| Du Pont de Nemours | 34.71 | 45.55 | 42.7 |
| Eastman Kodak co | 20.39 | 41.08 | 24.26 |
| Exxon Mobil | 31.58 | 38.93 | 36.39 |
| Ford Motor Co. | 6.58 | 13.31 | 12.92 |
| General Electric Co. | 21.3 | 32.42 | 29.03 |
| General Motors Corp. | 29.75 | 45.21 | 43.13 |
| Goodyear Co. | 3.35 | 8.35 | 6.81 |
| Hewlett-Packard Co. | 14.18 | 23.9 | 21.84 |
| IBM Corp. | 73.17 | 94.54 | 91.01 |
| Intel Corp. | 14.88 | 34.51 | 34.04 |
| International Paper Co. | 33.09 | 41.5 | 38.75 |
| Johnson & Johnson | 48.05 | 59.08 | 49.5 |
| Mc Donald's Corp. | 12.12 | 26.78 | 26.35 |
| Merck & Co. Inc. | 40.57 | 63.5 | 42.08 |
| Microsoft | 22.55 | 30 | 25.85 |
| 3M Co. | 57.03 | 81.65 | 81.62 |
| PepsiCo Inc. | 36.24 | 48.88 | 48.71 |
| Pfizer Inc. | 27.9 | 36.92 | 34.17 |
| Procter & Gamble Co. | 79.57 | 98.59 | 97.04 |
| Sears, Roebuck & Co. | 18.25 | 56.06 | 55.94 |
| Silicon Graphics Inc. | 0.85 | 1.85 | 1.18 |
| United Technologies Corp. | 53.51 | 87.95 | 87.39 |
| Wal-Mart Stores | 46.25 | 60.2 | 54.5 |
| Walt Disney Co. | 14.84 | 23.8 | 23.17 |
| Yahoo inc | 15.71 | 44.77 | 44.21 |



| Fonds de placement (cours différés) | précédent | dernier |
|-------------------------------------|-----------|---------|
| Swissca Emer. Markets CHF | 120.47 | 124.22 |
| Swissca ICA | 302 | 301 |
| Swissca VALCA | 241.45 | 243.7 |
| Swissca PF Income CHF B | 118.76 | 118.71 |
| Swissca PF Yield CHF B | 133.48 | 133.95 |
| Swissca PF Bal. CHF B | 147.45 | 148.51 |
| Swissca PF Bal. EUR B | 89.22 | 89.78 |
| Swissca PF Growth CHF B | 176.25 | 178.1 |
| Swissca PF Growth EUR B | 79.74 | 79.53 |
| Swissca PF Equity CHF B | 132.8 | 132.39 |
| Swissca PF GI Bal. CHF B | 68.35 | 67.94 |
| Swissca Bond SFR | 94.45 | 94.35 |
| Swissca Bond INTL | 96.45 | 96.65 |
| Swissca BI CHF B | 108.49 | 108.36 |
| Swissca BI GBP B | 63.57 | 63.56 |
| Swissca BI EUR B | 64.29 | 64.18 |
| Swissca BI USD B | 111.65 | 111.23 |
| Swissca BI CAD B | 121.25 | 121.13 |
| Swissca BI AUD B | 117.27 | 117.16 |
| Swissca BI JPY B | 11633 | 11609 |
| Swissca BI INTL B | 101.85 | 101.46 |
| Swissca BI MT CHF B | 103.81 | 103.74 |
| Swissca BI MT EUR B | 104.36 | 104.37 |
| Swissca BI MT USD B | 111.95 | 111.76 |
| Swissca Communication EUR | 148.77 | 147.82 |
| Swissca Energy EUR | 378 | 375.8 |
| Swissca Finance EUR | 389.45 | 386.76 |
| Swissca Health EUR | 370.01 | 366.35 |
| Swissca Leisure EUR | 252.66 | 250.59 |
| Swissca Technology EUR | 158.5 | 157.51 |

| Fonds de placement (cours différés) | précédent | dernier |
|-------------------------------------|-----------|---------|
| Prevista LPP Oeko 3 | 90.96 | 90.77 |
| Prevista LPP Diversification 3 | 129.42 | 129.49 |
| Prevista LPP Profil 3 | 127.02 | 126.94 |
| Prevista LPP Universel 3 | 115.53 | 115.53 |

| Taux de référence | précédent | 2/12 |
|-------------------------|-----------|-------|
| Rdt moyen Confédération | 2.91 | 2.9 |
| Rdt 30 ans US | 5.252 | 5.285 |
| Rdt 10 ans Allemagne | 3.706 | 3.716 |
| Rdt 10 ans GB | 5.037 | 5.192 |

| Devises (cours indicatifs) | demandé | offert |
|----------------------------|---------|---------|
| USD(1)/CHF | 1.2662 | 1.3042 |
| EUR(1)/CHF | 1.5275 | 1.5714 |
| GBP(1)/CHF | 2.1925 | 2.2505 |
| CAD(1)/CHF | 0.9792 | 1.0032 |
| SEK(100)/CHF | 17.0341 | 17.4341 |
| NOK(100)/CHF | 18.7649 | 19.2849 |
| JPY(100)/CHF | 1.1633 | 1.1953 |

| Billets (cours indicatifs) | demandé | offert |
|----------------------------|---------|--------|
| USD(1)/CHF | 1.2825 | 1.3725 |
| EUR(1)/CHF | 1.5275 | 1.5775 |
| GBP(1)/CHF | 2.18 | 2.34 |
| CAD(1)/CHF | 0.975 | 1.055 |

| Métaux (cours indicatifs) | précédent | 2/12 |
|---------------------------|-----------|--------|
| Or USD/Oz | 402.62 | 403.25 |
| Or CHF/Kg | 16781 | 16679 |
| Argent USD/Oz | 5.44 | 5.49 |
| Argent CHF/Kg | 202.99 | 202.99 |
| Platine USD/Oz | 0 | 0 |
| Platine CHF/Kg | 0 | 0 |

| Convention horlogère | Fr. |
|----------------------|-------|
| Plage | 17100 |
| Achat | 16700 |
| Base Argent | 270 |

LNA

LAUSANNE - BERNE 1-6 (0-1 1-4 0-1)

Malley: 5307 spectateurs.

Arbitres: MM. Rochette, Mauron et Rebillard.

Buts: 9e Ivankovic (Schrepfer, T. Ziegler) 0-1. 24e Kamber (Descloux, Schaller, à 5 contre 4) 1-1. 27e Bordeleau (Schrepfer, à 4 contre 5) 1-2. 31e Rütthemann (Leuenberger) 1-3. 35e Rütthemann (Jobin, Bordeleau, à 5 contre 4) 1-4. 39e Chiriaev (Ivankovic, Schrepfer) 1-5. 54e Tschannen (Neuenschwander, Wetzler) 1-6.

Pénalités: 7 x 2' contre Lausanne, 13 x 2' contre Berne.

ZSC LIONS - LUGANO 4-3

(2-1 1-2 1-0)

Hallenstadion: 8545 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Wirth et Wehrli.

Buts: 7e Alston (Richard) 1-0. 15e Stirmimann (Helfenstein, à 5 contre 4) 2-0. 17e Astley (Maneluk, Sannitz) 2-1. 27e Nummelin (Maneluk) 2-2. 29e Gardner (Maneluk) 2-3. 35e Stirmimann (Helfenstein) 3-3. 52e Horak (Seiger, S. Moggi) 4-3.

Pénalités: 1 x 2' contre les ZSC Lions, 5 x 2' + 5' (Astley) + pénalité de match (Astley) contre Lugano.

RAPPERSWIL - GE SERVETTE

7-1 (3-0 1-1 3-0)

Lido: 3041 spectateurs.

Arbitres: MM. Mandioni, Simmen et Sommer.

Buts: 5e Baumann (Reuille, Peltonen) 1-0. 19e (18'30") Kamber (Capaul, Heim) 2-0. 20e (19'29") Ward (Roest) 3-0. 35e Meier (Cramer, Fedulov, à 5 contre 4) 3-1. 38e Ward (Roest) 4-1. 43e Roest (Martikainen) 5-1. 47e Stephan (Peltonen, Baumann) 6-1. 52e Baumann (Peltonen, Martikainen) 7-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Rapperswil, 7 x 2' contre GE Servette.

BÂLE - KLOTEN FLYERS 3-2 ap

(0-1 0-0 2-1)

Arena Saint-Jacques: 2612 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder, Barbey et Schmid.

Buts: 10e Reichert (Hlinka, Rintanen) 0-1. 48e Toms (Karlssohn, Oliver Schäublin) 1-1. 58e Zehnder (Kessler) 2-1. 60e (59'19") Lindemann (Rintanen, Hlinka, à 6 contre 4) 2-2. 65e (64'14") Plavsic (Karlssohn, Toms) 3-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Bâle, 3 x 2' contre les Kloten Flyers.

DAVOS - FR GOTTÉRON 0-2

(0-1 0-0 0-1)

Stade de glace: 2351 spectateurs.

Arbitres: MM. Reiber, Arn et Küng.

Buts: 13e Vauclair (Marquis, Karlberg, à 5 contre 4) 0-1. 60e (59'36") Karlberg (Rhodin, Hentunen, dans la cage vide) 0-2.

Pénalités: 2 x 2' contre Davos, 5 x 2' contre FR Gottéron.

AMBRI-PIOTTA - ZOUG 1-0 ap

(0-0 0-0 0-0)

Valascia: 2235 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti, Brodard et Völker.

But: 62e (61'22") Corsin Camichel (N. Celio) 1-0.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

Classement

| | | | | | | |
|------------------|----|----|---|----|--------|----|
| 1. Berne | 26 | 18 | 4 | 4 | 98-65 | 40 |
| 2. Lugano | 27 | 18 | 3 | 6 | 109-71 | 39 |
| 3. ZSC Lions | 28 | 16 | 3 | 9 | 88-73 | 35 |
| 4. GE Servette | 25 | 13 | 3 | 9 | 77-68 | 29 |
| 5. Kloten Flyers | 26 | 14 | 1 | 11 | 92-64 | 29 |
| 6. Davos | 27 | 12 | 4 | 11 | 81-77 | 28 |
| 7. Zoug | 26 | 11 | 3 | 12 | 61-79 | 25 |
| 8. Ambri-Piotta | 25 | 10 | 4 | 11 | 74-69 | 24 |
| 9. FR Gottéron | 26 | 11 | 2 | 13 | 82-81 | 24 |
| 10. Rapperswil | 27 | 10 | 3 | 14 | 81-89 | 23 |
| 11. Lausanne | 26 | 9 | 2 | 15 | 67-89 | 20 |
| 12. Langnau T. | 25 | 5 | 3 | 17 | 65-100 | 13 |
| 13. Bâle | 26 | 4 | 3 | 19 | 59-109 | 11 |

Prochaine journée

Vendredi 5 décembre. 19 h 30: Kloten Flyers - Lugano. Samedi 6 décembre. 19 h 30: Berne - Ambri-Piotta. FR Gottéron - Rapperswil. GE Servette - Lausanne. Langnau Tigers - Lugano. Zoug - Bâle. /si

Un succès épatant

Hockey sur glace ■ Au prix d'une remarquable performance d'ensemble, le HCC s'est payé le leader, durant la prolongation. Tout est redevenu possible

Par
Jean-François Berdat

Autant le dire d'entrée: on a peine à croire que les acteurs – surtout ceux du camp chaud-fonnier – de ce palpitant derby étaient les mêmes que ceux qui, il y a tout juste un mois, avaient concocté une soirée de triste mémoire, dont on se souvient qu'elle avait coûté la tête de Stéphane Sabourin. Trente et un jours après une casquette mortifiante – 2-11 –, le HCC a rappelé, si besoin était, que plus rien n'est comme avant et qu'il est à même désormais de rivaliser avec les meilleurs, le leader en l'occurrence. Car si Bienne est présentement privé de deux de ses piliers – le Canadien Jomphe et l'insaisissable Schlöpfer –, il n'en demeure pas moins la référence de la catégorie. Ce qui n'a donc pas eu le don d'émouvoir plus que ça les gens des Mélèzes, qui ont signé hier au soir un épatant succès.

Pour autant, ce sont bel et bien les Biennois qui ont donné le ton. Ainsi, Tognini s'est rapidement rappelé au bon souvenir. Le Tessinois allait du reste en remettre une cou-

che peu après le quart d'heure quand il redonnait à ses coéquipiers un avantage que Rex avait superbement effacé quelques instants plus tôt. Dans la continuité ou presque, les Seelandais triplaient la mise. Deux buts en l'espace de 29 secondes, d'aucuns ont craint de replonger dans le cauchemar du 1er novembre dernier. C'était oublier pourtant que plus rien n'est comme avant.

Ainsi, les garçons de Pierre-Yves Eisenring sont revenus de la pause avec le mors aux dents. Il fallut d'abord tout le talent de Zerzuben – il disputait hier son 150e match de Ligue nationale – pour priver Thalmann d'un but tout fait. Par la suite, seule la malchance stoppait Lussier qui avait pourtant fait le plus difficile. Mais les malheurs chaud-fonniers devaient toutefois s'arrêter là. Coup sur coup, Dubé et Stastny, au terme d'une remarquable triangulation, faisaient trembler les filets, renvoyant ainsi tout le monde à la case départ.

Une mention spéciale

A partir de là, la rencontre se résuma à un palpitant bras de fer. Brillants, les deux portiers



Julien Turler (en jaune) échappe à Matthias Joggi: le HCC a réussi une belle affaire.

PHOTO LEUENBERGER

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE

5-4 ap (1-3 2-0 1-1)

Mélèzes: 1248 spectateurs.

Arbitres: MM. Schmutz, Jetzer et Wittwer.

Buts: 4e Tognini (Furler, Roder) 0-1. 15e Rex 1-1. 17e (16'07") Tognini (Belanger, Furler) 1-2. 17e (16'36") Furler (Nideröst) 1-3. 30e Dubé (à 4 contre 4) 2-3. 31e Stastny (Cooper, Leimgruber) 3-3. 55e Furler (Roder, à 5 contre 4) 3-4. 57e Leimgruber (Rex, R. Brusa) 4-4. 62e (61'35") Lussier 5-4.

Pénalités: 5 x 2' (Emery, R. Brusa (2), Bornand, Bernasconi) contre La Chaux-de-Fonds, 5 x 2' contre Bienne.

La Chaux-de-Fonds: Bruegger, Bernasconi, Cooper, Emery, Pan; R. Brusa, Amadio; Bornand, Dubé, Neining; Turler, Thalmann, Lussier; Rex, Leimgruber, Stastny.

Bienne: Zerzuben; Reber, Nideröst; Belanger, Hostettler; Meyer, von Gunten; Gautschi; Furler, Tognini, Roder; Léchene, Tschantre, Beccarelli; Rubin, R. Altorfer, Pochon; Joggi, D. Altorfer, Krebs.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Donovan ni Malkov (blessés), Bienne sans Jomphe, Schlöpfer ni Beck (blessés). Dubé (38e) et Cooper (60e) tirent sur le cadre de la cage. Lussier et Tognini sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

Un mois supplémentaire

Après mûre réflexion – du moins, on peut l'imaginer... – Rob Donovan a donc accepté l'offre du HCC qui consistait à la reconduction de son contrat pour un nouveau mois, le troisième. «Nous renégocierons l'affaire le 3 janvier prochain» prévient Patrick Barberon, tout en se déclarant soulagé. Car l'homme, on le sait, est sous le charme d'un défenseur qui peut dormir sur ses deux oreilles: ce n'est en effet pas son concurrent direct Mark Cooper qui lui chipera ses galons de titulaire. Dès vendredi en effet, le Canadien redeviendra étranger surnuméraire. «Nous sommes parfaitement conscients que ni l'un ni l'autre ne sont des cracks, reprend le directeur technique. Mais voilà, nos moyens n'excèdent pas une certaine catégorie...» Fautre de grives, c'est connu, on avale de merles.

Cela étant, le HCC n'a pas la possibilité de faire la fine bouche. «En l'état actuel, Donovan constituait notre seule solution, rappelle Pierre-Yves Eisenring.

Il faut pourtant admettre que ce garçon a apporté une assise à notre défense, qu'il l'a sécurisée. Bien sûr, il prend encore parfois trop de risques, mais j'ai bon espoir de le voir combler cette lacune.» Dès vendredi face à Ajoie? «Et pourquoi pas, relance le Loclois. S'il faut savoir que le HCC ne pourra pas évoluer dans le même registre

que face à Bienne chaque soir, ce succès en prolongation aura permis à toute l'équipe de prendre conscience que nous pouvons désormais prétendre à la victoire face à n'importe quel adversaire...» On s'en lèche déjà les babines: décembre risque d'être chaud du côté des Mélèzes.

Avis aux amateurs... /JFB



Steve Pochon (à droite) malmène Laurent Emery: le Chaux-de-Fonnier s'en tirera bien.

PHOTO LEUENBERGER

Alors que les Mélèzes chaviraient comme aux plus beaux soirs, Pierre-Yves Eisenring gardait la tête froide. «En dépit de deux grossières erreurs défensives qui ont coûté autant de buts, tout a bien tourné pour nous, soulignait-il. Les gars ont su mettre du rythme et de la vitesse dans leur jeu, de la rigueur aussi. Face à un adversaire de la valeur de Bienne, c'était indispensable. Il ne fallait surtout pas laisser trop d'espaces à la ligne de Tognini, qui aurait pu classer l'affaire toute seule.»

S'il associait tout son groupe à cette victoire et à

cette étonnante performance – le HCC a tout simplement livré son meilleur match de la saison –, le coach des Mélèzes adressait une mention spéciale à sa troisième ligne. «C'est elle qui a fait la différence, ni plus ni moins» martelait-il. Rex, Stastny et Leimgruber apprécieront le compliment. Mais on se gardera bien d'oublier Bruegger, Lussier et tous les autres. Car c'est bel et bien en équipe que le HCC a épinglé le leader. Une équipe pour laquelle tout est désormais redevenu possible... /JFB

AUTRES PATINOIRES

THURGOVIE - VIÈGE 4-2

(1-1 1-0 2-1)

Bodensee Arena: 967 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Kehrl et Marti.

Buts: 11e Biner (Prediger) 0-1. 20e (19'34") Rufener (Vitolinsh, Mäder, à 4 contre 5) 1-1. 37e Vitolinsh (à 4 contre 5) 2-1. 49e Mäder (Diener, à 4 contre 4) 3-1. 53e Dällenbach (Métriller) 3-2. 60e (59'59") Rufener (Liukkonen) 4-2 (dans le but vide).

Pénalités: 8 x 2' contre Thurgovie, 6 x 2' contre Viège.

AJOIE - OLTEN 2-1 ap

(1-1 0-0 0-0)

Porrentruy: 1016 spectateurs.

Arbitres: MM. Boujon, Abeglen et Lombardi.

Buts: 2e Guerne (Barras, Voillat) 1-0. 13e Hiltbrand (Othman) 1-1. 65e (64'58") Voillat (Barras) 2-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Ajoie, 2 x 2' contre Olten.

SIERRE - GCK LIONS 0-1

(0-1 0-0 0-0)

Graben: 2150 spectateurs.

Arbitres: MM. Burkhard, Bürgi et Stäheli.

Buts: 9e Nauser (Gruber, Gloor) 0-1. Pénalités: 4 x 2' contre Sierre, 6 x 2' contre les GCK Lions.

COIRE - LANGENTHAL 6-1

(3-0 2-0 1-1)

Hallenstadion: 763 spectateurs (plus faible affluence de la saison).

Arbitres: MM. Kunz, Clement et Longhi.

Buts: 6e Peer (Krüger, Baechler, à 5 contre 4) 1-0. 8e Bohunicky (Triulzi, Lachance) 2-0. 18e Bohunicky (Lachance, Triulzi) 3-0. 26e Lachance (Tschudy, Bohunicky, à 5 contre 4) 4-0. 29e Peer (à 5 contre 4) 5-0. 51e Collenberg 6-0. 60e (59'38") Houde (Schnyder) 6-1.

Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Bundi) contre Coire, 6 x 2' contre Langenthal.

Notes: Langenthal sans Leconte (suspendu), ainsi que 10 autres joueurs.

Classement

| | | | | | | |
|----------------|----|----|---|----|--------|----|
| 1. Bienne | 24 | 17 | 1 | 6 | 113-69 | 35 |
| 2. Thurgovie | 24 | 14 | 2 | 8 | 94-79 | 30 |
| 3. Viège | 24 | 12 | 4 | 8 | 81-61 | 28 |
| 4. Olten | 24 | 14 | 0 | 10 | 93-81 | 28 |
| 5. Sierre | 24 | 11 | 3 | 10 | 85-70 | 25 |
| 6. Ajoie | 24 | 12 | 1 | 11 | 85-89 | 25 |
| 7. GCK Lions | 24 | 11 | 3 | 10 | 66-70 | 25 |
| 8. Coire | 24 | 5 | 7 | 12 | 86-101 | 17 |
| 9. Langenthal | 24 | 7 | 1 | 16 | 67-101 | 15 |
| 10. Chx-de-Fds | 24 | 6 | 0 | 18 | 76-125 | 12 |

Prochaine journée

Vendredi 5 décembre. 19 h 30: GCK Lions - Langenthal. 20 h: Bienne - Coire. La Chaux-de-Fonds - Ajoie. Olten - Viège. Sierre - Thurgovie. /si

LE POINT

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

| | |
|-------------------------------|-----|
| Forward Morges - Star Chx-Fds | 6-1 |
| Monthey - Martigny | 3-6 |
| Villars - Saas Grund | 3-8 |

Classement

| | | | | | | |
|------------------|----|----|---|----|-------|----|
| 1. F. Morges | 14 | 12 | 0 | 2 | 66-25 | 24 |
| 2. Star LS | 13 | 10 | 0 | 3 | 54-24 | 20 |
| 3. Martigny | 14 | 9 | 1 | 4 | 54-37 | 19 |
| 4. Guin | 13 | 8 | 0 | 5 | 45-41 | 16 |
| 5. Neuchâtel YS | 13 | 6 | 3 | 4 | 50-36 | 15 |
| 6. Fr.-Montagnes | 13 | 6 | 3 | 4 | 39-30 | 15 |
| 7. Saas Grund | 14 | 7 | 1 | 6 | 58-48 | 15 |
| 8. Moutier | 13 | 5 | 0 | 8 | 47-69 | 10 |
| 9. Tramelan | 13 | 4 | 0 | 9 | 48-61 | 8 |
| 10. Star Chx-Fds | 14 | 3 | 1 | 10 | 43-67 | 7 |
| 11. Monthey | 14 | 3 | 1 | 10 | 30-63 | 7 |
| 12. Villars | 14 | 2 | 2 | 10 | 34-67 | 6 |

Ce soir
20.15 Fr.-Montagnes - Tramelan
Moutier - Guin
Star LS - Neuchâtel YS

GROUPE 1

| | |
|------------------|-----|
| Herisau - Bulach | 2-2 |
|------------------|-----|

Classement

| | | | | | | |
|----------------|----|----|---|---|-------|----|
| 1. Winterthour | 12 | 12 | 0 | 0 | 77-19 | 24 |
| 2. Bellinzzone | 12 | 8 | 2 | 2 | 45-25 | 19 |
| 3. Dubendorf | 12 | 7 | 1 | 4 | 51-24 | 15 |
| 4. Wil | 12 | 7 | 0 | 5 | 45-29 | 15 |
| 5. Frauenfeld | 12 | 6 | 1 | 5 | 49-37 | 13 |
| 6. Herisau | 13 | 4 | 3 | 6 | 41-41 | 12 |
| 7. Bulach | 13 | 4 | 3 | 6 | 37-47 | 12 |
| 8. Wetzikon | 12 | 4 | 2 | 6 | 33-46 | 11 |
| 9. Uzwil | 12 | 4 | 1 | 7 | 40-55 | 10 |
| 10. Lenzerhei. | 12 | 4 | 1 | 7 | 37-63 | 9 |
| 11. Seewen-H. | 12 | 3 | 1 | 8 | 30-52 | 7 |
| 12. St-Moritz | 12 | 2 | 1 | 9 | 19-66 | 5 |

GROUPE 2

| | |
|----------------------------|-----|
| Aarau - Lyss | 3-3 |
| Rot Blau Berne - Zuzgen-S. | 1-3 |
| Napf - Berthoud | 2-7 |
| Wiki-Müns. - Unterseen-I. | 3-5 |

Classement

| | | | | | | |
|------------------|----|----|---|----|-------|----|
| 1. Zuchwil | 16 | 9 | 5 | 2 | 58-41 | 23 |
| 2. Unterseen-I. | 17 | 10 | 3 | 4 | 76-45 | 23 |
| 3. Napf | 17 | 10 | 2 | 5 | 65-48 | 22 |
| 4. Aarau | 17 | 9 | 4 | 4 | 78-45 | 22 |
| 5. Zuzgen-S. | 17 | 9 | 3 | 5 | 62-56 | 21 |
| 6. Wiki-M. | 17 | 9 | 1 | 7 | 60-45 | 19 |
| 7. Berthoud | 17 | 9 | 0 | 8 | 65-63 | 18 |
| 8. Lyss | 17 | 6 | 5 | 6 | 74-65 | 17 |
| 9. Rot Bl. Berne | 17 | 6 | 3 | 8 | 53-70 | 15 |
| 10. Adelboden | 16 | 2 | 5 | 9 | 33-65 | 9 |
| 11. Brandis | 16 | 2 | 4 | 10 | 42-86 | 8 |
| 12. Thoune | 16 | 1 | 1 | 14 | 22-59 | 3 |

Le coup de fil à l'entraîneur

Star Lausanne - Neuchâtel YS
Première ligue, mercredi 3 décembre, 20 h 15

Tout de suite!

C'est au grand complet - légèrement touché à un pied, Brasey sera tout de même apte à tenir sa place - que Neuchâtel YS donnera la réplique à un des gros bras du groupe, Star Lausanne en l'occurrence. «Si l'on entend grimper dans la hiérarchie, nous sommes obligés d'aller prendre des points à l'extérieur, commente Jean-Michel Courvoisier. Dès lors, autant commencer tout de suite!» Le boss du Littoral exigera un grand sérieux de la part de sa troupe. «Les gars ont envie et prennent du plaisir. Si nous parvenons à concrétiser nos occasions, les deux points sont à notre portée.» Il l'a dit! /GST

TOUSAZIMUTS

Surprenante défaite. Le leader Färjestad a subi une surprenante défaite, lors de la 25e journée du championnat de Suède. L'équipe de Karlstad, avec le Suisse Marcel Jenni, s'est incliné 3-4 après prolongation, face Leksand, 11e du classement. Leksand a d'abord égalisé à 12 secondes de la fin, avant d'inscrire, après l'25" de prolongation, le but de la victoire. /si

BANCO JASS

♥ R ♦ 8, 9, D, R
♣ 8, 9, 10, D, R, A ♠ V

Star impuissant

Hockey sur glace ■ Entre Forward et Star il y avait une classe de différence

Face au leader, le néo-promu n'a pas lâché prise lors des deux premiers tiers et s'est accroché jusqu'au bout malgré le score largement défavorable. La plupart des joueurs de Dessarzin se sont montrés

lontaines et non de loin pas parus ridicules. Les deux équipes ne faisaient simplement pas partie de la même classe. Après trois minutes, Star encaissait un but mais parvenait rapidement à revenir au score face à Batscher.

Lors du tiers médian, les Vaudois ont pêché à la finition et Luthi s'est montré digne de la confiance de son entraîneur. Comme on pouvait s'y attendre, dans l'ultime période, les Chaux-de-Fonniers se sont écroulés

physiquement laissant Morges prendre le large. Malgré deux bons tiers, l'entraîneur Dessarzin paraissait furieux à l'heure de l'analyse: «Ce soir l'état d'esprit m'a vraiment déçu. C'est clair qu'au niveau du jeu il n'y avait pas photo.

Morges est deux fois plus rapide et deux fois plus technique que nous. Le score n'est même pas trop sévère. Par contre quand on se déplace avec huit attaquants et que sur ces huit attaquants, il y en a quatre qui ne sont pas dans le coup, là je ne supporte pas. J'estime que lorsqu'on embarque pour un match on ne doit pas baisser la tête./db



Mauvaise soirée pour Lionel Richard et les Chaux-de-Fonniers.

PHOTO LEUENBERGER

FOOTBALL

CHALLENGE LEAGUE LIGUE DES CHAMPIONS

BULLE WINTERTHOUR 3-1 (1-0)

Bouleyres: 450 spectateurs.
Arbitre: M. Von Känel.
Buts: 5e Voelin 1-0. 59e Antic 1-1. 64e Voelin 2-1. 77e Verdon 3-1.
Bulle empoche les deux points de bonus (aller: 1-0).

Classement

| | | | | | | | |
|-------------------|----|----|---|----|-------|----|------|
| 1. Lucerne | 18 | 9 | 6 | 3 | 27-14 | 47 | (14) |
| 2. Chiasso | 16 | 10 | 2 | 4 | 24-14 | 46 | (14) |
| 3. M. Agno | 16 | 9 | 3 | 4 | 31-22 | 42 | (12) |
| 4. FC Schaffhouse | 16 | 8 | 5 | 3 | 22-15 | 39 | (10) |
| 5. Wohlen | 16 | 7 | 6 | 3 | 24-20 | 39 | (12) |
| 6. Kriens | 16 | 8 | 4 | 6 | 23-22 | 38 | (10) |
| 7. Yverdon | 16 | 6 | 5 | 5 | 29-21 | 35 | (12) |
| 8. Vaduz | 16 | 7 | 4 | 5 | 30-18 | 33 | (8) |
| 9. Bellinzzone | 16 | 7 | 2 | 7 | 24-28 | 31 | (8) |
| 10. Concordia | 16 | 7 | 2 | 7 | 24-29 | 29 | (6) |
| 11. Bulle | 17 | 5 | 4 | 8 | 19-25 | 25 | (6) |
| 12. Meyrin | 17 | 4 | 7 | 6 | 24-30 | 23 | (4) |
| 13. Winterthour | 16 | 4 | 4 | 10 | 20-25 | 20 | (6) |
| 14. Delémont | 16 | 4 | 4 | 8 | 22-31 | 18 | (2) |
| 15. Chx-de-Fds | 16 | 4 | 2 | 10 | 13-22 | 18 | (4) |
| 16. Baden* | 18 | 4 | 1 | 13 | 22-40 | 17 | (4) |
| 17. Sion* | 8 | 2 | 3 | 3 | 10-12 | 11 | (2) |

Entre parenthèses, points de bonus.
* = Le nombre exact de relégués sera déterminé ultérieurement.

Prochaine journée

Samedi 6 décembre. 17 h 30: Bellinzzone - Sion. /si

TOUSAZIMUTS

Santini dubitatif. Le sélectionneur de l'équipe de France et adversaire de la Suisse, Jacques Santini, a implicitement reconnu que Djibril Cissé pourrait ne pas être retenu pour l'Euro 2004, si l'UEFA le sanctionne trop sévèrement à la suite de son expulsion lors du huitième de finale de l'Euro 2004 M21. La suspension de l'attaquant auxerrois sera connue demain. Par ailleurs, le camp de base de l'équipe de France pendant l'Euro 2004 sera situé dans la ville de Santo Tirso, près de Porto. /si

GALATASARAY - JUVENTUS 2-0 (0-0)

Westfalenstadion, Dortmund: 66.000 spectateurs.
Arbitre: M. Nielsen (Dan).
Buts: 47e Hakan Sükür 1-0. 94e Hakan Sükür 2-0.

Juventus: Chimenti; Tudor, Ferrara, Iuliano (75e Appiah), Pessotto; Zalayeta, Conte (86e Camoranesi), Davids, Maresca; Miccoli, Di Vaio.
Notes: Juventus sans Buffon, Thuram, Montero, Legrottaglie, Tachinardi, Nedved, Del Piero et Trezeguet (tous ménagés) ni Zambrotta (blessé). Tir sur le poteau de Miccoli (29e). Avertissements à Zalayeta (15e), Conte (15e), Petre (51e), Maresca (62e), Hasan Sas (90e) et Davids (92e).

Classement

| | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|-----|----|
| 1. Juventus* | 5 | 3 | 1 | 1 | 8-6 | 10 |
| 2. Real Sociedad | 5 | 2 | 2 | 1 | 7-7 | 8 |
| 3. Galatasaray+ | 5 | 2 | 0 | 3 | 5-7 | 6 |
| 4. Olympiakos | 5 | 1 | 1 | 3 | 6-6 | 4 |

* = Qualifié pour les huitièmes de finale
+ = Les troisièmes sont repêchés en Coupe de l'UEFA.

Mercredi 10 décembre. 20 h 45: Juventus - Olympiakos. Real Sociedad - Galatasaray.

Le VfB Stuttgart sorti. Borussia Mönchengladbach (avec Jörg Stiel) a créé une certaine surprise en éliminant le leader de la Bundesliga, le VfB Stuttgart, en huitième de finale de la Coupe d'Allemagne. La sensation est venue des amateurs de Hoffenheim, qui se sont imposés 3-2 face au Bayer Leverkusen. Autres résultats: Regensburg (D2) - Duisbourg (D2) 3-3 ap, 2-4 aux tirs au but. Braunschweig (A) - Aix-la-Chapelle (D2) 0-5. /si

EN BREF

FOOTBALL ■ Deux fois 2-0.

Portugal. Matches en retard: Benfica - Rio Ave 2-0. Sporting Lisbonne - Sporting Braga 2-0. Classement (12 m): 1. Porto 32. 2. Sporting Lisbonne 25. 3. Benfica 24. 4. Beira Mar 23. 5. Sporting Braga 21. Puis: 13. Rio Ave 13. /si

Carton d'Arsenal. Coupe de la Ligue anglaise. Quatrième tour: Arsenal (sans Philippe Senderos) - Wolverhampton 5-1. Southampton - Portsmouth 2-0. /si

Nul et vierge. Championnat d'Espagne: Real Sociedad - Valence 0-0. Classement: 1. Valence 14-28. 2. Real Madrid 13-27. 3. La Corogne 13-26. 4. Atletico Madrid 13-22. 5. Barcelone 13-20 (17-13). 6. Osasuna 13-20 (14-10). 7. Santander 13-20 (18-15). 8. Athletic Bilbao 13-20 (16-14). 9. Valladolid 13-19. 10. Malaga 13-17 (13-16). 12. Majorque 13-17 (16-22). 13. FC Séville 13-15 (16-16). 14. Saragosse 13-15 (13-15). 15. Real Sociedad 14-15. 16. Betis Séville 13-14 (15-17) et Celta Vigo 13-14 (15-17). 18. Albacete 13-12. 19. Murcie 13-9. 20. Espanyol Barcelone 13-8. /si

AUTOMOBILISME ■ Record officiel. L'Allemand Ralf Schumacher a battu le record officiel du circuit de Jerez (Esp) dans le cadre d'essais de Formule 1. Le pilote de l'écurie Williams-BMW a réussi un chrono de 1'17"453. Le Brésilien Nelson Piquet Jr, fils de l'ancien triple champion du monde Nelson Piquet, a pour sa part effectué ses premiers essais dans la discipline au volant d'une Williams. Aujourd'hui, un autre fils d'ancien champion du monde, le fils de Keke Rosberg Nico, testera la Williams. /si

AUTOMOBILISME ■ Klien signe chez Jaguar. L'écurie Jaguar a engagé l'Autrichien Christian Klien aux côtés de l'Australien Mark Webber pour la saison prochaine. Klien (20 ans), qui a terminé au deuxième rang cette année de la saison de Formule 3 Euro-Série, prendra la place

du Britannique Justin Wilson. /si

CYCLISME ■ Wegelius blanchi. La bonne foi du coureur britannique Charles Wegelius, qui avait été déclaré inapte après un contrôle sanguin effectué avant le Tour de Lombardie le 18 octobre, a été reconnue par la commission compétente de l'UCI. Wegelius avait une valeur hémocritique naturellement haute. /si

GOLF ■ En Irlande en 2006. L'édition 2006 de la Ryder Cup aura lieu en Irlande, du 22 au 24 septembre. Cette compétition voit s'affronter tous les deux ans une sélection d'Américains et d'Européens. /si

AUTOMOBILISME ■ Record officiel. L'Allemand Ralf Schumacher a battu le record officiel du circuit de Jerez (Esp) dans le cadre d'essais de Formule 1. Le pilote de l'écurie Williams-BMW a réussi un chrono de 1'17"453. Le Brésilien Nelson Piquet Jr, fils de l'ancien triple champion du monde Nelson Piquet, a pour sa part effectué ses premiers essais dans la discipline au volant d'une Williams. Aujourd'hui, un autre fils d'ancien champion du monde, le fils de Keke Rosberg Nico, testera la Williams. /si

ATHLÉTISME ■ Richardson arrête. Mark Richardson (31 ans) a décidé de mettre un terme à une carrière entachée de nombreuses blessures et suspensions pour dopage. Le Britannique, champion du

monde du 4 x 400 m en 1991, demeure le seul Européen à avoir battu Michael Johnson, recordman du monde du 400 m, sur sa distance de prédilection. /si

SKI ALPIN ■ Sytger la meilleure. Nadia Styger s'est montrée la meilleure dans le camp suisse lors du premier entraînement en vue des descentes de Coupe du monde dames de Lake Louise, prévues vendredi et samedi. Elle a réalisé le 13e chrono d'une séance dominée par la Canadienne Emilly Brydon. Trois des huit Suisses en lice peuvent se montrer satisfaites de leur performance. Outre Nadia Styger, les Romandes Sylviane Berthod (14e) et Catherine Borghi (16e) ont également pris place dans le top 20. /si

TENNIS ■ Rosset sorti d'entrée. Marc Rosset (ATP 122) a été éliminé dès le premier tour du tournoi Challenger ATP d'Ischgl (Aut). Le Genevois, classé tête de série No 2, a été battu 6-4 6-2 par l'Italien Daniele Bracciali (ATP 257). Ivo Heuberger (ATP 159) et Marco Chiudinelli (ATP 305) se sont en revanche qualifiés pour le deuxième tour, où ils seront directement opposés. Heuberger s'est imposé 7-6 (7-4) 6-3 face au Serbe Janko Tipsarevic (ATP 160). Issu des qualifications, Chiudinelli a lui eu besoin de trois manches pour venir à bout de la tête de série No 6, l'Autrichien Alexander Peya (ATP 149), battu 6-3 6-7 (8-10) 7-6 (7-5). /si

Minie

Paraît dans L'Express et L'Impartial
123'000 lecteurs (contrôle REMP)
Délai: l'avant-veille à 12 h.



PUBLICITAS SA
Rue Saint-Maurice 4
2001 Neuchâtel

www.lexpress.ch

Immobilier à vendre



ANZÈRE, grand studio avec mezzanine. Fr. 85000.-. Tél. 032 751 69 00 028-422907

A CORCELLES-CORMONDRECHE, au centre, luxueux appartements de 4 1/2 et 5 1/2 pièces, équipements et finitions au choix, garage souterrain, réalisation pour fin 2004. Dès Fr. 400 000.-, fonds propres 20%. Loyers dès Fr. 1500.- environ, charges comprises. Groupe Prisme SA, Montagny, tél. 024 447 42 42. 196-121532

HAUTERIVE, maison 3 1/2 pièces, contre la forêt, vue splendide, calme, 7 minutes du bus, à échanger contre maison 6 1/2 pièces ou plus, mêmes qualités, sur le Littoral, contre différence de valeur. Faire offres sous chiffres Y 028-421874 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

LA CHAUX-DE-FONDS, 5 1/2 pièces (140 m²) avec jardin privé, grand séjour de 60 m², baie vitrée de 8 mètres, 2 salles d'eau, cuisine au choix, très proche écoles. Fr. 458 800.-, soit Fr. 1319.-/mois charges incluses. Tél. 032 914 76 76. 132-141947

LA NEUVEVILLE, beau 3 pièces, balcon, refait à neuf (bloc cuisine, parquets, sanitaires), ascenseur. Dès Fr. 194 000.-. Tél. 032 753 12 52. 022-777450

LES HAUTS-GENEVEYS, bel appartement de 3 1/2 pièces, vue et dégagement. Garage. Fr. 260 000.-. Tél. 032 731 94 06.

NEUCHÂTEL, Rue des Noyers, bel appartement de 6 pièces entièrement rénové, balcon, magnifique vue sur le lac. Fr. 570 000.-. Tél. 032 731 94 06. 028-422510

Immobilier à louer



LA CHAUX-DE-FONDS, Rue de Biaufond 18, studios libres tout de suite ou pour date à convenir, avec cuisine équipée de frigo et cuisinière 2 plaques. Loyer de Fr. 345.- plus charges. Pour tout renseignement: tél. 032 913 57 79. 132-141856

BOUDRY, Cèdres 13, studio, cuisine séparée, cave, ascenseur, place de parc. Fr. 595.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 841 43 67. 028-422876

BÔLE, charmant 3 1/2 pièces mansardé, cachet, cuisine ouverte, pas de balcon. Fr. 1400.- charges comprises. Tél. 079 425 71 38.

LA CHAUX-DE-FONDS, Bois-Noir 15-23, appartement de 2, 3 et 5 pièces, cuisines aménagées, salles de bains/WC, caves, ascenseur, buanderie. Immeuble à proximité des écoles et gymnase. Loyers avantageux. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15. 132-140852

CHEZ-LE-BART, 4 1/2 pièces avec terrasse et jardin, vue imprenable sur le lac, 2 places de parc (1 couverte). Fr. 2200.- + charges. Tout de suite ou à convenir. Tél. 032 724 04 69. 028-421884

LA CHAUX-DE-FONDS, rue du collège, appartement libre tout de suite, composé de cuisine, salon-salle à manger, 2 chambres, salle de bains/W.-C. Loyer Fr. 830.- charges comprises. Pour tout renseignement: tél. 032 913 57 79. 132-141892

CORCELLES (NE), 4 1/2 pièces, cachet, cuisine agencée, balcon, cave, galetas, vue, place de parc. Fr. 1760.- charges comprises. Libre dès le 01.02.2004. Tél. 032 730 39 12, dès 19h. 028-422820

CORNAUX, appartement 2 1/2 pièces. Fr. 680.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 078 883 10 13. 028-422867

LE LOCLE, Côte 21, 3 pièces, cuisine agencée totalement équipée. Fr. 975.- charges comprises. Libre 01.01.04 ou à convenir. Tél. 032 913 17 84. 132-141871

LES BRENETS, Grand Rue 30, 5 1/2 pièces, cuisine agencée, tout confort, vue sur le lac, 2 salles d'eau, grand balcon. Attractif fiscalement. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 17 84. 132-141872

LA CHAUX-DE-FONDS, Grenier 20, 2 pièces, rez, rénové, libre tout de suite ou à convenir. Fr. 568.- charges comprises. Tél. 032 913 17 54. 132-141870

LA CHAUX-DE-FONDS, 1 + 2 + 3 1/2 + 4 pièces, cuisines agencées habitables, rénovés. Tél. 079 237 86 85. 028-421928

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 1 pièce, meublé, agencé. Fr. 550.- charges comprises. Tél. 079 237 86 85. 028-421930

LA CHAUX-DE-FONDS, garage avec grande armoire, porte automatique, quartier rue du Locle. Fr. 110.-. Tél. 032 926 73 53.

LA CHAUX-DE-FONDS, Progrès 89, beau grand 3 pièces (80 m²) avec cuisine habitable. Fr. 680.- + charges. Tél. 032 753 51 60 (heures bureau). 132-141819

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, ravissant 3 pièces avec jardin, au pied du Château, confort. Fr. 1890.-. Tél. 078 874 13 36.

NEUCHÂTEL, chambre meublée indépendante, confort, douche. Libre. Tél. 032 724 70 23.

NEUCHÂTEL, Rue du Château, appartement de 2 1/2 pièces en duplex, jardin d'hiver, terrasse, buanderie. Fr. 1300.- charges comprises. Libre le 01.01.2004. Tél. 079 607 78 49.

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, tout de suite, appartements de 3 1/2 pièces, cuisines agencées habitables, cachet. Fr. 1225.- et Fr. 1370.- charges comprises. Tél. 079 214 47 45.

NEUCHÂTEL, Charles-Knapp, 2 pièces, très calme, cuisine agencée. A louer cause double emploi. Fr. 880.- + charges + parking. Libre tout de suite. Tél. 079 794 06 55.

NEUCHÂTEL-LA COUDRE, 3 pièces, balcon, vue sur le lac, cuisine agencée, cave, place de parc. Fr. 1200.- charges comprises. Libre dès le 01.01.2004. Tél. 079 238 49 28.

PESEUX, grand 3 pièces de plain-pied, avec jardin, vue, bien situé, tranquille. Fr. 1242.- tout compris. Libre le 01.02.2004. Tél. 079 337 81 62.

PLEIN CENTRE, HÔPITAL 18, locaux commerciaux, environ 87 m². Fr. 1900.-, charges comprises. Libres tout de suite. Renseignements au tél. 021 652 99 25, Fiduciaire Zanatti, Lausanne. 022-780425

SAINT-BLAISE, 5 1/2 pièces, 180 m² avec 2 terrasses, vue sur lac, garage + place de parc. Fr. 2400.- charges comprises. Libre le 15.02.04. Tél. 032 753 44 64, 12-14h. 028-422475

Illumination du sapin...

Place de l'Hôtel de Ville
le 4 décembre 2003 dès 15h

...grâce à la vente
d'ampoules **Fr. 10.-**

Musique et soupe

Bénéfice pour le Dispensaire
des rues et la Margelle

LA CHAUX-DE-FONDS, tout de suite, appartement de 4 petites pièces rénovées, tout confort, quartier Charrière. Fr. 575.- charges comprises. Convientrait pour bureaux. Tél. 032 968 11 77. 132-141885

LA CHAUX-DE-FONDS, rue des Réginaux 11, surface commerciale rénovée, centre-ville, immeuble avec histoire/cachet, WC, cuisine agencée, 80 m². Libre. Fr. 700.- + charges. Tél. 032 913 59 70. 132-141096

LE LOCLE, rue de la Gare 5, appartements rénovés de 2 et 4 pièces, cuisines agencées ou aménagées, salles de bains/WC, caves et chambres hautes, buanderie. Tél. 032 931 28 83.

LE LOCLE, Corbusier 20, grand 4 1/2 pièces, haut standing, quartier tranquille, vue, ascenseur, 2 salles d'eau, cuisine agencée, cave, balcon. Garage : Fr. 90.-. Libre. Fr. 1000.- + charges. Tél. 032 913 59 70.

LE LOCLE, Primevères 7, beau spacieux 3 1/2 pièces, quartier tranquille, ensoleillé, vue, cuisine agencée, cave. Libre. Fr. 600.- + charges. Tél. 032 913 59 70. 132-141099

LE LOCLE, 3 pièces, cuisine non-agencée. Fr. 390.- charges comprises. Tél. 079 347 31 02.

MARIN, studio meublé, agencé. Fr. 400.-. Tél. 079 237 86 85. 028-421932

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, studio. Fr. 380.-. Tél. 078 874 13 36. 028-422847

NEUCHÂTEL EST (MONRUZ), joli 2 pièces mansardé, cachet, confort. Fr. 890.-. Tél. 078 874 13 36. 028-422846

TRAVERS, 6 pièces, cuisine agencée, piscine, terrasse, balcon, jardin, garage. Fr. 1600.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 078 733 06 89. 028-422852

Immobilier demandes d'achat

LA CHAUX-DE-FONDS, particulier cherche à acheter petite maison locative avec jardin. Etat modeste. Tél. 076 347 65 22. 132-141941

VAL-DE-TRAVERS, cherche villa familiale, avec dégagement. Tél. 032 855 15 15.

Immobilier demandes de location

CHERCHE AUPRÈS D'UN PARTICULIER, une place d'amarrage, pour canot moteur. Tél. 076 495 62 89. 028-422921

Animaux

À VENDRE CHIOTS bouledogue français. Disponibles tout de suite. Fr. 1200.-. Tél. 079 581 03 43. 017-664364

Cherche à acheter



ACHAT et débarras d'appartements complet ou partiel. Achète meubles anciens, bibelots, vaisselle, etc. Tél. 032 935 14 33.

CIRQUE DE JEUNES cherche roulotte de chantier en état de rouler. Prix environ Fr. 200.-. Tél. 079 718 93 59 le soir. 132-141474

CHERCHONS GRANDE CAGE à hamster. A prix sympa. Tél. 079 231 35 80.

CHERCHE NUMÉRO DE PLAQUES 3 à 4 chiffres. Tél. 078 774 84 00. 028-422898

A vendre

VENDS PC Pentium II 300, occasion, révisé et garanti. A partir de Fr. 180.-. Tél. 078 708 62 82. 132-141644

CAUSE DÉMÉNAGEMENT: table ronde 120 cm, avec rallonge et 8 chaises style rustique, parfait état. Prix à discuter. Livraison gratuite. Nappes gratuites. Tél. 079 662 80 33.

TABLES MASSAGE PLIABLES ou fixes. Esthétique. Matériels cabine. Importation directe. Tél. 079 212 03 60. www.ifrec-sarl.ch.

CLAVIER INTELLIGENT Keyboard Roland E 96 + ampli Laney. Prix à discuter. Tél. 032 731 18 10. 028-422786

ELNA PRESS NEUVE. Fr. 100.-, Suzuki GSXR 1100 NEXP 198 F. Fr. 1000.-, Opel Ascona 2.0i, 1988, NEXP. Fr. 1000.-, télévision Panasonic 72 cm. Fr. 600.-. Tél. 032 751 36 74. 028-422914

FOURNEAU DE CUISINE à bois. Tél. 032 926 73 46. 132-141886

MACHINE À LAVER LE LINGE Kenwood Combi. Tél. 032 753 28 52. 028-422855

PIANO droit, récent, bonne sonorité, prix avantageux. Tél. 026 663 19 33. 028-422507

20 TV COULEURS Philips, état neuf, grand écran 67 cm, télécommande, un an de garantie. Fr. 100.- à Fr. 350.-/pièce. Tél. 026 668 17 89 - 079 392 38 03. 017-664653

Demandes d'emploi

CHERCHE PLACE comme cuisinière seule. 50%. De 10h à 14h. Tél. 079 632 51 04.

FEMME cherche heures de ménage et repassage. Tél. 079 540 78 73. 028-422877

JE NETTOIE appartements après déménagements, débarras. Tél. 079 414 95 93.

JEUNE HOMME, CFC de médiamaticien, motivé et polyvalent, cherche emploi. Etudie toutes propositions. Tél. 032 857 19 78.

JEUNE HOMME, motorisé, ouvert à toutes propositions, cherche emploi, aussi extra dans le service. Tél. 078 791 58 07.

NEUCHÂTEL. Vous avez envie d'une petite sortie? Journée ou soir, maman garde vos enfants. Tél. 078 880 08 43.

PEINTRE EFFECTUE TOUS TRAVAUX: appartements, chalets. Bas prix. Tél. 079 646 35 61. 028-422919

PERSONNE MOTIVÉE cherche pour août 2004, place d'apprentie décoratrice étalagiste. Ecrire sous chiffres S 028-422820 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

2 JEUNES FILLES, 18 et 19 ans, cherchent place au pair ou autres à 50%. Tél. 032 753 80 50. 028-422853

Offres d'emploi

CHERCHE UN MÉDECIN-DENTISTE. Ecrire sous chiffres G 132-141331 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

NOUS CHERCHONS une jeune fille au pair pour nos 2 enfants de 2 et 4 ans, à Zürich. Veuillez adresser votre lettre de motivation au Dr. Urs Saxer, Postfach, 8024 Zürich.

Perdu Trouvé



PERDU, CHAT, à La Chaux-de-Fonds, quartier est, tricolore. Récompense. Tél. 032 968 51 88 ou 079 216 80 45.

Rencontres



BI ET MUSCLE... (suite de l'annonce à mon répondeur 021 683 80 71). Appelle vite!

HOMME, DÉBUT CINQUANTAINE grand, sportif, NF, souhaite créer un jardin secret avec jeune femme, svelte, libre ou non, qui est prête à échanger des câlins, du romantisme, du bonheur et de la tendresse dans une totale discrétion. Ecrire sous chiffres T 028-422784 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

MASSAGES RELAXANTS, japonais et érotiques. Tél. 079 579 54 03. 028-422531

Vacances



MAROC, pour vos vacances, appartement 6 pièces. Renseignements chez massage, cellulite et sport, Derrière-la-Chaux 3, 2516 Lamboing. Tél. 079 726 79 24.

OVRONNAZ, à louer par semaine dès le 10.01.04, 3 1/2 pièces, 100 m bains, sud, calme, garage. Tél. 032 423 02 67. 014-097527

Véhicules d'occasion



À BON PRIX achète voitures, bus, paiement comptant. Tél. 079 502 53 54. 028-390150

A+A BON PRIX, achète voitures, bus, camionnettes, tout état. Tél. 079 606 09 55.

BMW 320 i cabriolet, noire, 1996, toutes options, excellent état. Fr. 19200.-. Tél. 079 679 82 82. 132-141886

OPEL CORSA, noire, 1991, expertisée, 130 000 km. Fr. 2300.-. Tél. 032 835 22 14.

PEUGEOT 605 2.0 SRI AUTOMATIQUE, 122 000 km, expertisée, très bon état, Fr. 4200.-. Tél. 079 301 38 82.

QUAD ARCTIC CAT. 4X4, 375 cm³, parfait état, avec permis voiture. Fr. 11000.-. Tél. 032 842 12 11, (repas). 028-422129

RENAULT TWINGO, 1999, 53 000 km, expertisée. Prix à discuter. Tél. 079 370 32 31.

TOYOTA COROLLA 1.6 G6-R, 1999, 93 000 km, expertisée 10.2003, 6 haut-parleurs, rabaisée, spoiler avant-arrière TTE, Rémus, jantes alu 1 + 1 ATS, chromées, vitres teintées. Fr. 12 900.-. Tél. 079 649 10 20.

Divers

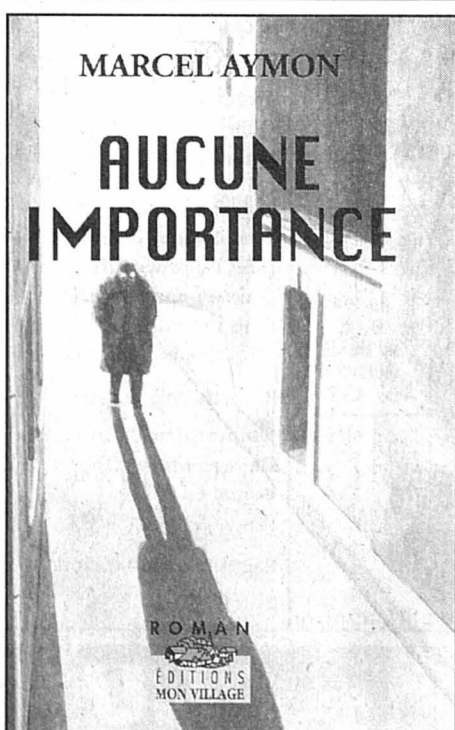


BON(NE) SKIEUR(SE) - motorisé(e), aimant le Valais, est cherché(e) par jeune dame. Frais partagés. Ecrire sous chiffres E 132-141927 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

CESSEZ DE FUMER calmement et sans grossir. Essai gratuit! Tél. 079 637 48 60.

MASSAGE À 2 OU 4 MAINS. Cellulite, épilation sport et érotique. Tél. 079 726 79 24. 028-422835

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2003, le Père Noël sortira de l'eau devant la Maison du Plongeur (La Lagune) à Neuchâtel! RDV à la tombée de la nuit (environ 18h-18h30). Le Père Noël distribuera un cadeau à chaque enfant présent. Infos : Centre International de Plongée, Neuchâtel. secretariat@cip-ne.ch. Tél. 079 688 19 41. 028-422749



Mines renfrognées de tous ces gens, de tous âges et des deux sexes, se rendant à leur travail! Beaucoup de jeunes encore, s'interpellant bruyamment, retrouvailles de rentrée. Des femmes, dites «d'affaires», sans doute, avaient fait un louable effort pour que leur tenue soit agréable à leur patron ou aux clients. Des hommes enfin, costumés et cravatés, employés de bureau ou représentants, pressés eu aussi. Quel contraste avec ce quartier de Chailly, aux allures de grand village au sortir de son adolescence. Mal à l'aise dans toute cette agitation, l'homme poussa la porte du Café Sud. Tout comme pour les deux petites vitrines, son cadre était boisé, contraste joliment agréable par rapport aux devantures des autres commerces, si banales. Café Sud, là

au nord de la ville! Allez comprendre les motivations d'un tenancier d'établissement public! Un couloir clair, tout en longueur, perpendiculaire à la rue, à sa droite un bar, à gauche un alignement diverses tables, certaines rondes et petites, d'autres plus grandes et rectangulaires. Des jeunes, par groupes de deux ou trois, entraient, commentant joyeusement cette reprise de leurs cours, déjà amputée de son premier après-midi. Un prof malade? Le malheur des uns!...

L'homme prit place vers l'entrée, près de la vitrine. Il enleva son bonnet de laine, déposa son chargement sur une chaise, à côté de lui. Si la dame à la robe rose l'avait suivi jusque-là, si, de l'endroit où il était assis, il la voyait passer et repasser devant lui, il tirerait la langue à la fouineuse.

Café Sud! Sur la table, une petite carte proposait, en plus des boissons habituelles, quelques spécialités: italiennes, mexicaines, colombiennes. Sur la paroi, derrière lui, une grande fresque tentait la gageure de faire illusion, donner dans le dépaysement. Là, juste devant, un palmier en pot, haut comme un petit homme, essayait courageusement de survivre dans l'ombre d'un climat inapproprié. Une musique d'ambiance, radio locale ou bande enregistrée, semblait plaire à tous ces jeunes qui avaient eu le bon goût de se regrouper tous ensemble, là-bas, vers le fond de l'établissement.

DIVERS

Une plainte contre sporttip

La Fédération suisse des casinos a déposé une plainte à Bâle contre la Société du Sport-Toto et Swisslos. Avec «sporttip», ces deux sociétés proposent un jeu de paris sportifs avec des cota-tions interdit en Suisse, estime la fédération.

La loi sur les loteries interdit toute forme de paris avec cota-tion, sans exception. «sporttip» propose pourtant ce genre de jeu de paris avec cotes sur les rencontres de football et de hockey, a indiqué mardi la Fédération suisse des casinos.

Les autorisations cantonales accordées pour «sporttip» ne reposent sur aucune base légale, estime la Fédération des casinos. Les cantons, autorités de concession et de surveillance, n'ayant pas pris de mesures, la fédération a décidé de porter plainte.

La Suisse impose aux casinos des réglementations légales très sévères, souligne la fédération. Elle ne peut donc tolérer que des sociétés de loterie offrent, avec l'aval des cantons et contrairement au droit, des jeux de hasard semblables «sans aucune condition ou obligation pour la protection des citoyens». /si

EN BREF

PRESSE ■ Carnet noir. Le journaliste sportif Emile Toulouse a succombé à une crise cardiaque hier matin à l'âge de 80 ans. Né en 1923, Emile Toulouse était une des grande voix du rugby sur France Inter et avait commenté 36 Tours de France cyclistes. /ap

BASKETBALL ■ Lugano sanctionné. Le juge unique du Tribunal disciplinaire de la Ligue nationale a infligé une amende de 2000 francs à Lugano. Cette sanction fait suite aux propos tenus par les dirigeants du club tessinois envers les arbitres lors du match contre Monthey. /si

McDyess a rejoué. Antonio McDyess, l'aïlier des New York Knicks, a effectué son retour en compétition contre Detroit après deux ans d'absence en raison de blessures. McDyess a joué 13 minutes de la rencontre (2 points), mais n'a pas pu empêcher la victoire des Pistons (78-79 ap). Autres résultats de NBA: Boston Celtics - Memphis Grizzlies 89-96. Chicago Bulls - Milwaukee Bucks 97-87. Phoenix Suns - Indiana Pacers 82-89. Utah Jazz - New Jersey Nets 91-84. Los Angeles Clippers - San Antonio Spurs 91-83. /si

KARATÉ ■ Pfäffli suspendu. Roland Pfäffli a été suspendu pour six mois par Swiss Olympic. Il a été convaincu de dopage au cannabis. Le Thounois avait remporté la médaille de bronze de kata aux championnats de suisses, il y a deux ans. Il avait été contrôlé lors des championnats de suisses de Berne, le 26 octobre dernier. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Les Senators supérieurs. NHL. Matches de lundi: Ottawa Senators - Philadelphia Flyers 4-1. Pittsburgh Penguins - Atlanta Thrashers 4-3. AHL: Houston - Milwaukee (sans Helbling) 1-3. /si

Une participation réjouissante

Course à pied ■ La Coupe des Jeunes Foulées et le championnat neuchâtelois des courses hors stade ont obtenu une belle réussite. Tous les nominés connus

Le groupe de promotion des courses neuchâteloises hors stade se plaît à relever, au terme de cette saison, que près de 1400 adeptes de la course à pied sont parvenus à se classer lors des 14 manches de la saison 2003.

Le barème d'attribution des points a récompensé les trois mieux classés des 21 catégories. La principale source de satisfaction: l'engouement des plus jeunes qui sont près de 600 à avoir accédé aux classements finaux. Et des talents très prometteurs se sont manifestés de plus en plus. A l'exemple de Fanny Combe, Tiffany Langel et Audrey Virgilio, aisément victorieuses à chacune de leurs participations.

Leurs contemporains ne demeurent pas en reste. Et la relève est d'ores et déjà assurée avec les frères Puemi, Antoine Grizel, Gaspard Cuenot, Grégoire Fattou et Michael Verniers. Quant aux cadettes et cadets A, ils auront à prouver leur attachement à l'âge de juniors. En effet, la fréquentation frise l'absentéisme dès l'âge de 18 ans. Et cela perdure jusqu'à 25 ans ou presque! Excepté le junior Gaël Francillon.

Relevons tout de même que le palmarès des élites est rehaussé par le premier rang obtenu par un certain Gilles Bailly. Un constat qui n'est certes pas propre uniquement à la pratique de la course à pied. Par contre, plus de 300 vétérans - nés entre 1944 et 1973 - se sont classés, parmi lesquels un certain Gérard Morard qui s'est à nouveau distingué en prenant le départ de 13 des 14 manches du championnat.

A 70 ans, Alois Nipp a enfin remporté le Championnat des courses hors stade neuchâteloises deuxième? Le neuchâtelois aussi enthousiaste qu'est Charles Schlunegger.

Du côté féminin, Martine Dupan devenue Pfeiffer renouvelée en catégorie II, où Christiane Bouquet a fait une très prometteuse apparition en tant que fraîche quadragénaire. En catégorie vétérans III, Céline Desy s'est imposée devant sa contemporaine Silvana Ferari.



Les champions de la saison ont posé à La Neuveville.

PHOTO LEUENBERGER

Parmi les 20-30 ans Marianne Cuenot a enfin pris le commandement en participant à plus de compétition. Enfin, nouvelle venue, Céline Clair s'est imposée au finish à La Neuveville en l'absence d'André Vuille, tout comme la junior Christel Matthey, seule concurrente ayant participé à deux courses.

Classements

La Neuveville. Course des Pavés. Filles C (1994-95). 1100 m: 1. Anne-Dominique Jacot (Les Bayards) 4'13". 2. Léa Mettler (Nods) 4'18". 3. Mariana Goncalves (Avenches) 4'22".

Filles B (1992-93). 1650 m: 1. Fanny Combe (Les Ponts-de-Martel) 6'05". 2. Mélodie Lohri (Lamboing) 6'17". 3. Sandrine Racine (Le Landeron) 6'18".

Filles A (1990-91): 1. Tiffany Langel (La Sagne) 5'24". 2. Lara Rossi (La Neuveville) 5'58". 3. Stéphanie Kull (Cornaux) 5'58".

Cadettes A/B (1986-89). 3000 m: 1. Audrey Virgilio (Fleurier) 10'43". 2. Christelle Huguenin (Les Bayards) 11'45". 3. Noémie Carretero (La Chaux-de-Fonds) 12'04".

Dames (1981-85). 4500 m: 1. Christel Matthey (Montezillon) 16'06". 2. Cindy Dolder (Chez-le-Bart) 19'38". 3. Lisette Marti (Verbier) 22'01".

Dames (1969-80). 6000 m: 1. Maud De Graaff (Tavannes) 24'05". 2. Nathalie Perrin (La Chaux-de-Fonds) 24'18". 3. Christelle Méritat (Saint-Imier) 24'33".

Dames (1954-68): 1. Christiane Bouquet (Sainte-Croix) 22'12". 2. Andrea Meyer (Thoune) 23'21". 3. Nicole Voelin-Châtelain (Reconvilier) 23'31".

Dames (1953 et plus âgées): 1. Sonya Gurtner (Bütigen) 21'43". 2. Josiane Amstutz (Tavannes) 25'05". 3. Jörg Moen (Bütigen) 25'07".

Garçons C (1994-95). 1100 m: 1. Grégoire Steger (Delémont) 3'52". 2. Tristan Jornod (Les Verrières) 3'53". 3. Victor Fahut (Bevaix) 3'54".

Garçons B (1992-93). 1650 m: 1. Christophe Eichenmann (Vinelz) 5'42". 2. Théophile Puemi (Boudry) 5'53". 3. Victor Gionchetta (La Heutte) 5'59".

Garçons A (1990-91): 1. Antoine Grizel (Vaumarcus) 5'25". 2. Jonathan Puemi (Boudry) 5'36". 3. Luca Santoli (Noiraigue) 5'36".

Cadets A/B (1986-89). 3000 m: 1. Michael Verniers (Savagnier) 10'07". 2. Mehdy Vuille (Le Locle) 10'21". 3. Timothy Langel (La Sagne) 10'22".

Hommes (1981-85). 4500 m: 1. Patrick Baretto (Neuchâtel) 14'38". 2. David Perrin (La Chaux-de-Fonds) 14'40". 3. Yannick D'Ascoli (Bienne) 15'01".

Hommes (1969-80). 7500 m: 1. Christophe Stauffer (Peseux) 22'23". 2. François Glauser (Mont-

mollin) 24'03". 3. Patrick Mayoraz (Hauterive) 24'09".

Hommes (1954-68): 1. René Künzler (Port) 23'38". 2. Marc-Henry Jaunin (Neuchâtel) 23'58". 3. Walther Gerber (Utigen) 24'22".

Hommes (1953 et plus âgés): 1. Gérard Morard (Neuchâtel) 27'26". 2. Rudolf Spiess (Bienne) 28'48". 3. Jacques Schindler (La Sarraz) 29'59".

Coupe Jeunes Foulées (13 manches). Ecolières C (1994-95): 1. Clémence Messerli (Travers) 255 points. 2. Jeanne Santoli (Noiraigue) 244. 3. Anne-Dominique Jacot (Les Bayards) 239.

Ecolières B (1992-93): 1. Fanny Combe (Les Ponts-de-Martel) 330. 2. Manon Sturmennann (Môtiers) 198. 3. Mélodie Lohri (Lamboing) 194.

Ecolières A (1990-91): 1. Tiffany Langel (La Sagne) 330. 2. Stéphanie Kull (Cornaux) 295. 3. Lara Rossi (La Neuveville) 195.

Cadettes B (1988-89): 1. Audrey Virgilio (Fleurier) 300. 2. Laurine Jobin (La Chaux-de-Fonds) 141. 3. Marion Nicolet (Tramelan) 140.

Cadettes A (1986-87): 1. Cristelle Huguenin (Les Bayards) 235. 2. Noémie Carretero (La Chaux-de-Fonds) 208. 3. Aline Roulet (La Chaux-de-Fonds) 155.

Ecoliers C: 1. Tristan Jornod (Les Verrières) 246. 2. Colin Loeffel (La Chaux-de-Fonds) 182. 3. Sunny Langel (La Sagne) 151.

Ecoliers B: 1. Théophile Puemi (Boudry) 289. 2. Romain Santoli (Noiraigue) 241. 3. Loïc Cand (Les Verrières) 180.

Ecoliers A: 1. Antoine Grizel (Vaumarcus) 272. 2. Gaspard Cuenot (Le Cerneux-Péquignot) 270. 3. Jonathan Puemi (Boudry) 212.

Cadets B: 1. Grégoire Fattou (Noiraigue) 300. 2. Michael Verniers (Savagnier) 290. 3. Mathieu Bigler (Boveresse) 235.

Cadets A: 1. Mehdy Vuille (Le Locle) 232. 2. Grégory Huguenin (Les Bayards) 218. 3. Christophe Verniers (Savagnier) 167.

Championnat neuchâtelois hors stade (14 manches). Dames juniors (1984-85): 1. Christel Matthey (Montezillon) 60. 2. ex aequo Lenka Vytaelova (Tchéquie) et Camille Sturmennann (Môtiers) 30.

Dames (1974-83): 1. Céline Clair (Bôles) 93. 2. Audrey Vuille (Le Locle) 85. 3. Anne Maître (Colombier) 75.

Dames vétérans I (1964-73): 1. Mariane Cuenot (Le Cerneux-Péquignot) 115. 2. Anne-Marie Puemi (Boudry) 102. 3. Anouck Matthey (Cortailod) 77.

Dames vétérans II (1954-63): 1. Martine Dupan-Pfeiffer (Le Locle) 188. 2. Christiane Bouquet (St-Croix) 145. 3. Andrée-Jane Bourquin (Auvier) 78.

Dames vétérans III (1953 et avant): 1. Céline Desy (Cortailod) 173. 2. Silvana Ferari (Couvot) 130. 3. Rose-Marie Grosvernier (La Chaux-de-Fonds) 70.

Messieurs. Elites (1974-83): 1. Gilles Bally (Neuchâtel) 105. 2. Frédéric Verot (Neuchâtel) 89. 3. Hervé Grosvernier (La Chaux-de-Fonds) 76.

Seniors (1964-73): 1. François Glauser (Montmollin) 195. 2. Philippe Nussbaum (Gorgier) 150. 3. Vincent Feuz (Le Locle) 120.

Vétérans I (1954-63): 1. Christian Fattou (Noiraigue) 261. 2. Pascal Cobos (Bevaix) 190. 3. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 164.

Vétérans II (1944-53): 1. Gérard Morard (Neuchâtel) 359. 2. Denis Lauber (La Chaux-de-Fonds) 128. 3. Pierre Zbinden (Le Locle) 91.

Vétérans III (1943 et avant): 1. Alois Nipp (Les Brenets) 208. 2. Charles Schlunegger (La Chaux-de-Fonds) 143. 3. ex aequo Armin Schaller (Neuchâtel) et Danilo Meyrat (Les Emibois-Muriaux) 90.

Juniors (1984-85): 1. Gaël Francillon (La Chaux-de-Fonds) 197. 2. Valentin Guillet (Neuchâtel) 79. 3. Patrick Barreto (Neuchâtel) 74. /ALF

| PMUR | Cheval | Mètres | Driver | Entraîneur | Cote | Perf. | NOTRE OPINION | LES RAPPORTS | |
|---|----------------------|--------|----------------|----------------|------|--------|--|--|--|
| Demain à Vincennes Prix de Bois (trot attelé, Réunion 1, course 1, 2100 mètres, départ à 13h45) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi | 1 Joe-L'Amoroso | 2100 | C. Chalon | C. Chalon | 12/1 | 0a6aDa | 8 - Un succès lui semble promis. | Notre jeu 8* 5* 14* 15 11 2 9 1 *Bases Coup de poker 1 Au 2/4 8 - 5 Au tiercé pour 16 fr 8 - X - 5 Le gros lot 8 5 7 16 9 1 14 15 | Hier à Vincennes, Prix Cygnus Tiercé: 7 - 11 - 13. Quarté+: 7 - 11 - 13 - 9. Quinté+: 7 - 11 - 13 - 9 - 17. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 2560.- Dans un ordre différent: 512.- Quarté+ dans l'ordre: 12.875,90 fr. Dans un ordre différent: 1150,80 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 101,40 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 530.712.- Dans un ordre différent: 4422,60 fr. Bonus 4 : 269.- Bonus 3 : 66,20 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4 : 112,50 fr. |
| | 2 Kelle-Emotion | 2100 | P. Levesque | L.-C. Abrivard | 10/1 | 6a6a9a | 5 - Un engagement à sa mesure. | | |
| | 3 Ispalion-Jarzéén | 2100 | P. Boutin | J. Warin | 25/1 | DaDm0a | 14 - Elle semble reverdir. | | |
| | 4 Inspiration-Ride | 2100 | T. Korvenoja | E. Skutnabb | 10/1 | 0a | 15 - Il faut compter avec lui. | | |
| | 5 Hélice-Du-Fruitier | 2100 | J.-M. Bazire | J.-E. David | 8/1 | 7a0a4a | 11 - Il vient de nous souffler. | | |
| | 6 N.G.-Pride | 2100 | U. Nordin | F. Criado | 7/1 | 9a7m8a | 2 - Intrinsèquement très douée. | | |
| | 7 Ivlucania | 2100 | P. Ferré | P. Ferré | 18/1 | Da7a0a | 9 - Il devrait franchir un palier. | | |
| | 8 Ico-Kiki | 2100 | S. Guelpa | S. Guelpa | 5/1 | 0a0a4a | 1 - Toujours redoutable et bien placé. | | |
| | 9 Indian-Horse | 2100 | D. Cordeau | D. Cordeau | 10/1 | 8a9a3a | LES REMPLAÇANTS: | | |
| | 10 Lovart-Sund | 2100 | J.-W. Hallais | J.-C. Hallais | 20/1 | 8aDaDa | 7 - Ses moyens ne font pas de doute. | | |
| | 11 Jackal | 2100 | D. Locqueneux | P.-D. Allaire | 9/1 | 3a7a3a | 16 - Marqué par la malchance. | | |
| | 12 Gracchus | 2100 | L.-C. Abrivard | L.-D. Abrivard | 22/1 | 6a6m7a | | | |
| | 13 Jibon-Tivoli | 2100 | J. Bruneau | J. Bruneau | 12/1 | 8aDaDa | | | |
| | 14 Hélicia-Barbès | 2100 | C. Bignon | C. Bignon | 9/1 | 3a0a9a | | | |
| | 15 Pegasus-Boko | 2100 | J. Verbeeck | F. Souloy | 4/1 | 2a1a4a | | | |
| | 16 Japon | 2100 | M. Lenoir | M. Lenoir | 10/1 | 5aDa9a | | | |
| | 17 Hickory-Des-Bois | 2100 | F. Nivard | J.-B. Bossuet | 9/1 | 4aDa5a | | | |
| | 18 Horse-De-Cottun | 2100 | Y. Teerlinck | Y. Teerlinck | 40/1 | 0a0a0a | | | |

Cafés **AU MOKA**
Magasin à la Rue du Concert 4 à Neuchâtel

OFFREZ-VOUS LES COURSES EN DIRECT
AU BAR **LE LONGCHAMP** (A CÔTE DE L'HÔTEL TOURING)

PMU
ROMAND

OPEL ZAFIRA

De 1 à 7 places en 15 secondes.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



www.opel.ch

- Système de sièges FLEX7® novateur: de 7 à 1 places sans démonter de siège
- Capacité de chargement maximale de 1700 litres
- Lève-glaces électriques à l'avant
- Zafira: à partir de Fr. 27450.- (Club 1.6i)

Les Garages Lanthemann sa

Cortailod St-Blaise
Tél. 032 842 42 20 Tél. 032 753 11 53

Garage Beausite BBM, 2053 Cernier, tél. 032 / 853 23 36
Garage du Vignoble, 2034 Peseux, tél. 032 / 731 80 70
Garage Golay, 2019 Rochefort, tél. 032 / 855 10 50
Garage Hovorka, 2017 Boudry, tél. 032 / 842 18 00

028-417011

enseignement et formation

SPORTVILLE

03
04

**SALSA
JAZZ...** ET LES AUTRES DISCIPLINES DE DANSE

**C'EST REPARTI!
DÉCOUVREZ SPORTVILLE
PLUS DE 200 COURS**

INFORMATIONS SUR LES COURS DU SDS AU 032 717 77 97
NOUVELLE SESSION DE COURS «HIVER 03-04»

E D S
Les Ecoles du Sport

INTERNET  net 2000

028-422211

SPORTVILLE

03
04

**ECOLE DE NATATION
PLONGEON
CENTRE AQUAGYM**

**C'EST REPARTI!
DÉCOUVREZ SPORTVILLE
PLUS DE 200 COURS
POUR ENFANTS ET ADULTES**

INFORMATIONS SUR LES COURS DU SDS AU 032 717 77 97
NOUVELLE SESSION DE COURS «HIVER 03-04»

E D S

SERVICE DES SPORTS
Nous nous engageons pour le sport

Les Ecoles du Sport

INTERNET
net
2000

Autoprestige

L'EXPRESS

Permet Industrie

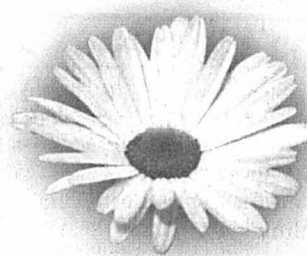
MARTI

028-422213

manifestations

«JOURS DE COLLECTES»

Collecte d'habits, chaussures et maroquinerie usagés



Vendredi 5 décembre 2003:

Peseux, Valangin, Boudevilliers, Fontaines, Fontainemelon, Cernier, Chévard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Le Pâquier, Engollon, Fenin, Savagnier, Hauterive, Saint-Blaise, Enges, Marin-Epagnier, Thielle, Cornaux, Cressier, Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane, Les Hauts-Geneveys, Lignièrès, Le Landeron.

Samedi 6 décembre 2003:

Neuchâtel.

Lundi 8 décembre 2003:

Auvernier, Colombier, Bôle, Areuse, Cortailod, Boudry, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Corcelles, Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Buttes, La Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards, Brot-Dessous, Rochefort, Montmollin, Le Prévoux*, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Brouillet, Le Cerneux-Péquignot.

Mardi 9 décembre 2003:

La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Petit-Martel, Les Ponts-de-Martel, Brot-Plamboz, Les Planchettes, Le Locle, Les Brenets.

Nous vous prions de bien vouloir déposer vos dons sur le trottoir ou au bord de la rue avant 8.00 heures. Vous trouverez des informations détaillées sur les sacs à collectes.

Information: Téléphone 0848 140 240

La collecte aura lieu par n'importe quel temps, aussi après la tombée de la nuit.

En coopération avec Tell-Text, www.kleidersammlung.ch

Nous vous remercions de vos dons.

SoliTex
de nous... pour vous



procap

001-013311/DUO



La Caisse de pensions Swatch Group (CPK) est l'une des plus grandes institutions de prévoyance en Suisse romande. Elle gère le capital de prévoyance de plus de 18 000 assurés.

Pour début 2004, nous cherchons

un cadre administratif

Pour cet emploi qui se compose de deux domaines, la maîtrise du français et de l'allemand (bilingue) est indispensable ainsi que la capacité de s'intégrer dans le cadre de notre institution. De plus, nous demandons:

- Pour l'activité au sein du **Département des placements (50%)**:
 - formation bancaire, fiduciaire ou équivalent;
 - connaissances des marchés des actions et des obligations;
 - maîtrise des outils informatiques et d'informations électroniques (Bloomberg, Telekurs).
- Et pour les **services généraux et ses hypothèques (50%)**:
 - bonne approche du deuxième pilier et de ses instruments de gestion;
 - connaissances de la branche immobilière;
 - esprit d'analyse et mise en pratique des données;
 - aisance dans la rédaction.

Nous vous offrons un travail intéressant et varié dans un environnement dynamique et agréable.

Les candidats/candidates enverront leur offre de service à la CPK Swatch Group (J. Pfitzmann/Ph. Salomon), case postale, 2001 Neuchâtel (tél. 032 722 56 05).

028-422809



Situés sur le Littoral neuchâtelois, nous sommes leader mondial dans la fabrication de petites pièces de précision en céramiques techniques. Notre succès nous oblige à renforcer notre équipe de production et nous sommes à la recherche pour une entrée immédiate ou à convenir d'un(e):

mécanicien(ne) ou un(e) micromécanicien(ne) pour notre département céramique horaire fixe en équipe 14 h - 22 h

Pour ce poste, nous demandons:

- CFC de mécanicien, de micromécanicien ou titre équivalent.
- Expérience dans le suivi et la mise en train de moyens CNC.
- Connaissances de la programmation.
- Maîtrise des travaux délicats et précis.
- Connaissances des moyens de contrôle habituels, de surface et de géométrie.

Vos tâches principales seront:

- Respecter les programmes de fabrication selon les directives du chef d'atelier.
- Assurer le réglage, la mise en route et la production sur les moyens CNC.
- Maintenir le niveau de qualité selon les normes fixées.
- Participer au réglage et à la production sur d'autres moyens de production.

Nous offrons pour ce poste:

- Un environnement agréable, où l'humain est placé au centre de nos préoccupations.
- Un travail varié, indépendant et stable.
- Des prestations sociales d'une grande entreprise.

Intéressés par ce poste? Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier complet de candidature, à:

Maret SA., rue des Croix 43, 2014 Bôle.

028-422928/2010



Nous cherchons pour notre nouvelle succursale de La Chaux-de-Fonds:

UN(E) CONSEILLER(ÈRE) EN PERSONNEL

secteur bâtiment

Vous avez entre 25 et 35 ans, êtes issu du domaine du bâtiment et/ou au bénéfice d'une expérience réussie dans la vente.

Vous avez le contact facile et aimez travailler de façon autonome. Vous êtes une personne motivée et prête à relever un nouveau défi.

Vous êtes prêt à vous investir entièrement dans un travail varié et motivant.

Envoyez-nous un dossier complet à l'attention de M^{me} Céline Durini avec lettre manuscrite et photo.

Rue Langallerie 9 - 1003 Lausanne

Tél.: 021/ 342 50 00 - Fax: 021/ 342 50 01



MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

La Municipalité de La Neuveville met au concours un poste d'

agent(e) de police

Conditions:

- être de nationalité suisse;
- âgé entre 25 et 40 ans;
- avoir suivi une école de police;
- possibilité d'occuper un poste à responsabilité en fonction de l'expérience et des qualifications;
- jouir d'une bonne santé;
- élire si possible domicile à La Neuveville;
- être en possession du permis de conduire;
- conditions de travail modernes.

Salaire: selon échelle des traitements du personnel municipal + indemnité de nuisances.

Entrée en fonction: dès que possible.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. R. Bourquin, conseiller municipal, tél. 032 3270151 ou auprès du chef du personnel, tél. 032 752 45 27.

Les postulations manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, sont à adresser au Conseil municipal de La Neuveville, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, avec la mention «postulation», jusqu'au vendredi 19 décembre 2003.

Conseil municipal



OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Huissier(ère)

pour l'office des poursuites des Montagnes et du Val-de-Ruz.
Activités: Activités variées dans le cadre de l'application de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite à l'office des poursuites des Montagnes et du Val-de-Ruz. Ce poste comprend de nombreux contacts avec les administrés et notamment l'exécution de saisies.
Profil souhaité: Nationalité suisse; formation commerciale complète ou jugée équivalente avec quelques années de pratique; maîtrise de l'environnement Windows; autonomie dans le travail; esprit d'initiative, sens de l'organisation et de la précision; entretient et discrétion; les candidat(e)s doivent être titulaires d'un permis de conduire et disposer d'une automobile.
Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction: mars 2004 ou à convenir
Délai de postulation: 17 décembre 2003
Renseignements: M. Jean-Maurice Quinche, préposé de l'office des poursuites des Montagnes et du Val-de-Ruz, tél. 032 919 71 65

Adjoint(e) à la déléguée

à temps partiel (60%)
 pour l'office de la politique familiale et de l'égalité.
Activités: Appuyer la déléguée et collaborer à la mise en place d'une politique active dans les domaines de la famille et de l'égalité; collaborer au développement, à la planification et à la gestion de projets visant à la promotion de la famille et de l'égalité; représenter l'office dans le cadre de commissions ou de groupes de travail tant sur le plan cantonal, romand que national et participer aux projets menés à ces niveaux; organiser et concrétiser des campagnes d'information et de sensibilisation en lien avec la politique familiale et l'égalité; collaborer avec différentes instances, groupes d'intérêt et professionnels sur des questions liées à la politique familiale et à l'égalité; rechercher et actualiser toute documentation nécessaire à l'office et participer aux travaux administratifs.
Profil souhaité: Titre universitaire ou équivalent; expérience professionnelle préalable de plusieurs années, de préférence dans les domaines de l'égalité et de la famille; bonne connaissance du tissu, ainsi que du fonctionnement institutionnel et politique du canton de Neuchâtel; compétence en matière de gestion de projets; intérêt marqué pour le service public; ouverture d'esprit, créativité, capacité d'adaptation et de négociation, disponibilité; grande aptitude à travailler seul-e et en réseau; capacité à mener simultanément plusieurs projets; excellentes connaissances, écrites et parlées, de la langue allemande.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 17 décembre 2003
Renseignements: Mme S. Spagnol, déléguée à la politique familiale et à l'égalité, tél. 032 889 61 20 ou e-mail: Sandra.Spagnol@ne.ch

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante: Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

Nous engageons pour date à convenir
Ferblantier-installateur sanitaire avec CFC
 capable de s'occuper du département ferblanterie, devis, commande, factures, etc.
Monteur en chauffage avec CFC
 S'adresser à entreprise:
MATILE & Cie S.A.
 Installations sanitaires, ferblanterie, chauffage
 Esserts 10, 2053 Cernier.
 Tél. 032 853 21 53.

028-422794/2010

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



www.adecco.ch



Nous cherchons:
Réceptionniste
 pour société du canton de Neuchâtel
Le profil:
 • Expérience confirmée en réception de marchandises.
 • Connaissances en informatique.
 • Permis de conduire obligatoire.
 • Esprit d'analyse, capacité d'adaptation.
 • Dynamique, flexible.
 • Entretien, contact aisé.
Le poste:
 • Gestion des colis et du courrier.
 • Contrôle de la marchandise.
 • Réception, identification, enregistrement, conditionnement et distribution de la marchandise.
 • Conditionnement du matériel et création de bulletins de livraison pour envoi.
 • Amener et rechercher les pièces chez les clients.
Nous offrons:
 • Bonnes prestations sociales.
 • Place fixe.
 Entrée en fonctions: février 2004, à convenir.
 N'hésitez pas à téléphoner ou à transmettre votre dossier de candidature à Sabina Gallinella.
 E-mail: sabina.gallinella@adecco.ch
 Rue des Terreaux 7 un nouveau monde pour l'emploi
 2001 Neuchâtel. Tél. 032 722 68 00
 E-Mail: neuchatel@adecco.ch 028-422861

Postes fixes

Restaurant sur le Littoral cherche
SOMMELIÈRE
 pour les lundis, mardis et jeudis de 18 h 30 à 23 h et
CUISINIER à 50%
 de 9 h 30 à 14 h
 Tél. 079 413 33 41 028-422925

JB santé S.à.r.l.
 Société suisse de produits cosmétiques et de compléments alimentaires recherche dans votre région
2 conseillères à 100% et 50%
 Nous allions beauté et santé pour la diffusion de nos produits à notre clientèle privée.
Salaire fixe + frais + commissions, voiture indispensable. Nous attendons votre appel au 079 637 31 94, 021 731 31 66, M^{me} Burkhalter.
 028-781618

apprentissage

MISE AU CONCOURS
 La Commune d'Auvernier offre la possibilité d'acquérir une bonne formation professionnelle en qualité d'
apprenti/apprentie de commerce
 dans son administration.
Durée: 3 ans.
Entrée en août 2004.
 Adresser les offres manuscrites accompagnées d'un bref curriculum vitae et des photocopies des résultats scolaires des trois dernières années et de l'année courante au Conseil communal, 2012 Auvernier, d'ici au 5 janvier 2004.
 CONSEIL COMMUNAL

028-422054

EN BREF

FOOTBALL ■ Rencontres déplacées. La rencontre Besiktas - Chelsea, comptant pour la dernière journée de la Ligue des champions, se disputera le mardi 9 décembre à Gelsenkirchen (All). Pour des raisons de sécurité également, la rencontre de Coupe de l'UEFA entre Maccabi Haifa - Valence, initialement prévue à Izmir (Tur), se déroulera le jeudi 11 décembre à Rotterdam. /si

Johansson absent. Malade, le président de l'UEFA Lennart Johansson ne pourra pas participer au tirage au sort de la phase préliminaire de la Coupe du monde 2006, vendredi à Francfort. /si

Camolese à la Reggina. Giancarlo Camolese a été nommé entraîneur de la Reggina. Agé de 42 ans, l'ancien entraîneur de Torino avait commencé sa carrière de joueur au sein du club calabrais. Il succède à la direction de cette équipe du sud de l'Italie à Franco Colomba. /si

Trois matches pour Rossi. La commission de discipline de l'ASF a suspendu Julio Hernan Rossi pour trois matches. L'attaquant argentin de Bâle avait été expulsé dimanche à Saint-Gall pour avoir donné un coup de coude à Jenny. En Challenge League, Marcelo, joueur brésilien de Malcantone Agno, a été suspendu pour trois matches. Il avait été expulsé pour voie de fait contre le FC Schaffhouse. /si



Julio Hernan Rossi (à droite): un coup de coude qui coûte cher. PHOTO KEYSTONE

Quatre rencontres amicales. La Suisse disputera quatre matches amicaux avant la phase finale de l'Euro 2004 au Portugal. Deux rencontres sont déjà fixées, contre la Grèce le 18 février à Athènes et l'Allemagne le 2 juin à Bâle. Les deux autres matches sont agendés au 31 mars et au 28 avril. Des contacts ont été noués avec les fédérations tchèque, portugaise et marocaine. /si

Le vœu de Blatter. Sepp Blatter souhaite limiter à 16 le nombre d'équipes dans chaque championnat national. Le président de la Fifa soumettra cette proposition au congrès du centenaire, en mai prochain à Paris. /si

Luxation pour Diogo. Le Servettien Paolo Diogo s'est luxé le coude gauche lors de la partie contre Neuchâtel Xamax. Le milieu de terrain devra porter le bras en écharpe une dizaine de jours. Il sera également absent des entraînements pour quatre à six semaines. /si

Régionaux pas en reste

Tennis de table ■ Les Neuchâtelois ne se sont pas montrés inférieurs à leurs homologues jurassiens. Au final, ils remportent la moitié des titres mis en jeu

Les championnats régionaux de l'ANJTT (Neuchâtel, Jura, Jura Bernois) se sont déroulés le week-end dernier à la Fontenelle de Cernier. Tous les amateurs de tennis de table s'étaient donné rendez-vous pour se disputer les nombreux titres mis en jeu.

La grande satisfaction est venue des jeunes qui ont confirmé leur progression, notamment Jérôme Bingesser (deuxième en catégorie M13) et Anthony Fragner (troisième M13) qui – grâce à leur podium respectif – ont été remarqués par le sélectionneur national. Des performances qui leur ont permis de suivre un week-end d'entraînement intensif. De belles promesses pour l'avenir.

Classements

Cernier. Championnats ANJTT. Dames. M13: 1. Yolène Schmid (La Chaux-de-Fonds). 2. Elodie Schnegg (Moutier). 3. Géraldine Conti (La Chaux-de-Fonds). 4. Alexandra Dall'Omo (La Chaux-de-Fonds).

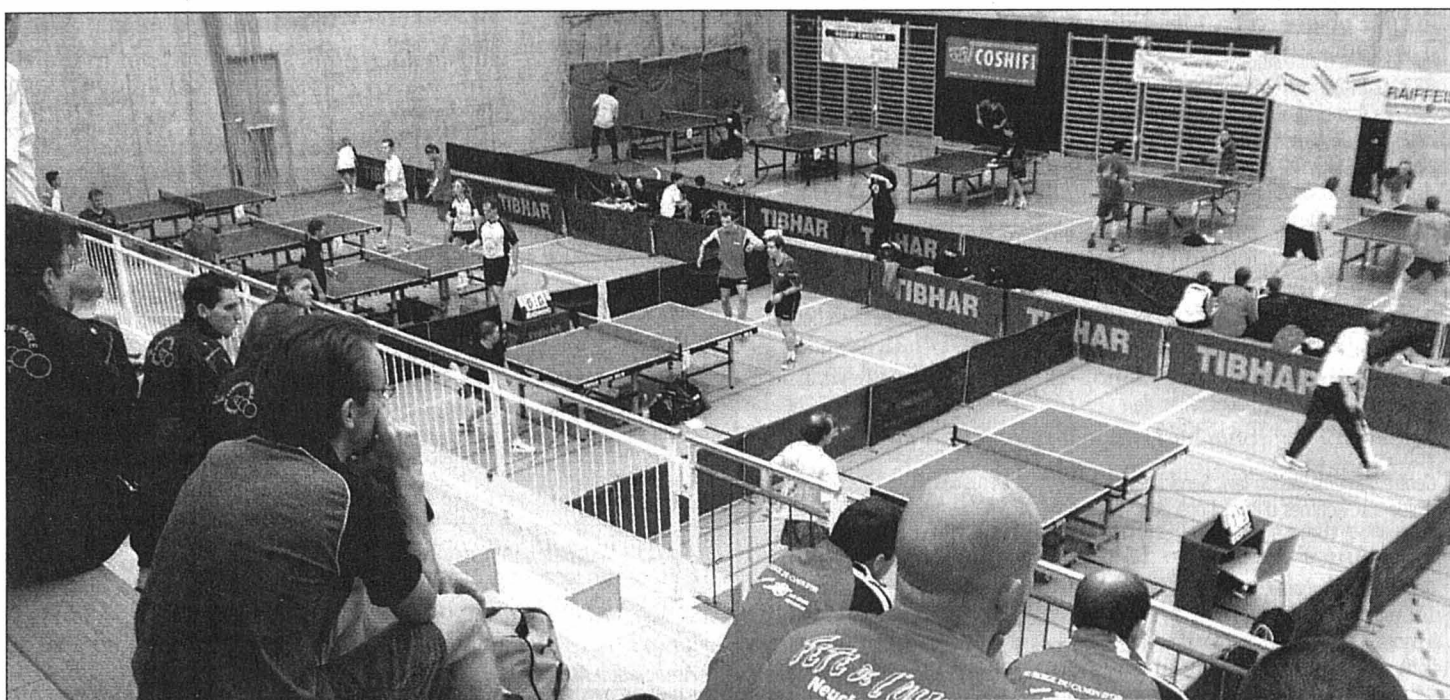
Catégorie C: 1. Josette Chételat (Delémont). 2. Mélina Schmid (La Chaux-de-Fonds). 3. Claire Marti (Péry). 4. Yolène Schmid (La Chaux-de-Fonds).

Catégorie D: 1. Yolène Schmid (La Chaux-de-Fonds). 2. Vanessa Da Silva (La Chaux-de-Fonds). 3. Florence Burdet (Marin).

Double M18-M13: 1. M. Schmid-Y. Schmid (La Chaux-de-Fonds). 2. L. Von Büren-F. Burdet (La Chaux-de-Fonds-Marin). 3. V. Da Silva-C. Calvino Camêiro (La Chaux-de-Fonds-Le Locle).

Double dames: 1. J. Chételat-C. Marti (Delémont-Péry). Puis: V. Da Silva-C. Calvino Camêiro (La Chaux-de-Fonds-Le Locle).

Messieurs. M13: 1. Thoma Hostettler (Péry). 2. Jérôme Bingesser (La Chaux-de-Fonds). 3. Anthony Fragner (La Chaux-de-Fonds).



Tous les passionnés de tennis de table s'étaient donné rendez-vous à la Fontenelle.

PHOTO LEUENBERGER

M15: 1. Nicolas Knuchel (Péry). Puis: 3. Yan Kaufmann (Peseux).

M18: 1. Jean-François Werren (Delémont). Puis: 3. Lucas Hirsig (Le Locle). 4. Philippe Andreadakis (La Chaux-de-Fonds).

M21: 1. Romain Béguelin (Delémont). 2. Christian Mignot (Peseux). 3. Vincent Pazeller (Peseux).

Catégorie A: 1. Laurent Garcia (Cortaillod). Puis: 3. Pascal Hick (Cortaillod). 4. Mamoun El Harouchy (Cortaillod).

Catégorie B: 1. Frédéric Schild (Cortaillod). 2. Laurent Garcia (Cortaillod). 3. Pascal Hick (Cortaillod).

Catégorie C: 1. Patrick Schluter (Le Locle). Puis: 3. Philippe Andreadakis (La Chaux-de-Fonds).

Catégorie D: 1. Nicolas Frund (La Chaux-de-Fonds). Puis: 3. Christophe Ruedin (Coffrane). 4. Patrice Clerc (La Chaux-de-Fonds).

Catégorie E: 1. Cédric Weber (La Chaux-de-Fonds). 2. Valentin Kneuss (La Chaux-de-Fonds). 3. Samuel

Walzer (La Chaux-de-Fonds). 4. Nicolas Sammali (Le Locle).

Non licenciés: 1. Benjamin Bregnard (Porrentruy). 2. Alan Eltschinger (Peseux). 3. Younos Cherkaoui (Peseux). 4. Yann Lehmann (Colombier).

Catégorie O40: 1. Daniel Chételat (Delémont). 2. Jean-François Tranquille (La Chaux-de-Fonds). 3. Jacques Folly (Peseux). 4. Werner Bammerlin (Coffrane).

Catégorie O50: 1. Albert Detormenté (Delémont). 2. Daniel Passer (Cortaillod).

Catégorie O60: 1. Jean Savagnu (La Chaux-de-Fonds). 2. Sreten Mikic (La Chaux-de-Fonds). 3. Roland Morax (Le Landeron).

Catégorie Open: 1. Romain Béguelin (Delémont). Puis: 3. Sébastien Vitali (Cortaillod).

Double garçons M13: 1. M. Niggeler-T. Hostettler (Marin-Péry). 2. L. Vuitel-S. Barthe (Peseux-Delémont). 3. J. Bingesser-A. Fragner (La Chaux-

de-Fonds). 4. G. Joray-R. Canale (La Chaux-de-Fonds-Péry).

Double garçons M15: 1. Y. Kaufmann-A. Fiorèse (Peseux). Puis: 3. J. Schopfer-S. Meyer (Gorgier).

Double garçons M18: 1. S. Herrmann-J. Bürki (Delémont). 2. M. Yildirim-Y. Sausser (Peseux). 3. P. Andreadakis-S. Walzer (La Chaux-de-Fonds). 4. J. Werren-N. Vakilzadeh (Delémont-Le Landeron).

Double garçons M21: 1. C. Mignot-V. Pazeller (Peseux). 2. R. Béguelin-F. Samouco (Delémont-Neuchâtel). 3. V. Kneuss-C. Weber (La Chaux-de-Fonds).

Double catégorie A et B: 1. D. Voyame-R. Béguelin (Delémont). 2. M. El Harouchy-L. Garcia (Cortaillod). 3. P. Hick-F. Schild (Cortaillod). 4. S. Vitali-L. Schaffter (Cortaillod).

Double catégorie C: 1. P. Monget-M. Barfüss (Cortaillod). Puis: 3. S. Bader-P. Andreadakis.

Double catégorie D: 1. N. Liechti-N. Frund (La Chaux-de-Fonds). Puis:

3. G. Crameri-C. Weber (La Chaux-de-Fonds).

Double mixte. M18-M13: 1. C. Calvino Camêiro-L. Hirsig (Le Locle). 2. S. Walzer-M. Schmid (La Chaux-de-Fonds). 3. P. Andreadakis-V. Da Silva (La Chaux-de-Fonds).

Double mixte: 1. J. Zbinden-M. Miserez (Moutier). 2. S. Bader-C. Vendé (La Chaux-de-Fonds-Nugérol). 3. O. Kohli-M. Huther (Cernier).

Double catégorie O40: 1. D. Chételat-J. Chételat (Delémont). 2. J. Tranquille-W. Bammerlin (La Chaux-de-Fonds-Coffrane). 3. M. Feuz-J. Folly (Coffrane-Peseux).

Double catégorie O50: 1. M. Voyame-S. Lovisotto (Delémont-Nugérol). 2. D. Passer-H. Kauer (Cortaillod-Marin).

Double catégorie O60: 1. S. Mikic-J. Metz (La Chaux-de-Fonds). 2. R. Morax-L. Borsky (Le Landeron-Coffrane). 3. B. Senn-G. Tinembart (Le Locle-Nugérol). /réd.

Place aux play-off

LNA féminine ■ Éclair fera partie du dernier carré

Lors de son dernier match à domicile, le LCTT Éclair accueillait les leaders du championnat de LNA dames, Aarberg. Bien décidées à conforter leur première place, les Bernoises entamaient la partie de la plus belle des manières et menaient 5-1. Sandra Bader et Maud-Elodie Huther réussissaient pourtant à remporter deux matches avant que leurs adversaires ne scellent le score à 3-7.

Toutefois, les Chaux-de-Fonnières glanent un point très important qui leur permet d'atteindre les demi-finales des play-off, alors que seul le maintien était prévu.

Les quatrièmes (Young Stars Zurich) affrontant les cinquièmes (Neuhausen), les Chaux-

de-Fonnières sont assurées de se retrouver dans les quatre premières bien qu'il leur reste encore un match à disputer.

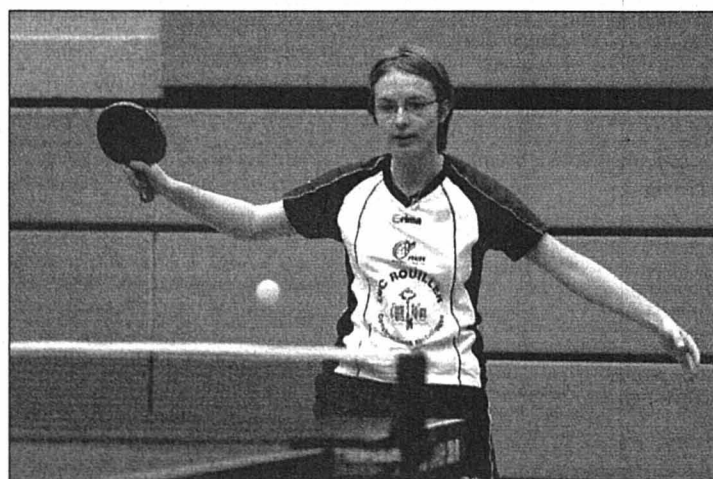
Cette rencontre a également permis à Marta Hidalgo de découvrir la LNA. Bien que très motivée et volontaire, elle n'a rien pu faire face à la meilleure équipe du championnat.

Place donc aux play-off qui se joueront au mois de février.

ÉCLAIR LA CHAUX-DE-FONDS - AARBERG 3-7

Maud-Elodie Huther (deux points), Sandra Bader (un point), Marta Hidalgo (zéro point).

Classement: 1. Aarberg 9-26. 2. Wettstein 8-2. 3. Éclair La Chaux-de-Fonds 9-19. 4. Young Stars Zurich 8-14. 5. Neuhausen 8-11. 6. Bâle 8-9. /MEH



Maud-Elodie Huther et ses coéquipières visaient le maintien, les voilà en play-off. PHOTO LEUENBERGER

Avec le soutien populaire

Basketball ■ Boncourt comptera plus que jamais sur l'appui de son fidèle public



Alonzo Richmond (en rouge, à la lutte avec Namik Zahirovic) peuvent assurer leur qualification pour la suite de la compétition. PHOTO ARCH-GERBER

Boncourt tentera d'imposer sa loi à domicile face aux Tchèques de Brno, ce soir à 20 h 15, pour décrocher une deuxième victoire lors de la quatrième journée de la FIBA Cup. Invaincus dans leur salle depuis près d'une année, les Jurassiens pourront une nouvelle fois compter sur le soutien inconditionnel de leurs supporters.

A l'aller, la «Red Team» avait fait preuve d'un respect démesuré envers son adversaire et s'était inclinée 87-75. La démonstration livrée la semaine suivante dans le Chaudron contre Würzburg (90-56) a relancé les Jurassiens,

qui peuvent pratiquement assurer leur qualification pour les play-off en cas de victoire face à Brno.

Défi physique

Les hommes de Randoald Dessarzin ont effectué une bonne pr éparation grâce à Monthey, qui les a poussés en prolongation samedi dernier. L'intensité défensive et la maîtrise du rebond seront les deux clés du match. En encaissant 87 points à l'aller, tout en laissant Petr Benda se régaler sous les paniers (19 prises), les Jurassiens avaient grandement compromis leurs chances de victoire. Le BCB devra donc être

extrêmement vigilant d'autant plus que son Hongrois Jozsef Szendrei est diminué par une blessure à la cheville.

Battu lors de ses deux premiers matches, FR Olympic devra réaliser un exploit pour espérer se qualifier. En déplacement en Hongrie, les Fri-bourgeois ne peuvent ramener une victoire de Debrecen demain (18 h) qu'en résistant sur le plan physique. Depuis le début de la compétition, FR Olympic, pourtant souverain au plan national, a subi la domination des équipes européennes, qui imposent aisément leur puissance physique sous les panneaux. /si

VILLE DE NEUCHÂTEL

ADCN. Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques. Passage Max-Meuron 6, Tél. et fax 032 725 99 89.
Alcoolisme. CENEA (Centre neuchâtelois d'alcoolologie) 889 62 10. Alcooques anonymes: 0848 848 846. SOS Alcoolisme: 0848 805 005. Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques: 0848 848 833, (24h/24h)tarif interurbain.
APEN - Association des parents d'élèves de la ville de Neuchâtel. CP 125, 2001 Neuchâtel, tél 724 19 87.
Avivo. Association de défense et de détente des retraités et préretraités, Seyon 2 (immeuble Payot), case postale 134, tél. répondeur 725 78 60. Permanence hebdomadaire: mardi de 9h à 11h, consultation sociale.
Baby-help. Garde d'enfants malades à domicile: 725 42 10.
Boutique d'information sociale fbg de l'Hôpital 27 lu-ve 9h30-11h30/14h-16h.tél. 717 74 12.
Centre de consultation lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Centre d'orthophonie. Rue de la Serre 11. Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre répond à vos questions du lu au ve 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires) au 717 78 20.
Centre de santé. Neuchâtel, Peseux et Corcelles. Aide familiale, soins infirmiers: 722 13 13. Stomatologie et incontinence: 722 13 13.
Centre social protestant. Parcs 11, consultations sociales juridiques, conjugales, etc., lu-ve, 032 722 19 60.
Consultations conjugales. Rue Pourtalès 1, tél. 032 919 75 19, ou au CSP, Parcs 11, tél. 032 722 19 60.
Consultation et informations sociales. Neuchâtel et Littoral: langue turque: rue du Pommier 3a, mardi 14h à 16h; pour les Balkans: rue du Pommier 3a, 16h à 18h; pour l'Afrique: rue du Pommier 3a, 14h à 17h
Consultations juridiques. Ordre des avocats, Beaux-Arts 11, me 16-19h, sans rendez-vous.
La Courte échelle. Lieu d'accueil enfants-parents, Fausses-Brayes 3. Lu/ma/je 14h30-17h30, Me 9h-11h30 032 724 45 15.
Croix-Rouge. Garde de malades à domicile: 721 28 05, ergothérapie ambulatoire: 724 73 33, garde d'enfants à domicile: 725 11 44, consultations pour nourrissons: Centre de puériculture, Av. du 1er-Mars, lu, et ve. 14-17h, me. 18-20h. Permanence lu. au ve. 8-9h30 tél. 032 740 18 75. Pour tous les autres districts même numéro. Service des cours 032 725 42 10
Diabète. Information diabète: passage Max-Meuron 6, 724 68 01, sur rendez-vous.
Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu-me 14-18h, ve 14-16h, tél 721 10 25. (répondeur)
Drop-in. Toxicomanie/drogue: Centre d'information, de prévention et de traitement des addictions, information, aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 032 724 60 10, fax

DISTRICT DE BOUDRY

Accueil et placement d'animaux. Colombier (Cottendart) refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, 841 38 31 ou 861 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, 841 44 29 ou 753 45 38.
Centre de santé Basse-Areuse (Cortailod, Boudry, Bôle, Areuse, Colombier, Auvernier). Aides familiales et infirmières à domicile, permanence tél. lu/ve. de 8 à 12h/13h30 à 17h30. en dehors de ces heures, répondeur. Tél 032/841 14 24
Centre de santé César (de Bevaix à Vaumarcus). Aides familiales et infirmières à domicile. Tél. 032 836 26 60 du lu-ve 7h30-11h30 et 14h-16h. Répondeur en dehors de cet horaire. Service sociale lu-ve 8h/11h. Tél 032 836 26 63
Infirmières indépendantes à domicile et soins palliatifs. 717 079 33 22 600
Service de transports bénévoles. Colombier et Bôle, 079/415 13 49.
Déchetterie. Boudry, sous le viaduc N5, lu/me/je 14-18h, sa 9-13h, fermée jours fériés. Bevaix, Centre Fontanallaz, 13h30-18h30 lu-me-ve, 10h-17h sa (jours ouvrables). Cortailod, chemin de la Roussette, Cort'Agora et hangar des TP, 7-20h (jours ouvrables). Saint-Aubin, Step du Rafour, lu-ve 9-11, me 16-19h, ve 9-11h; tous les premiers et troisièmes samedis du mois, 10-12h.
Mamans jour. Boudry, 842 38 39.
Service de transports bénévoles. Bevaix, 078/610 62 60. Rochefort, Montmollin 032 855 10 87

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.
Office du tourisme des Franches-Montagnes. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h, 952 19 52, fax 952 19 55.
Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domi-

cile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 953 17 66/67.
SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).
Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale. Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit)
AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.
ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93
ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.
ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 032 842 66 03. E-mail: info@anpp.ch
Asloca - Neuchâtel. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.
Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 51 28.
Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.
Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.
Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.
Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.
Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinon: ligne gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.
Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.
Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.
Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.
Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.
Cellule de debriefing psychologique. 079 577 65 33. (répondeur / On vous rappelle le même jour)
Centre de consultations lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).
Centre psycho-social neuchâtelois. Chaux-de-Fonds, consultations rue Sophie-Mairet 29 tél.032 967 20 61, lu au ve de 8h.-12h./14h.-18h. sa 8h.-12h. di médecin de service et hôpital. Neuchâtel, rue Verger-Rond tél.032 722 12 21.
Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.
Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.
Croix-Bleue. 032 725 02 17.
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro Infirmis Rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77
Lecture et Compagnie. Tél 032 731 70 41 et 032 751 57 57
Mouvement de la condition parentelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.
Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.
Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.
Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.
Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances,926 04 44ou 426 13 65 (Bassecourt)
Solidarité-femmes. 968 60,10
SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).
SOS Racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.
SOS. Racket-violence 079/270 92 06.
TIM Ton infirmière à la Maison. Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.
Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.
Vivre sans fumer. - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60

SUD DU LAC

Cudrefin. Garde-port: 079/416 22 92
Haut et Bas-Vully. Aide familiale: 026 663 36 03. Soins à domicile: 026 684 14 12. Repas à domicile: 026 673 24 15. Service social: 026 670 20 38. Mamans de jour: 026 670 29 67. Bus passe-partout: 026 684 27 57. Office du tourisme: 026 673 18 72.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.
Bureau d'information sociale (Bis), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses. Organisation des Transports bénévoles et cours Croix-Rouge.
Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.
Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.
Drogue et alcool. «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.
Jura bernois. Tourisme Moutier, 032 494 53 43. Tourisme La Neuveville, 032 751 49 49.
Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.
PRO SENECTUTE. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.
RÉSIDENCE LA CLARTÉ. Diesse, tél. 315 19 14
SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.
Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.
Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10. Office régional, rte de Prêles 3, Lamboing, 315 52 92.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.
Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.
CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.
Cora - Centre oecuménique de Rencontre et d'Animation. Fleurier Gd-Rue 7, lu-je 8h-12h, 13h30-17h; ve 8h-12h. 032 861 35 05 Fax 032 861 43 36.
Cora. Permanences sociales, Fleurier
Caritas. Centre social protestant, Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques. 032 861 43 00
Mamans de jour. 032 866 13 30.
Office du tourisme. Clos-Pury 15, 2018 Couvet, 889 68 96, fax 889 62 90.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 717. 24/24h., 853 15 31.
Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).
Infirmières indépendantes à domicile et soins palliatifs. 717/71 - 24h/24h - 079 417 33 41
Information allaitement. 853 44 15.
Mamans de jour. 853 31 79.
Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.
Protection des animaux. 853 11 65

ENTRE-DEUX-LACS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 753 09 09.
Centre de rencontres. Marin-Épagnier, Espace-Perrier, salle Épagnier, me 20h15.
Infirmières indépendantes à domicile. 717 078/824 46 72
Maison des jeunes. Espace animation jeunesse, Marin-Épagnier. Me 13h30-21h30, je 15h30-21h30, ve 15h30-22h30, sa 13h30-21h30, di 13h30-18h30. Rens. 079/658 13 14.
Services bénévoles. Cornaux, Cressier, 032 757 23 44 (heures de repas). Marin-Épagnier 032 753 13 62 (8h30 à 10h). Le Landeron-Lignièrès, 079/379 52 39 (lu et je 8-12h). St-Blaise, Hauterive 079 374 77 66 (9 à 11h).

LES GALERIES RÉGIONALES

NEUCHÂTEL
Atelier de céramique (Parcs 125). Miroirs et colliers, Subversive Création; Dolines bijoux d'Agnès Marra-Cosandey; céramique de Sarah Favre-Bulle. Ve-di 11-20h ou sur rdv au 076/503 44 14. Jusqu'au 7.12.
Espace PR36 Peintures d'Helga Schuhr. Lu-ve 9-12h/14-18h, sa 11-17h. Jusqu'au 31.1.2004.
Galerie des Amis des Arts. «51ng autodidactes», d'Ivan Moscatelli. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 28.12.
Galerie Ditesheim. Exposition de Yersin, dessins, gravures et livres illustrés. Ma-ve 14-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Di 15-18h. Jusqu'au 31.12.
Galerie de L'Évole. Béatrice Zumwald rétrospective et peintures récentes; Marisa Louvet, dernière collection de bagues-objets. Me/je/ve/di 15-18h30, sa 10-12h/15-18h30. Jusqu'au 7.12.
Galerie La Tour de l'Oléothèque. Exposition «2 Femmes, 2 pinceaux»: Patou Arbenz, collages avec pigments et Madeline Scherrer, peinture sur soie et tissus. Ma-ve 14h30-18h, sa 9h30-12h30/14-17h. Jusqu'au 27.12.
Galerie YD. Akram Soltandoost «Voyage en Perse», huile sur toile. Ma-ve 15-18h, samedi sur rdv, 079 670 78 48. Jusqu'au 20.12.

BÔLE
Galerie L'Enclume. Yvette Fusingier, bijoux. Ts les jours 15h-18h30 (fermé le mardi), ou sur rdv au 032 842 58 14.

CORCELLES
Galerie Arcane. Exposition de Micheline Lecerf, bijoux et André Maître, peinture. Ma-ve 17h30-19h, sa 14-17h. Jusqu'au 6.12.

COLOMBIER
Galerie Numaga. Exposition de Francine Simonin et Olivier Estoppey, oeuvres récentes. Et de «Tantra», peintures tantriques contemporaines d'anonymes du Rajasthan. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 21.12.

CORTAILLOD
Galerie Jonas. Exposition «Icônes russes». Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 14.12.

CRESSIER
Galerie Sekel (Gare de Cressier). Exposition calligraphie urbaine (Graffiti Art) par Tema, Soy, Kesh, Wilo et Sway. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h.

DIESSE
Galerie Alter Native. Exposition collective de peinture et céramique. Ve/sa/di 14-18h ou sur demande au 032/ 315 22 69. Jusqu'au 28.12.

HAUTERIVE
Galerie 2016. Jean Nazelle, gravures; Liliane Berthoud, travaux sur papier. Me-di 15-19h. Jusqu'au 21.12.

LE LANDERON
Galerie Di Maillart. Albeiro Sarria, oeuvres récentes. Je-ve 9h-11h/14h-18h. Sa 9h-11h/14h-17h. Di 14-17h. Jusqu'au 21.12.

SAINT-BLAISE
Galerie du Verseau. «Cadeaux d'Orient» de Sonia Maire. Ve/sa/di 14-18h. Jusqu'au 28.12. Présence de l'artiste tous les jours.

VAUMARCUS
Château. Galerie d'Art Contemporain. Reymond L'Epée, peintures récentes. Lu-di 9h-18h, jusqu'au 21.12.

LA CHAUX-DE-FONDS
Espace Gare de l'Est. Bijoux, peintures et sculptures, de Nina Alvarez et Chs-Martin Hirschy. Me-sa 14-19h, di 10-12h/14-18h. Jusqu'au 23.12.
Galerie du Manoir. Ensemble de gravures d'artistes d'ici et d'ailleurs, actuelles et anciennes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22.12.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition-vente réunissant Lermite, l'Eplattenier, Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Grande exposition-vente permanente de gravures de la région et environs. Art africain ancien (certifié), masques et statues. Me-sa 14-18h ou sur rdv 079/475 9869. Jusqu'au 31.1.2004.

LA CHAUX-DE-FONDS
Groupe interventions infirmiers GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.
Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 65 13 ou 926 06 68.
Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.
Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.
MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

AVIS MORTUAIRES

CORMONDRÈCHE

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne craindrais aucun mal! Car tu es avec moi.

Ps. 23

Ariane et Jean-Marc Besancet-Pfenniger et leurs enfants à Coffrane

Michel et Ariane Pfenniger-Pfäffli et leurs enfants à Colombier
Marlène et Daniel Lanthemann-Pfenniger et leurs enfants à Auvernier

Les descendants de feu Agnès Imhof-Bastaroli

Henri Duvanel

Les descendants de feu Oscar-Henri Pfenniger

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

**Marguerite
PFENNIGER-BASTAROLI**

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, tante, nièce, belle-sœur, parente et amie, qui s'est éteinte après une longue maladie combattue avec infiniment de courage et de dignité.

J'étais préparée, mais je n'étais pas pressée

2036 Cormondrèche, le 2 décembre 2003
Préels 9

Le culte sera célébré au temple de Corcelles, vendredi 5 décembre à 15 heures, sans suite.

Selon les désirs de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche, 2035 Corcelles, CCP 20-9364-9, avec mention «Mouvement Jeunesse»

BERNASCONI

L'ensemble des collaborateurs de l'entreprise
F. Bernasconi & Cie SA
à le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Marcel CROSET

père de notre dévoué directeur, Monsieur François Croset.

Nous adressons tous nos vœux de tristesse à sa famille ainsi qu'à ses amis.

028-423092

NEUCHÂTEL

Soyez heureux dans l'espérance, patients dans l'affliction. Persévérez dans la prière.

Romains 12 : 12

Mesdemoiselles Georgette et Suzanne Procureur, au Home de La Lorraine à Bevaix,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Violette PROCUREUR

leur très chère sœur, qui s'est endormie dans sa 93e année.

2022 Bevaix, le 1er décembre 2003
Home La Lorraine

Le culte d'adieu aura lieu à la chapelle du centre funéraire de Beaugard, jeudi 4 décembre à 14 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DE REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Lucette JEANNET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Couvet, décembre 2003.

028-423103

DÉLAI jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

Lundi - vendredi jusqu'à 17 heures:
PUBLICITAS

tél. 032 729 42 42 fax 032 729 42 43

dés 17 heures, week-ends, jours fériés:
L'EXPRESS

tél. 032 723 53 00 fax 032 723 53 09

ou par e-mail: redaction@lexpress.ch

PERMANENCE

POMPES FUNÈBRES

WASSERFALLEN

032 725 40 30

FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL

REPRÉSENTATION DE

AZUR PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE SA

L'ÉPHÉMÉRIDE

3 décembre 1887: Sadi Carnot élu président de la République

Le 3 décembre 1887, Sadi Carnot était élu président de la République française avec une écrasante majorité. Cette élection avait pourtant été difficile. Le président sortant, Jules Grévy, avait été contraint de démissionner à la suite d'un scandale. Pour lui trouver un successeur, Clémenceau proposa de s'accorder sur la personnalité de Sadi Carnot en ces termes: «Carnot n'est pas très fort et c'est un parfait réactionnaire mais il porte un nom républicain et d'ailleurs nous n'avons pas mieux».

Le nouvel élu était le petit-fils de Lazare Carnot, «l'organisateur de la victoire» sous la Révolution. Contre toute attente, il assumait ses fonctions de président sans faiblesse et avec une grande compétence. En 1889, il inaugura les fêtes célébrant le centenaire de la Révolution par un discours faisant appel à la réconciliation de tous les Français. Mais sa plus grande réussite fut l'alliance franco-russe, signée le 22 août 1891, qui rétablissait l'équilibre en Europe et était une assurance de paix pour l'avenir.

Puis vint le temps des anarchistes. L'un d'entre eux, le célèbre Ravachol, fut arrêté et exécuté. Mais au cours d'une visite à l'exposition universelle de Lyon, Sadi Carnot fut assassiné par un autre anarchiste, Caserio, le 24 juin 1894.

Sa mort provoqua une profonde émotion. Il avait été un président estimé de tous. La France lui fit des obsèques nationales grandioses et le fit en-

trer au Panthéon au côté de son illustre aïeul.

Cela s'est aussi passé
un 3 décembre

2002 - Au sixième jour de leur nouvelle mission en Irak, les experts en désarmement de l'ONU effectuent une visite surprise d'un palais présidentiel de Saddam Hussein à Bagdad, destinée notamment à tester la volonté de Bagdad de coopérer avec les inspecteurs.

2001 - Les premiers coups de peinture sont donnés à la Tour Eiffel qui gardera sa couleur «brun Tour Eiffel» qu'elle porte depuis 1968.

2000 - Israël va coopérer pleinement avec la commission d'enquête internationale sur les causes des violences qui ont déjà fait près de 300 morts, pour la plupart des Palestiniens.

1999 - Le milliardaire libanais Edmond Safra, fondateur de la Republic National Bank of New York, et son infirmière trouvent la mort asphyxiés dans l'incendie d'origine criminelle de son appartement monégasque. Plusieurs milliers de personnes observent cinq minutes de silence dans tout le Pays basque espagnol pour protester contre la fin de la trêve de l'ETA.

1997 - Après les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud obtiennent du FMI un prêt de 55 milliards de dollars (environ 88 milliards de francs).

1996 - Un attentat (une bonbonne de gaz de 13 kilos) à la station parisienne RER Port-Royal fait quatre morts.

L'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) adopte un projet de sécurité pour le XXIe siècle et une déclaration politique prônant la démocratie et le respect des droits de l'homme.

1995 - Bill Clinton signe l'ordre de départ pour la Bosnie des premiers soldats américains, 700 hommes, chargés de préparer l'arrivée du reste de la force multinationale de paix sous commandement de l'Otan qui comptera au total 60.000 hommes, dont 25.000 Américains.

1993 - La princesse Diana annonce qu'elle jouera un rôle plus discret, au regard des médias, dans la vie publique britannique pour préserver sa vie privée.

1990 - L'armée libanaise prend le contrôle des secteurs chrétien et musulman de la capitale, reconstituant ainsi le Grand Beyrouth après le retrait total des milices.

1989 - Démission du Politburo et du Comité central du Parti communiste est-allemand.

1984 - Fuite de gaz toxique dans une usine d'insecticide à Bhopal (Inde): 200 morts et plusieurs milliers de personnes sont touchées.

1975 - Le Pathet-Lao s'empare du contrôle du Laos et proclame la déchéance d'une monarchie vieille de six siècles.

1971 - Le conflit à propos du Cachemire s'envenime: l'Etat d'urgence est décrété en Inde à la suite d'une attaque d'avions pakistanais dans le nord-ouest du pays.

1967 - Les chirurgiens de l'hôpital du Cap (Afrique du Sud) procèdent à la première greffe d'un cœur humain.

1962 - Epais «smog» à Londres: plusieurs dizaines de personnes succombent à une intoxication par un brouillard de fumées contenant des anhydrides sulfureux avant que le temps ne se lève, quatre jours plus tard.

1961 - Des détachement militaires américains prennent position le long de la ligne de démarcation entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, alors que les Allemands de l'Est entreprennent de renforcer le «mur».

1958 - Nationalisation des intérêts hollandais en Indonésie.

1952 - L'Assemblée générale de l'ONU adopte une proposition indienne en vue d'un armistice coréen.

1944 - Les forces américaines traversent la rivière Sarre.

1919 - Mort du peintre français Auguste Renoir, né en 1841.

1912 - Signature d'un armistice entre la Turquie, la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro.

1810 - Les Anglais prennent aux Français l'île Maurice.

1808 - Madrid se rend à l'armée de Napoléon.

Ils sont nés un 3 décembre

- Le baron Ludwig Holberg, écrivain danois d'origine norvégienne (1684-1754);

- L'écrivain anglais d'origine polonaise Joseph Conrad (1857-1924). /ap

LES FAITS DIVERS

SONCEBOZ - LA HEUTTE

Vaches happées par le train: trafic perturbé

Le trafic ferroviaire entre Biemme et Sonceboz a été fortement perturbé hier soir, entraînant la suppression des trains en direction de Tavannes et de La Chaux-de-Fonds.

Peu avant 19h, un train régional a happé un troupeau de vaches qui se trouvait sur les voies entre La Heutte et Sonceboz. Suite au choc, la voiture de tête du train a été endommagée, entraînant l'immobilisation du convoi. Le transport des passagers entre Sonceboz et Péry-

Reuchenette, via La Heutte, a été assuré par des bus. Le premier train a pu emprunter le tronçon à 20h15, mais le trafic a été interrompu par intermittence afin de permettre l'évacuation des cadavres des animaux à l'aide d'une grue entre les voies et La Suze. Le trafic a été perturbé jusqu'en fin de soirée.

Huit vaches ont péri dans l'accident et on ignore encore pour quelles raisons ces dernières se trouvaient sur les voies. Aucun blessé n'a été signalé dans le train. /réd

NEUCHÂTEL ■ Trottoir et lampadaire.

Hier à 11h55, une voiture, conduite par une habitante de Neuchâtel, circulait sur l'avenue Edouard-Dubois, à Neuchâtel, en direction du centre-ville. A un certain moment, l'automobiliste a donné un coup de volant à droite pour éviter une voiture arrêtée au passage pour piétons. Suite à cette manœuvre, le véhicule est monté sur le trottoir et a heurté un lampadaire. /comm

LE LOCLE ■ Moto contre voiture, puis chute.

Hier à 13h20, une voiture, conduite par un habitant de Grand'Combe-Bois (France), circulait

sur la rue du Crêt-Vaillant, au Locle, en direction de la rue Girardet. Au cédez-le-passage, alors qu'il s'engageait sur cette dernière rue, l'automobiliste ne remarqua pas la moto conduite par un habitant du Locle, qui circulait sur la rue Girardet en direction de La Chaux-de-Fonds. Aussi une collision se produisit: la moto heurta l'arrière de la voiture. Suite au choc, le motard chuta sur la chaussée et sa machine continua sa route pour aller heurter l'avant de deux véhicules d'exposition situés devant l'immeuble No 57 de la rue Girardet. Souffrant du dos, le motard ira consulter un médecin. /comm

DOUANE DE BONCOURT

Interpellé avec dix identités...

Un jeune homme venant de France, passager d'une voiture immatriculée dans le Jura, a été interpellé hier à la douane de Boncourt et trouvé en possession d'une dizaine de pièces d'identité. Contrefaçons de documents français et portugais, elles ont tout de même permis aux douaniers de découvrir que leur porteur était recherché dans plusieurs cantons pour divers délits. L'homme a été remis à la police jurassienne. Sans doute à des fins d'identification définitive. /jst



AVIS DE NAISSANCES

Le 2 décembre 2003, j'ai poussé mes premiers cris à la grande joie de tous

Je m'appelle

Léa

Maternité Pourtalès

Daphné et Ludovic
VIGNOLI-MOTTET
Pierre-à-Bot 91
2000 Neuchâtel

Alexandre,
Monique et Kristian
ont l'immense bonheur
d'annoncer la naissance de

Ludovic, Jonas

le 1er décembre 2003

Famille DILL
Rue du Lac 16
2014 Bôle

028-422993

AVIS DE REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Francesco PELIZZARI

dit «Gianni»

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cornaux, décembre 2003.

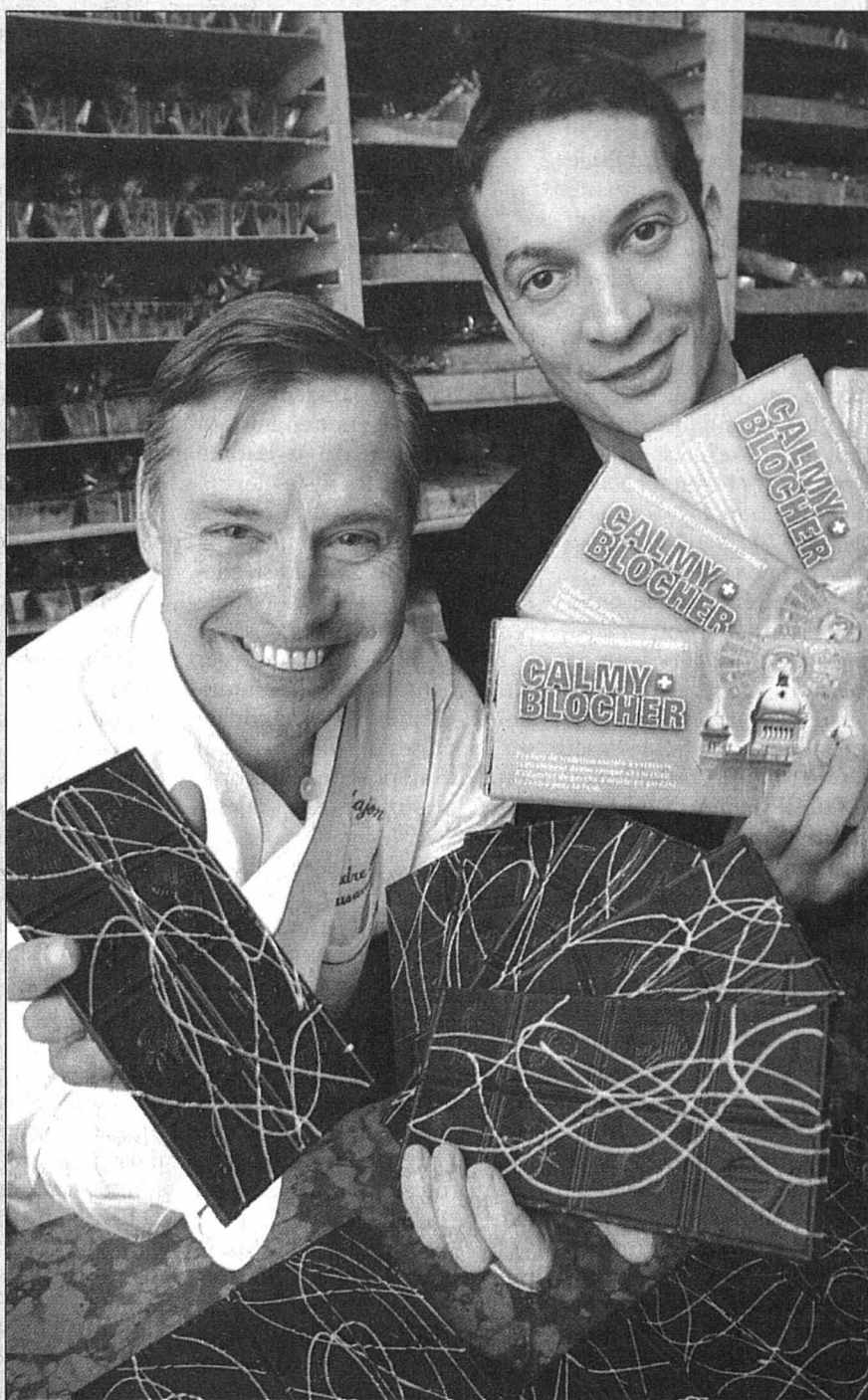
028-423104

CLIN D'ŒIL

Douceurs à la sauce fédérale

Alexandre Pirk (à gauche), des confiseries lausannoises Mojonier, et Yann Vaucher, des boutiques du même nom, ont présenté hier à Lausanne une plaque de chocolat «Calmy-Blocher» qu'ils ont conçue. Près de 2000 plaques de «chocolat politiquement correct» ont été ainsi réalisées en clin d'œil à l'enjeu fédéral du 10 décembre prochain. Selon leurs concepteurs, la plaque de chocolat noir, dont les fils de chocolat blanc rappellent la coiffure de la conseillère fédérale, peut être croquée par la droite, par la gauche ou être dégustée par le centre.

PHOTO KEYSTONE



COURRIER DES LECTEURS

ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

Viser l'équité

Ces dernières semaines, nous avons pu lire dans la presse de nombreux articles sur les propositions d'économies présentées par le Conseil d'Etat concernant le budget 2004.

Par ces lignes, nous tenons à exprimer le profond désarroi que nous ressentons ainsi que notre ras-le-bol quant aux transferts des charges de l'Etat sur les communes. La solidarité a toujours eu un sens important pour nous mais, depuis quelques années déjà, cela devient toujours plus difficile (augmentation des impôts, cotisations maladie, nouvelles taxes instaurées, gel des salaires), nous ne vous apprenons rien de nouveau.

Dès lors, nous nous posons des questions. Notre société est-elle devenue trop gourmande et exigeante? Vit-elle au-dessus de ses moyens? Comment fixer des priorités? Y a-t-il des gaspillages ou exagérations? Malheureusement, nous n'avons pas de réponses.

Néanmoins, nous souhaitons émettre notre opinion concernant certaines propositions du Conseil d'Etat et notamment sur celle de réduire le subventionnement de l'enseignement aux communes. Pourquoi, en définitive, le canton ne prend-il pas à sa charge la totalité des frais de l'enseignement (il exerce l'autorité en la matière) et n'augmente-t-il pas son propre barème

d'imposition au lieu de se décharger sur les communes? Avec la péréquation financière, nous pensions qu'une certaine équité s'instaurerait entre les communes. Avions-nous bien compris?

Quant à la proposition de ne pas octroyer le renchérissement sur les salaires de la fonction publique ou d'accorder seulement 0,1%, nous sommes renseignés pour nous faire une idée des salaires appliqués.

Selon la loi sur le statut de la fonction publique, les salaires bruts les plus bas s'élèvent à 3590 fr. par mois, les plus hauts à 13.145 francs. Quant aux salaires des conseillers d'Etat, ils sont de 16.500 fr. par mois. (Ces chiffres datent de 2001).

Dès lors, nous pensons que le renchérissement devrait être octroyé seulement aux salaires les plus bas, en fixant une limite, par exemple à tous les salaires en-dessous de la moyenne suisse. Mais dans un autre ordre d'idée, ne serait-il pas plus pertinent d'accorder un montant fixe au lieu d'un pour cent du salaire? En effet, les denrées de base augmentent de la même manière que l'on soit cantonnier, employé de bureau ou conseiller d'Etat. Cette façon de faire nous semblerait plus équitable.

Marie-Claude et Yves Burgat, Travers

Tchaux devant... Viande et cruauté

L'autre matin, je suis partie du bistrot en laissant ma tasse de verveine sur la table. Ce n'est pas parce qu'elle était imbuvable, c'était parce que la radio passait une chanson de Francis Cabrel qui parle de la corrida. D'un taureau qui attend «dans cette chambre noire» de se faire massacrer, sous les rires des spectateurs. Je ne veux plus l'entendre, ça me retourne l'estomac.

Une fois, j'ai vu à la télé la fin d'une chasse à courre au renard. La curée des chiens sur cette bête pantelante. Ces beaux messieurs en veste rouge en train de s'esclaffer. C'était en effet d'une drôlerie irrésistible. Une autre fois, j'ai vu certaines conditions d'acheminement du bétail vivant à travers l'Europe, une vache suspendue par une patte à une grue, qui hurlait à mort. Plus récemment, toujours à la télé: lors d'une émission de Jean-Marc Richard, de jeunes Romands, en voyage en Tunisie, s'indignaient à juste titre devant une bande de gamins du coin en train de tourmenter un ânon.

C'est juste pour dire que la cruauté est très également répartie entre classes sociales et nationalités. Cela dit, on aurait tendance à excuser la cruauté chez les populations pauvres. Moi, je me demande toujours en quoi le fait de frapper un âne à coups de pied peut faire avancer le schmilblik.

Ces tueries aux abattoirs, ces bêtes qui parfois arrivent à s'échapper, sont rattrapées, accusées et achevées, franchement... Il n'y aurait pas d'autres méthodes?

Claire-Lise Droz

LA CITATION

Nous ne voulons ni de Rio ni d'un couvre-feu

a déclaré Antoine Grandjean, chef des Services industriels de Neuchâtel, à propos du projet de revitalisation du centre-ville

PUBLICITÉ

croisitour
Les artisans de l'évasion

Offres spéciales Club Med à la neige ou au soleil Spécial adultes

-10% de réduction par personne sur le séjour hors transport pour 3 adultes partageant le même logement

Réduction à: Arcs Altitude, Les Arcs Freestyle, Alpe D'Huez Freestyle, Aïme La Plagne, Les Deux Alpes, Tignes Les Brévières, Djerba La Nomade, Les Boucaniers

Toujours gagnant avec Croisitour!

Agence agréée **Club Med** pour le canton de Neuchâtel

croisitour
Les artisans de l'évasion

Rue Saint-Honoré 2
2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 20 40
info@croisitour.ch www.croisitour.ch

Offres également disponibles dans nos filiales du Locle, St-Imier et La Chaux-de-Fonds

LA MÉTÉO DU JOUR

Hier à 13 heures

En Suisse
Bâle très nuageux 6°
Berne beau 9°
Genève très nuageux 7°
Locarno pluie 6°
Sion très nuageux 15°
Zurich très nuageux 9°

En Europe
Berlin très nuageux 7°
Lisbonne beau 11°
Londres très nuageux 10°
Madrid beau 7°
Moscou beau -2°
Paris pluie 8°
Rome très nuageux 18°

Dans le monde
Bangkok variable 31°
Pékin variable 7°
Miami variable 26°
Sydney variable 27°
Le Caire variable 22°
Tokyo pluvieux 14°

1000 m: 10° En plaine: 8°
1000 m: 10° En plaine: 8°
1000 m: 10° En plaine: 8°
1000 m: 11° En plaine: 9°

Aujourd'hui **Demain** **Vendredi** **Samedi**

Soleil Lever: 7h59 Coucher: 16h45
Lune Lever: 14h29 Coucher: 2h17

Mercredi 3 décembre
Bonne fête aux François-Xavier
Ils sont nés à cette date:
Jean-Luc Godard, cinéaste suisse
Katarina Witt, patineuse allemande

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo

Stratus et rayons

Situation générale. Un fort courant du sud règne en altitude. Il entraîne de l'air humide et doux de la Méditerranée en direction du versant sud des Alpes et engendre un fort foehn dans les vallées alpines.

Prévisions pour la journée. Stratus matinal sur le Plateau avec sommet entre 800 et 1200 mètres. Sinon, temps en partie ensoleillé à l'ouest. Températures l'après-midi: 8 degrés sur le Littoral, 10 dans le Haut.

Les prochains jours. Demain, passages nuageux toujours importants, fin du foehn. Ensuite, temps généralement ensoleillé et toujours doux en montagne. Sur le Plateau, fréquents stratus. Vendredi et samedi: assez ensoleillé. /ats

Saignelégier 9°
Saint-Imier 8°
La Chaux-de-Fonds 10°
Le Locle 9°
La Vue-des-Alpes 7°
La Neuveville 8°
Cernier 7°
Neuchâtel 8°
Température de l'eau 7° (Nid-du-Crô)
Boudry 8°
Bise 1-2 beaufort
Fleurier 7°
Niveau du lac des Brenets 751,14 m
Niveau du lac 429,10 mètres